

CAHIERS DE L'ÉDUCATION #3 ARTISTIQUE ET CULTURELLE



L'INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR
DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE & CULTURELLE

Un lieu de formation, de ressources et de recherche
à Guingamp, ville-laboratoire de l'EAC

« Briser des murs, ériger des ponts »

L'INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (INSEAC)

L'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (INSEAC) est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam). Sa création répond à la volonté conjointe des ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de la Culture, du Conseil Régional de Bretagne, du Département des Côtes-d'Armor, de Guingamp-Paimpol Agglomération, de la Ville de Guingamp et du Conservatoire national des arts et métiers de déployer le premier lieu dédié à la formation initiale, à la formation continue, à la recherche, à l'animation et la production de ressources en Éducation Artistique et Culturelle (EAC). L'objectif fixé par l'État est d'atteindre le 100 % EAC à l'école, c'est-à-dire de permettre à tous les élèves d'être en contact avec des dispositifs d'Éducation Artistique et Culturelle. Cet objectif se traduit selon trois principes fondamentaux qui sont les piliers de l'EAC (la rencontre avec les œuvres et les artistes, la connaissance des arts et de la culture, de leur histoire, la pratique des arts et de la culture). L'INSEAC du Cnam est implanté à Guingamp, au cœur d'un territoire fortement engagé dans l'EAC. L'institut est accueilli au sein de l'ancienne prison de Guingamp, bâtiment du XIX^e siècle classé Monument historique en 1997. Prison, puis lieu d'archives, il a fait l'objet d'une réhabilitation qui lui a permis d'accueillir d'abord le Centre d'Art Gwinzegal et de devenir lieu d'éducation avec l'installation de l'INSEAC et de son laboratoire à ciel ouvert.

Ce cahier est un journal de bord destiné à présenter l'INSEAC à ses étudiants, auditeurs, stagiaires, élèves et à l'ensemble des acteurs de l'Éducation Artistique et Culturelle.

Photo de couverture :
Atelier MashUp Table à destination
d'enfants du centre de loisirs (6-12 ans)
dans le cadre du Festival PasSages, animé
par un étudiant en Master 1 de l'Inseac du
Cnam - Ancienne Prison de Guingamp
29 Mars 2023

le cnam
inseac

Institut
National
Supérieur
de l'Éducation
Artistique et
Culturelle

Un lieu de formation, de ressources et de recherche
au cœur d'une ville-laboratoire de l'Éducation Artistique et Culturelle



Côtes d'Armor
le Département



Guingamp
Paimpol
AGGLOMÉRATION



le cnam

SOMMAIRE

4 PRÉLUDE

Emmanuel Ethis
Damien Malinas

6 TÉMOIGNAGE

Tara LE DOYEN-GOURLAN

9 LIGNE D'HORIZON

Un texte d'Eric Orsenna

10 HISTORIQUE

L'Éducation Artistique et Culturelle
à travers ses grandes dates

15

UN INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DÉDIÉ À L'EAC INSTALLÉ EN BRETAGNE

17 Le rôle des institutions culturelles
et des pédagogies contextuelles
pour renforcer les sociétés de la
connaissance
Emmanuel Ethis

20 La prison de Guingamp, de
l'ombre à la lumière
Emmanuel Laot

24 Guingamp,
une ville 100% EAC

28 Des formations certifiantes
destinées aux (futurs)
professionnels de l'EAC,
du bac +1 au doctorat

32 De la recherche sur la longue
durée pour suivre les futures
générations EAC dans
une ville-laboratoire

38 Des ressources et un site
de référence sur l'Éducation
Artistique et Culturelle

42 Focus sur un kit de l'EAC
Les trajectoires des musiciens
intervenants en France

48 Laboratoire à ciel ouvert de l'EAC
La place de l'art et de la
culture dans la vie des jeunes
Guingampais

58 Journée d'étude
Premières rencontres de
l'Éducation Artistique et
Culturelle

58 Le projet d'expérimentation
professionnelle et scientifique du
Master EAC de l'Inseac du Cnam

76 Un Campus des métiers
et des qualifications d'excellence
de l'EAC en Bretagne

78 L'équipe INSEAC

85

L'EAC : UNE ÉDUCATION À L'ART, UNE ÉDUCATION PAR L'ART

88 Focus sur les thèses de l'Inseac
du Cnam
Zeyu Li
Laure-Hélène Swinnen

- 90 L'Éducation Artistique et Culturelle, une définition
Damien Malinas et Raphaël Roth
- 96 Le « 100 % » EAC, désormais une réalité dans les territoires
Emmanuel Ethis
- 102 Le spectacle, contrat imaginaire
Tiago Rodriguez
- 104 La charte pour l'Éducation Artistique et Culturelle
Présentation
- 108 La culture scientifique à la portée de tous en Bretagne avec l'espace des sciences de Rennes et de Morlaix
Michel Cabaret
- 114 L'EAC, une école du temps long, lent, désintéressé, capable de revaloriser notre otium perdu
Jean-Miguel Pire
- 119 Dissertation de philosophie. Intérêt, partenariat et méthodologie d'extraction des données statistiques
Julien Le Bour
- 125 Renforcer les droits de l'Homme et soutenir la diversité culturelle dans et à travers les systèmes éducatifs
Emmanuel Ethis

129 **III**
LES BELLES HISTOIRES DES PREAC

- 131 Les Pôles de Ressources pour l'Éducation Artistique et Culturelle
- 133 La saison des PREAC
- 154 LIGNE D'HORIZON
Un texte d'Yvon Le Men

157 **IV**
REMERCIEMENTS ET JOURNAL DE BORD

- 158 Remerciements
- 160 Revue de presse
- 172 Journal de bord

PRÉLUDE

4



Photo : © Inseac du Cnam

Goûter à l'issue de la représentation
du spectacle *Et si tu dances*, Cie
Didascalie Marion Lévy.
Théâtre du Champ au Roy
17 mai 2023

« Expliquer, donner à voir et
à comprendre, persuader,
entraîner, séduire et, en
définitive, donner la vie.
N'est-ce pas là le destin
même de notre métier ? »

Jean Vilar

« La première fois, on ne se retient pas, on donne le meilleur de soi-même, qu'on y laisse sa vie, ou bien plus que ça, on donne le meilleur de soi-même, ... Après c'est des souvenirs, qui vous feraient venir des larmes dans les yeux, après ça vous fait sourire, juste d'y penser un peu... » (Michel Berger)

L'idée de première fois implique toujours une suite, une poursuite, une série d'expériences qui viennent s'inscrire dans le sillon de cette première fois. Cette première fois qui semble, à première vue, à l'origine du mode dynamique de relation qu'on aura, avec les fois suivantes, mérite d'être observée avec une attention aiguë et singulière si l'on veut comprendre ce qui se noue entre un présent et un projet.

L'identification et l'analyse de nos premières fois sont sources de bien des enseignements pour comprendre les pratiques de l'éducation artistique et culturelle et de toute la chaîne de coopération, délicate, sensible et structurante, qui les nourrit.

Cependant, il importe de différencier la première fois réelle de la première fois mise en récit dans nos vies : celle qui construit notre identité culturelle personnelle et collective. Celle que nous considérons et dont nous parlons souvent comme étant notre « vraie première fois ».

Ce troisième cahier de l'INSEAC est bel et bien celui de nos premières fois, car c'est cette année que nous verrons partir les premiers diplômés de notre institut, la première promotion « 100% EAC ». Oui, nos premières étudiantes et nos premiers étudiants, les hussards de l'éducation artistique et culturelle tel que le quotidien Le Monde les a dénommé, vont poursuivre leur aventure. Nous devenons leur Alma mater, ici, à Guingamp. Ils en emporteront avec eux un apprentissage inédit qui prend la forme de ce que l'on pourrait appeler une socialisation pour et par l'EAC.

Être un Alumni, c'est être nourri et nourrir à son tour. Ils auront appris en apprenant : pour l'enfant, la première fois, s'il veut partager une véritable expérience d'EAC, il va devoir commencer par apprendre à s'asseoir et à s'approprier dans une salle de spectacle un fauteuil trop grand pour lui, mais peu importe, c'est ainsi que débute sa participation aidé par les plus âgés qui lui vont lui apprendre comment domestiquer son corps pour « faire public », pour appréhender quelque chose qui s'apparente au respect d'une expérience de socialisation nouvelle, collective et surtout citoyenne. Et par ces gestes, les plus âgés apprennent de ce qu'ils dispensent. Ainsi, cette première fois aura permis de construire un nouveau collectif par lequel, tout individu dont c'est la première fois peut se saisir de nouveaux codes, de conventions mais aussi d'éprouver les frontières positives de son imagination qui lui permettront de faire société par l'entremise si puissante de l'EAC.

Une première fois se mesure à la suite et les suites se mesurent aux premières fois qui finissent par devenir mythologiques. Ils sont venus et puis ils sont repartis... Laissons passer et partir nos rêves...

*Emmanuel Ethis,
Recteur de la Région académique Bretagne,
chancelier des universités,
Vice-président du Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle*

*Damien Malinas, Coordinateur de l'Inseac du Cnam,
Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication*

*- Eun tammig droug
kalon, ma fôtr ?
- C'hoant mond d'ar
ger, bafouille le
malheureux
- Ahanta ! Re vraz
oh deut evid lenva.
Kouskit !¹*

Pierre Jakez Hélias, Le quêteur de mémoire

(1) - Un peu mal au cœur mon garçon ?

- Envie de retourner chez moi

- Allons ! Vous êtes trop grand pour
pleurer. Dormez !

Dès l'école primaire j'ai découvert le théâtre, on nous a envoyé voir plusieurs pièces et des spectacles. Suite à notre petite expérience de spectateur notre maîtresse nous avait inscrit à un événement où plusieurs classes participaient et devaient chacune créer un petit spectacle de théâtre. Deux artistes (Aviva Rose-Williams et Helen Leveau) nous ont aidé à créer notre spectacle.

6

Alors en 6^{ème} quand j'ai vu que je pouvais m'inscrire à une classe théâtre, je n'ai pas longtemps hésité, je me suis donc inscrite.

J'ai donc commencé le théâtre, dans les cours de théories nous avons beaucoup appris sur l'histoire du théâtre et son évolution. Hélas à cause de la pandémie nous n'avons pas pu aller voir des spectacles pendant la première année de théâtre. Nous avons quand même pu rencontrer l'auteur, Antonio Carmona. Pendant les cours pratiques nous avons travaillé sur deux textes puis fait une représentation devant nos camarades. Ce jour là j'étais un peu stressée, j'avais peur d'oublier mon texte ou que les autres se moquent de moi. Mais au final ça c'est bien passé.

Cette année nous avons étudié Molière, et son histoire. Son histoire que j'admire, sa façon de vivre sans avoir peur du roi, ses textes, sa langue et son parcours. Nous avons pu voir beaucoup de pièces cette année mais aussi en présenter une dans un vrai théâtre. C'était une super expérience de pouvoir jouer dans un vrai théâtre, en plus je trouve que nous avons un groupe soudé avec lequel il y a une bonne ambiance. Avant de rentrer sur scène, dans les coulisses on était tous solidaires à s'encourager et se reconforter par rapport au stress ; c'était un moment que j'ai trouvé magique, un moment où tout le groupe ne formait qu'un, où chacun avait oublié ses différences avec les autres, nous étions devenus une force. Le théâtre m'a apporté avant tout beaucoup de culture sur l'art du spectacle vivant, aussi sans le théâtre je ne serais pas autant sereine à l'oral. Je ne regrette pas d'avoir fait théâtre car malgré les doutes sur le fait d'être assez bonne comédienne ou pas, la peur de ne pas réussir à mémoriser son texte, le théâtre m'a beaucoup apporté.

Dans quelque semaines je serai au festival d'Avignon ; je vais apprendre toute son histoire, je vais aussi découvrir la ville, voyager avec mes amis, voir des grands spectacles et aussi découvrir l'ambiance des festivals. Je sens que ça va être une expérience incroyable.

Maintenant je suis au festival d'Avignon, je vis une expérience incroyable, je découvre la ville et ses spectacles, je voyage avec mes amis. Hier, on a été voir le Moine Noir, à la Cour d'honneur. J'étais ébahie devant la beauté et la grandeur des bâtiments. Quant au spectacle, j'ai adoré la mise en scène, surtout les projections au mur. Et j'ai encore plein de choses à vivre à Avignon.

Tara LE DOYEN-GOURLAN,

Actuellement élève de 3^{ème} au collège du Prat Eles à Belle-Isle-en-Terre

Avignon, 8 juillet 2022

Maison Jean Vilar, pendant une réunion de travail du HCEAC



Découvrez le film
«Belle-Isle en Avignon»
sur la chaîne Youtube de
l'Inseac du Cnam



GOVERNEMENT
A L'INITIATIVE DU
HAUT CONSEIL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE
le cr
insec
INSTITUT NATIONAL
DE L'ÉDUCATION
ET CULTURELLE

Belle-Isle-en-Avignon
Techniques pour l'éducation artistique et culturelle

Présentation en vidéo du projet du collège du Prat Eles de Belle-Isle-en-Terre, porté par Julie Floriot, professeure de français et professeur relais au Théâtre du Champ Au Roy de Guingamp, responsable pédagogique de la Classe à Horaire Aménagée Théâtre qui a organisée, en partenariat avec les CEMEA et l'Insec du Cnam, un voyage d'étude pour découvrir le Festival d'Avignon à 15 élèves de 4^{ème} et 3^{ème}, accompagnée de Zoé Lanieste, doctorante à l'Insec du Cnam (Dicen-IDF EA 7339).

Rencontres de l'Éducation artistique et culturelle, Domaine départemental de la Roche-Jagu
9 septembre 2022

Photo: © Insec du Cnam



Photo : © Inseac du Cnam

Mapping à l'Inseac du Cnam par l'artiste Scouap
Séminaire du Cnam, juin 2023

Si, dans une vie déjà longue, et diverse, il me reste une fierté, c'est d'avoir, petit conseiller, accompagné le président François Mitterrand et son formidable ministre Jack Lang dans leur bataille pour la Culture, c'est-à-dire pour réveiller la France.

Et pourtant je me rappelle mes colères, tout au long de ces trois années, car un « dossier » n'avancait pas. Et justement parce qu'il n'était qu'un « dossier » pour les administrations concernées au lieu de le considérer comme LA SOURCE. La source de tout, la source du possible comme celle de l'audace, la source des vocations professionnelles comme celle d'enrichissements, d'émerveillements quotidiens pour ceux qui, sans abdiquer le moins du monde, choisiraient de rester des « amateurs ». Amateur, ce si beau mot, qui commence comme amour et qui finit comme acteur.

L'Éducation artistique et culturelle, car c'est d'elle qu'il s'agit, restait parent pauvre, l'une des dernières de la classe européenne. Quelques heures arrachées çà et là au trop plein des programmes. À quoi servait cet élan national s'il n'était pas lancé dès l'école primaire, soutenu au collège, développé au lycée ?

C'est vous dire ma joie quand j'appris ce beau projet.

Enfin l'art allait gagner sa place, au cœur de l'Éducation.

Et quel plus beau symbole que l'installer dans une ancienne prison ?

Comme un pied de nez à son ancien statut !

Qu'est-ce que la Culture sinon des portes qui s'ouvrent, qui s'ouvrent en chacun de nous et qui ouvrent un pays ?

Et puis la Bretagne !

Je vous entends déjà moquer, voire vilipender, mon parti pris.

Mais figurez-vous que mes parents m'ont appris à remercier. Sans elle, sans la Bretagne, sans sa force et ses mystères, sans écouter, chaque jour et chaque nuit, ce bruissant dialogue entre armor et argoat, jamais, jamais je n'aurais grandi.

Alors bon vent, belle mer, à tous ces nouveaux chevaliers du Possible.

Et en avant, en avant la Culture future à partir de Guingamp !

Je vous dois une dernière confiance : si j'ai écrit, c'est aussi par dépit. J'avais treize ans et un entraîneur venait de me dire que non, décidément, j'aurais beau m'entraîner, et m'entraîner encore, je n'aurais jamais le niveau pour remplacer Just Fontaine (pour la majorité d'entre vous, qui étaient bien loin de naître au temps de sa gloire, il fut l'avant centre d'une magique équipe de France).

Erik Orsenna

HISTORIQUE

L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE À TRAVERS SES GRANDES DATES

10

1965

Création de l'éducation socio-culturelle dans l'enseignement agricole

Des enseignants dédiés développent des actions d'Éducation Artistique et Culturelle à destination des lycéens. Le protocole interministériel Culture / Agriculture signé en 1984, renouvelé en 1990 et 2011 renforce ces actions dans les lycées agricoles.

1968

Les principes de l'éducation artistique sont posés

En mars 1968, un colloque intitulé « Pour une école nouvelle » pose les principes de l'éducation artistique qui doit commencer à l'école primaire, s'ouvrir au monde contemporain et privilégier le contact avec les artistes.

1969

Le Plan de 10 ans débute avec l'organisation des structures musicales françaises établi par Marcel Landowsky

Ce plan pose comme priorité : organisation de régions musicales, chacune dotée d'un conservatoire, d'un orchestre, d'un théâtre lyrique, et d'un service d'animation. Est aussi institué un « Tiers temps pédagogique » dans les écoles élémentaires.

1971

Création du Fonds d'intervention culturelle (FIC)

Pièce maîtresse de la politique de développement culturel, ce fonds permet de concrétiser la collaboration entre le ministère de l'Éducation nationale et celui de la Culture, et entre l'État et les collectivités locales.

Début du V^e Plan

Pour la première fois, le développement culturel est considéré comme une composante du développement social. L'une des priorités est de réduire les inégalités d'accès à la culture.

1972

Création du baccalauréat de technicien musique F11

Une option musique est ajoutée au baccalauréat traditionnel. L'enseignement universitaire est assuré par les conservatoires nationaux supérieurs de musique.

1973

Mise en place du « 10% pédagogique »

10% de l'horaire scolaire est consacré à des activités éducatives choisies par les maîtres et les élèves, le programme des autres disciplines étant allégé d'autant.

1974

Création des « classes à horaires aménagés » en primaire et au collège

Suivre les programmes de l'Éducation nationale tout en bénéficiant des enseignements dispensés dans les conservatoires régionaux devient possible. Pour permettre aux enfants les plus doués, indépendamment des moyens financiers de leurs parents, de poursuivre une formation musicale avancée sans sacrifier leur formation générale.

1975

La loi Haby modifie le paradigme éducatif et insiste sur l'éducation artistique

Promulguée le 11 juillet 1975, la loi Haby sur l'éducation, qui réforme en profondeur l'enseignement, insiste sur la place de l'éducation artistique et de la créativité dans la formation primaire et secondaire.

1977

Création de la Mission d'action culturelle en milieu scolaire au sein du ministère de l'Éducation nationale

Elle assure la liaison du ministère de l'Éducation nationale avec les partenaires

concernés par l'éducation artistique : ministère de la Culture, académies, institutions culturelles, établissements scolaires, associations. Priorités : donner un rôle actif aux élèves et toucher les régions défavorisées sur le plan des équipements culturels.

1978

Dans chaque académie est instituée une commission académique d'action culturelle

Cette commission académique est chargée de favoriser le dialogue entre les personnels de l'enseignement et le monde de la création, et d'informer chefs d'établissement et enseignants sur les spectacles et animations proposés.

1980

Lancement des premières « Classes patrimoine » à titre expérimental

Elles seront mises en place en 1982 sur le modèle des classes de neige. Ce principe sera étendu en 1984 aux arts plastiques avec les « Classes arc-en-ciel » qui deviendront en 1985, les « Classes culturelles », ouvertes aux domaines de la création et de la culture.

1983

Signature du protocole d'accord du 25 avril, signé conjointement par les ministres de la Culture et de l'Éducation nationale

Ce protocole marque le début d'une prise en compte de l'ensemble des disciplines artistiques à l'école et affirme la cohérence entre le projet éducatif et le projet culturel. *Ouverture des premiers centres de formation des musiciens intervenants (CFMI).*

1984

Mise en place des ateliers de pratiques artistiques

Ils concerneront, dans un premier temps, les domaines de l'audiovisuel et de l'expres-

sion dramatique puis s'ouvriront dans une dizaine d'autres disciplines. Institution d'une épreuve obligatoire au concours d'entrée à l'école normale pour les arts plastiques et la musique.

1985/86

Ouverture des sections A3 cinéma et théâtres

Ces sections font suite aux options dans ces mêmes domaines et font l'objet d'une épreuve au baccalauréat.

1988

Les enseignements artistiques font partie intégrante de la formation scolaire

Avec la loi du 6 janvier 1988, les enseignements artistiques sont désormais partie intégrante de la formation scolaire primaire et secondaire.

1989

Remise du rapport de Pierre Baqué, professeur des universités, à Lionel Jospin, ministre de l'Éducation nationale, de la Recherche et des Sports

Ce rapport propose un état des lieux et des propositions pour garantir le « droit pour tous à l'éducation artistique ».

1991

Lancement de l'opération « Collège au cinéma »

1992

Mise en place des premiers jumelages entre équipements culturels et établissements scolaires

Pour la première fois, des jumelages entre des équipements culturels et les partenaires concernés par les activités des jeunes dans le temps scolaire et périscolaire sont fixés dans la circulaire n°92-239 du 30 mars 1992.

1993**Création, à titre expérimental, de l'option histoire des arts au lycée****1994****Mise en place, à la rentrée scolaire 1994/1995, de douze sites expérimentaux d'éducation artistique à l'échelle du département**

Objectif : permettre le développement de l'éducation artistique auprès des enfants et des jeunes pendant le temps scolaire et hors temps scolaire.

1995**Le Nouveau contrat pour l'école instaure une initiation quotidienne à la musique dans le premier degré**

Une circulaire datée du 31 octobre, co-signée par les ministères de l'Éducation nationale, de la Culture et de la Jeunesse et des Sports, marque la volonté des trois ministères de pérenniser la politique d'aménagement des rythmes de vie des enfants et des jeunes, et d'associer autour d'un même projet tous les partenaires de l'action éducative.

1998**Signature de la circulaire « L'éducation artistique de la maternelle à l'université »**

Co-signée par les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture, et le ministère délégué à l'Enseignement scolaire, cette circulaire datée du 22 juillet pose comme enjeu majeur une éducation artistique continue et cohérente tout au long de la scolarité.

1999**Institution des ateliers d'expression artistique**

Dans le cadre de la réforme des lycées sont institués les ateliers d'expression artistique, à côté des enseignements artistiques facultatifs, afin d'apporter « une formation correspondant à la volonté de donner aux élèves, dans une exigence de démocratisation, l'accès pour tous aux arts et à la culture ».

2000**Un plan interministériel généralise les pratiques artistiques à l'école**

Les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture lancent un plan de 5 ans pour le développement des arts et de la culture à l'école (dit « plan Lang-Tasca »). Objectif : généraliser les pratiques artistiques et étendre l'accès à la culture.

2002**Signature d'un protocole d'accord consacré aux arts et à la culture dans l'enseignement supérieur**

Le 14 janvier 2002, le protocole est signé par Catherine Tasca, ministre de la Culture et de la Communication, et Jack Lang, ministre de l'Éducation nationale.

Signature d'un protocole de coopération consacré à l'Éducation Artistique et Culturelle

Le 15 avril 2002, le ministère de la Culture et de la Communication et le ministère de l'Agriculture et de la Pêche signent un protocole de coopération consacré à l'Éducation Artistique et Culturelle. Ce protocole met en avant l'association de l'enseignement agricole dans ce domaine, au plan de 5 ans pour le développement de l'Éducation Artistique et Culturelle mis en œuvre.

2005**Le Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle voit le jour**

Installation du Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle (HCEAC), présidé par les ministres de l'éducation nationale et de la culture. Didier Lockwood est nommé vice-président.

2006**Mobilisation internationale à l'Unesco en faveur de l'éducation artistique**

Première conférence internationale organisée par l'UNESCO sur l'éducation artistique. Cet événement, qui a rassemblé plus de 1200 participants venant de 97 pays, s'est tenu à Lisbonne en mars 2006 sur le thème suivant : « Développer les capacités créatrices pour le XXI^e siècle ».

2012**Signature d'une convention cadre entre l'association Orchestre à l'école, le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Culture**

Objectif : le développement de la pratique instrumentale collective au sein des écoles et collèges.

2013**L'organisation du Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle est modifiée**

Élargi aux collectivités territoriales, le HCEAC a pour mission principale de proposer des orientations stratégiques en matière d'Éducation Artistique et Culturelle. Emmanuel Ethis est nommé vice-président.

2016**Présentation de la Charte de l'Éducation Artistique et Culturelle à Avignon par le HCEAC****2017****Emmanuel Macron fixe l'objectif « 100% EAC »**

Objectif : « 100% des enfants touchés par les trois dimensions que sont la pratique artistique, la fréquentation des œuvres et la rencontre avec les artistes, l'acquisition de connaissances dans le domaine des arts et de la culture ».

Présentation du Plan chorale

Les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture ont présenté le « plan chorale » en décembre 2017. Il s'agit d'un plan ambitieux pour développer les chorales sur le temps scolaire.

2018**Mise en place du collège des 10 villes « 100 % EAC » dans le cadre du HCEAC**

Les dix villes laboratoires « 100% EAC » s'engagent à ce que, sur leur territoire, « 100% des enfants bénéficient d'ici 2020 d'un projet EAC structurant chaque année, avec un équivalent de 2 heures de pratique artistique hebdomadaire dans les écoles et en lien avec les acteurs culturels, et la fréquentation d'œuvres ».

Mise en place d'initiatives en faveur de la pratique musicale par des jeunes

Parmi ces initiatives, « la Rentrée en Musique », « le Plan chorale » et le Plan « Tous musiciens d'orchestre » visent à favoriser la pratique collective.



HISTORIQUE

L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE À TRAVERS SES GRANDES DATES

12

Première enquête EAC dans les écoles et collèges

Au cours de l'année 2018, la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (depp-menj) et le Département des études, de la prospective et des statistiques du ministère de la Culture (deps-mc) se sont associés pour mettre en place une enquête à destination des écoles et des collèges afin de mieux connaître l'offre scolaire en matière d'EAC, son organisation ainsi que la part d'élèves bénéficiaires d'actions ou de projets d'EAC et le type d'activités, clubs, rencontres proposés au sein des établissements. Les résultats portent sur l'année scolaire 2017-2018.»

2019

Signature de la Charte pour le développement du Plan Chorale à l'école

La pratique du chant chorale est une dimension fondamentale de la vie des écoles et des établissements. Elle permet de créer de l'harmonie collective et de favoriser les apprentissages par ses vertus cognitives, et tout simplement par le plaisir que la musique crée.

La Région Bretagne annonce souhaiter être la région pilote pour le 100% EAC

En Bretagne déjà, 74% des élèves sont concernés par une opération d'enseignement artistique et culturel, « 158 structures sont impliquées. Et l'an dernier, 190 projets ont été portés par des enseignants »

2020

Création de la Mission Éducation Artistique et Culturelle du ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports

Afin de renforcer le portage stratégique et transversal de l'EAC, une Mission Éducation Artistique et Culturelle a été créée le

1^{er} octobre 2020. Elle est directement rattachée à direction générale de l'enseignement scolaire.

Déploiement d'ADAGE, application dédiée à la généralisation de l'EAC

ADAGE (Application Dédicée À la Généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle) est une plateforme numérique destinée à améliorer le pilotage de l'Éducation Artistique et Culturelle. Elle est destinée à tous les acteurs de l'EAC, des porteurs de projets dans les écoles et les établissements aux instances départementales et académiques, en passant par les partenaires culturels et institutionnels de l'Éducation nationale.

Lancement de la Feuille de route 100% EAC 2020-2021

Le président de la République s'est engagé à ce que tous les enfants bénéficient d'un parcours artistique et culturel cohérent et exigeant durant le temps de leur scolarité. Cet objectif de 100 % sera atteint par un déploiement progressif sur la durée du quinquennat.

Lancement de l'opération Vacances apprenantes

L'opération Vacances apprenantes a pour objectif de répondre au besoin d'expériences collectives, de partage et de remobilisation des savoirs après la période de confinement qu'a connue notre pays. Les enfants et les jeunes les plus privés de ces apports doivent se voir proposer une offre d'activités spécifique et renouvelée.

2021

Mise en place du label « objectif 100 % EAC » des villes engagées par la démarche avec l'appui du cahier d'engagement du HCEAC

Création de la Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle du ministère de la Culture

La délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle définit, coordonne et évalue la politique de l'État visant à garantir la participation et l'accès de tous les habitants à la vie culturelle.

Généralisation du Pass culture

Après une expérimentation de deux ans dans 14 départements, le Pass Culture est élargi à tous les jeunes, sur tout le territoire. À la suite de cette expérimentation, le Pass culture est donc élargi à tous les jeunes, sur tout le territoire, avec une refonte du dispositif et son élargissement aux moins de 18 ans.

Mise en place du premier master et du Bac+1 EAC

Le master EAC a pour objectif de former des professionnels à haut niveau de responsabilité dans des structures engagées dans l'Éducation Artistique et Culturelle. Comme le Bac+1 en EAC, il articule son programme autour des piliers de l'EAC.

Installation d'un living lab en charge de suivre les cohortes d'élèves de Guingamp pendant 10 ans

Il s'agit de faire de Guingamp un laboratoire à ciel ouvert qui se caractérise par le partenariat construit avec et pour l'ensemble des acteurs de l'EAC autour de dynamiques d'observation qui sont qualitatives et quantitatives.

Ouverture de l'Institut national supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle (INSEAC) à Guingamp

La création de l'Institut national supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle au sein du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) répond à une volonté conjointe de déployer le premier lieu dédié à la formation, à la recherche, à l'animation et la production de ressources en Éducation Artistique et Culturelle.

2022

Déploiement national du Pass Culture aux collégiens à partir de la classe de 4e et aux lycéens dans le cadre d'activités d'éducation artistique et culturelle

Ouverture du Master 2 de l'Institut national supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle (Inseac du Cnam) à Guingamp

Déploiement de la Formation Ouverte à Distance de l'Inseac du Cnam

Première vague de labellisation des collectivités 100% EAC

2023

Déploiement du Pass Culture à partir de la classe de 6^e

À l'initiative du Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle, 79 territoires labellisés 100% EAC pour la période 2022-2027

L'Inseac du Cnam organise les deuxièmes Rencontres Nationales de l'Éducation Artistique et Culturelle du 20 au 22 septembre 2023.

Construites en partenariat, ces rencontres offrent un panorama de l'engagement national et territorial dans la dynamique du 100 % EAC en accueillant le colloque régional de l'EAC Bretagne, autour de la transmission du patrimoine et du patrimoine, et en réunissant, pour la toute première fois, l'ensemble des Pôles de Ressources pour l'Éducation artistique et culturelle (PREAC) coordonnés par l'Inseac du Cnam.

L'art et la culture ont enfin leurs « hussards »,
Sandrine Blanchard, Le Monde, 8 novembre 2022

24 | CULTURE

L'art et la culture ont enfin leurs « hussards »

L'institut national d'enseignement supérieur de Guingamp forme étudiants, professeurs et artistes

REPORTAGE
GUINGAMP (CÔTES-D'ARMOR) -
envoyée spéciale

Et vous, quel est votre souvenir d'éducation artistique et culturelle? Y a-t-il une sortie scolaire, dans une salle de spectacle? Une rencontre avec un artiste ou un musée, un atelier de musique en classe, un atelier de danse ou de théâtre qui vous reste en mémoire? Vantée, au nom de l'égalité des chances, par tous les ministres de la culture depuis plus de quarante ans, l'éducation artistique et culturelle (EAC), dans le jargon culturo-éducatif fait toujours partie des promesses politiques. Depuis 2017, Emmanuel Macron s'est engagé à parvenir à « 100 % d'EAC »; offrir à chaque élève, chaque année, au moins une action artistique et culturelle « de qualité ». Quant à la nouvelle ministre de la culture, Rima Abdul-Malak, elle affiche, dans tous ses discours consacrés à l'accès à la culture pour tous, sa volonté de faire de l'éducation artistique et culturelle sa « priorité des priorités ».

« Méthodologie et expertise »
... aller à Guingamp pour trouver la pierre apportée à ce centre public. Dans les Côtes-d'Armor, dès



Création de la chorégraphe Marion Lévy avec les élèves du collège Jacques-Prévert, s...

gamment réhabilitée pour un budget de 9 millions d'euros, elle accueille le centre d'art GwinZegal avec quatre-vingt-dix étudiants et dix doctorants. « Cet

qui a poussé les équipes pédagogiques à phosphoryer, et, maintenant, pour parvenir au 100 % EAC », se persuade ce sociologue de la culture. Il est à l'origine, en 2020, du programme le Quart d'heure de lecture, qui incite tous les élèves de Bretagne à s'arrêter au moins une fois par semaine pour lire. Ce dont ils ont même haité se que la ministre

Depuis 2017, Emmanuel Macron s'est engagé à offrir à chaque élève au moins une action artistique et culturelle.

Roméo Ado,
résidence de création en milieu scolaire. Élèves de
4^{ème} du collège Jacques Prévert de Guingamp et
Marion Lévy, chorégraphe, artiste associée au
théâtre du Champ au Roy et à l'Inseac du Cnam -
Ancienne prison de Guingamp - Mai 2022



I



UN INSTITUT NATIONAL
SUPÉRIEUR **DÉDIÉ À L'EAC**
INSTALLÉ EN BRETAGNE

le cnam
inseac

Institut
National
Supérieur
de l'Éducation
Artistique et
Culturelle

Atelier *Jeux de société*,
élèves de seconde, 2 juin 2023
Inseac du Cnam

Photo : © Inseac du Cnam



EMMANUEL ETHIS,

Recteur de la Région académique Bretagne, chancelier des universités,

Vice-président du Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle

LE RÔLE DES INSTITUTIONS CULTURELLES ET DES PÉDAGOGIES CONTEXTUELLES **POUR RENFORCER LES SOCIÉTÉS DE LA CONNAISSANCE**

17

Renforcer la société de la connaissance, c'est avant tout réfléchir territorialement à comment investir l'ensemble des temps de la vie et l'éducation artistique et culturelle qui est un levier très efficace dans le cadre de ce déploiement.

En France, en Bretagne, à titre d'exemple, nous avons déployé ce que nous appelons les Aires Marines Éducatives. Cela consiste à confier à nos enfants la responsabilité d'une partie du littoral de Bretagne, des plages, des roches... Nous avons pour ambition de faire de toute la Bretagne une Aire Marine Éducative. Nous allons également travailler sur les fleuves avec les Aires Fluviales Éducatives, et sur les terres avec les Aires Terrestres Éducatives. Si je prends ces exemples très précis c'est qu'ils renvoient à une responsabilisation de nos enfants pour leur environnement, un environnement pour lequel ils s'engagent.

Cet engagement mobilise bien au-delà de l'école les institutions culturelles et scientifiques de nos territoires car pour décrocher le label « Aires Marines, Aires Fluviales, Aires Terrestres », nos enfants doivent construire un véritable projet avec des partenaires institutionnels. Chaque projet revêt une dimension scientifique pour comprendre comment fonctionne la mer, la place,



l'écosystème, la biodiversité,... Une dimension écologique liée au développement durable pour comprendre comment agir pour son territoire et le protéger sur la longue durée... Une dimension d'éducation artistique et culturelle pour se saisir de son territoire et se le représenter, le représenter pour les autres, en parler, se faire ambassadeur de la mer, des fleuves et de la terre, bref reprendre en main un récit commun. Près de 100 000 petits Bretons ont investi ce label des aires marines et des autres aires... Ce que nous construisons avec ces éducations transverses, ce sont bien des sociétés de la transmission et des communautés d'apprenants d'un nouveau genre.

L'impact de ces expériences est très puissant car elles permettent de construire de nouvelles sociabilités en lien avec les familles, les amis et impliquent de créer aussi des espaces participatifs de qualité entre l'environnement familial, personnel de chaque enfant, et l'environnement éducatif institutionnel, au bénéfice d'une bonne appropriation du parcours éducatif dans son ensemble et ce autour de nos paysages, des paysages qui deviennent ainsi sous nos yeux de véritables espaces participatifs de connaissance. C'est un moyen très utile de renforcer la société de la connaissance car on apprend avec son environnement et pour son environnement. On retrouve là les principes éducatifs chers à John Dewey de l'éducation par l'expérience avec une continuité réelle entre la société et l'éducation dans tous les temps de la vie. Déployant autant des dispositifs d'éducation formelle et non formelle, avec les Aires Marines, « l'école devient ici une forme de vie sociale, une communauté en miniature étroitement liée aux autres modes d'expérience que le groupe vit en dehors de l'école ».

Bien sûr, tout ceci implique une formation mutuelle de l'ensemble des acteurs qui interviennent autour de ce type de projets où l'on croise conformément à la Charte de l'Education Artistique et Culturelle expériences et pratiques, rencontres et connaissances. De tels projets ne peuvent aboutir en effet que sur la base d'un engagement mutuel des différents partenaires : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, Etat et collectivités territoriales, mais aussi environnement familial et amical. Ceci implique enfin que nous mesurions très précisément les « effets éducatifs » de telles expériences sur la longue durée. C'est pourquoi nous allons suivre grâce à l'équipe de recherche de l'Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle (INSEAC) sur dix ou vingt ans une cohorte entière d'élèves pour mesurer comment l'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie renforce non seulement la société des connaissances mais participe, en développant la capacité de chaque enfant d'agir sur son environnement, à instruire aussi le sens qu'il peut ainsi donner à sa citoyenneté. ♦



Photo : © Insec du Cnam

Séminaire de l'Insec
Art / Sciences : le projet d'écofabrique du littoral
Invité : Didier Olivry
Insec du Cnam, 12 mai 2023

EMMANUEL LAOT,
Professeur agrégé d'Histoire - Géographie

LA PRISON DE GUINGAMP, **DE L'OMBRE À LA LUMIÈRE.**

20

EXTRAIT DE « La Prison de Guingamp, de l'ombre à la lumière. »

A retrouver sur
<https://criminocorpus.org>

Née d'influences européenne et américaine, au cœur de la réforme carcérale française qui imposa le régime cellulaire en France, la prison de Guingamp est un témoignage architectural unique de l'histoire pénitentiaire française et européenne. Maison d'arrêt et de correction construite par le département des Côtes-du-Nord, elle ouvre en 1841 grâce à Charles Lucas, inspecteur général des prisons, Louis Lorin, architecte départemental et Alexis de Tocqueville, le grand historien, penseur et publiciste français. On leur doit cette mise en forme architecturale humaniste de l'idée qu'une prison n'est pas simplement un lieu d'enfermement. Fermée une première fois en 1934, elle accueille des réfugiés espagnols en 1937 et en 1939, puis rouvre en 1941 pour être désaffectée en 1952. Elle a enfermé 31 661 personnes. Vendue par le Département à l'État, elle sert de lieu d'archivage fiscal, de stockage voir encore de logements. Sans aucun entretien, elle se dégrade fortement, victime de tempêtes et d'un incendie. Achetée en 1992 par la commune de Guingamp, puis inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, la démarche aboutit au classement de l'ancienne prison et de son enceinte en 1997. Après plusieurs étapes de travaux de sauvegarde, débutés en 2008, puis de réhabilitation et de réaffectation à partir de 2013 en vue d'un très ambitieux projet artistique et culturel, accessible au public, elle accueille le Centre d'Art photographique GwinZegal en 2019 et l'institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle en 2021.

Born of European and American influences, at the heart of the French prison reform that imposed the solitary confinement regime in France, the prison of Guingamp is a unique architectural testimony of French and European penitentiary history. The prison was built by the Côtes-du-Nord department and opened in 1841 thanks to Charles Lucas, general inspector of prisons, Louis Lorin, departmental architect and Alexis de Tocqueville, the great French historian, thinker and publicist. We owe them this humanist architectural design of the idea that a prison is not

« Mon but a toujours été de trouver des ponts entre les idées et d'abattre des murs. Et les murs renversés deviennent des ponts ».

2013, Angela Davis⁴

simply a place of confinement. Closed for the first time in 1934, it took in Spanish refugees in 1937 and 1939, then reopened in 1941 and was disused in 1952. It locked up 31,661 people. Sold by the Department to the Government, it was used as a place for tax archival storage and even housing. Without any maintenance, it deteriorated heavily, victim of storms and fires. Purchased in 1992 by the municipality of Guingamp, then listed in the supplementary inventory of historical monuments, the process led to the classification of the former prison and its walls in 1997. After several stages of conservation work, which began in 2008, and then rehabilitation and reallocation

from 2013 onwards with a view to a very ambitious artistic and cultural project, accessible to the public, it will house the GwinZegal Photographic Art Centre in 2019 and the National Higher Institute for Artistic and Cultural Education in 2021.

« *Quand on ouvre une école, on évite, vingt ans plus tard, d'ouvrir une prison* » déclare Louis-Charles Jourdan (1810-1881), rédacteur au *Siècle*, cité dans le Grand dictionnaire universel du XIXe siècle de Pierre Larousse, tomes VII (article « ECOLE », 1870) et XIII (article « PRISON », 1875)¹.

Cette phase, qui témoigne de l'optimisme de son temps, a donné naissance à la maxime « Ouvrir une école, c'est fermer une prison », très souvent attribuée à Victor Hugo.

Dans le cas de la Prison de Guingamp, devenue un centre d'art² et l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle³, cette phrase est devenue une devise. On a pu aussi l'évoquer dans le cas de la prison Sainte-Marguerite de Strasbourg qui a fermé ses portes en 1989, avant de devenir, après des travaux de rénovation de l'ensemble de sa Commanderie religieuse, l'École Nationale d'Administration, aujourd'hui l'INSP, l'Institut National du Service Public, créé le 1^{er} janvier 2022.

Ces deux exemples de réaffectation sont bien rares au regard d'un patrimoine carcéral souvent destiné à la destruction. Les débats qui traversent ces lieux de privations de liberté sont d'ailleurs qu'un des aspects du manque de consensus hier comme aujourd'hui sur l'univers carcéral.

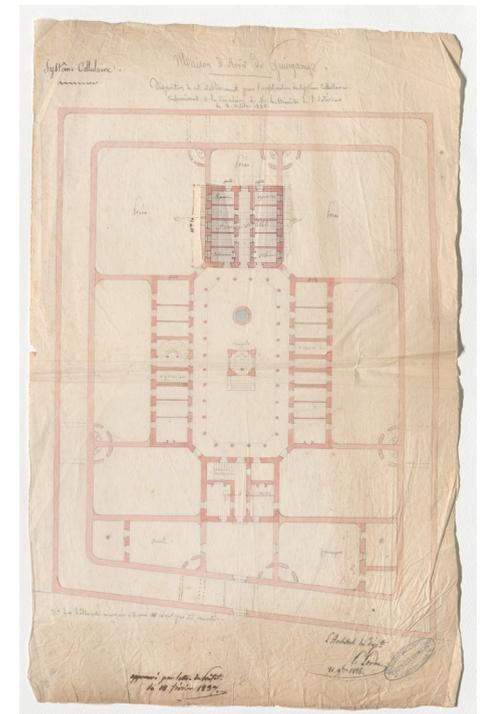
S'intéresser à la prison de Guingamp, c'est ainsi au regard de ces aspects exemplaires, révéler des points de tensions de notre histoire comme des pistes pour faire de ce « sombre patrimoine » un lieu « d'intentions plurielles ». Il est particulièrement utile d'éclairer les inquiétudes des populations, relayées par des élus, sur le coût d'un tel patrimoine à restaurer sans en connaître la destination en termes de réaffectation. La clé de voute du projet à Guingamp aura été, incontestablement,

(1) <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k205359t/f113.item>

(2) <https://gwinzegal.com>

(3) <https://www.cnam-inseac.fr>

(4) « Angela Davis: "J'étais devenue un symbole à détruire" », propos recueillis par Paola Genone et Katell Pouliquen, 8 mars 2013, L'Express https://www.lexpress.fr/culture/cinema/angela-davis-j-etais-devenue-un-symbole-a-detruire_1227824.html



Plan et annotations de l'architecte départemental Louis Lorin en en-tête des plans dressés pour la construction de la maison d'arrêt de Guingamp, 21 novembre 1836 © AD22 4 N 98



Vues des galeries du rez-de chaussée

son architecture particulière, les potentialités qu'elle dégage et son esthétique qui ne manque pas de « séduire » toute personne qui entre pour la première fois dans sa cour centrale. Ce choc esthétique résume, à lui seul, tous les possibles qui ont permis de faire de la Prison de Guingamp un lieu désormais unique, « épicentre en France de l'éducation artistique et culturelle » comme l'a souligné à de nombreuses reprises le président de la République Emmanuel Macron comme le 22 avril 2022 sur France Inter. Ce lieu combine désormais une transmission patrimoniale (par des outils de médiations, des parcours sonores, un livre⁵, des enrichissements numériques⁶) et des missions d'éducation et de culture à l'échelle nationale et internationale.

[...]

Jean-Christophe Castelain, dans *Le Journal des Arts*⁷ a salué en mai 2022 « l'école des « hussards de l'EAC » dont « l'un des bénéficiaires immédiats du lieu est de matérialiser un programme national, multiforme à travers un édifice, monumental, qui plus est, à la charge symbolique très forte ». Sandrine Blanchard, dans son article paru dans le quotidien *Le Monde*⁸, a repris ce vocable militant pour souligner la « méthodologie et expertise » de l'INSEAC « un peu comme des hussards de

Réfugiés espagnols accueillis dans la prison en 1937 et 1939.
Cliché présenté par Jeannine Grimault, dans « La prison cellulaire (1848-1934) », *Les Amis du patrimoine de Guingamp*, n° 32, juin 2002 © AD22 HP 132 C.



l'éducation artistique et culturelle » qui dissémineraient les initiatives ». C'est aussi le cas d'Eric Fourreau dans un numéro de la revue Nectart en 2023, qui invite chacun à pousser « les portes de la prison pour sentir le vent de liberté et d'expérimentation que souffle une petite équipe qui a choisi de transmettre ce qui se transmet : l'éducation artistique et culturelle, qu'on finit par appeler EAC par commodité »⁹.

Désormais, sauvegarde et rénovation appartiennent au passé. Les bâtiments de la Prison sont tournés vers leurs nouvelles missions de transmission, de culture, d'art et d'éducation. De l'ombre à la lumière, de nouvelles vies s'y écrivent, et aux 30 000 prisonniers d'autrefois succèdent visiteurs, spectateurs, étudiants, professeurs, artistes, médiateurs... La prison est devenue emblématique de l'optimisme des hommes et des femmes qui ont fait d'un lieu d'enfermement un lieu d'ouverture pour voir sa mission panoptique se réinventer en synoptique. ♦



Photo : © Inseac du Cnam

(5) Emmanuel Laot, La Prison de Guingamp, de 1841 à nos jours, Mairie de Guingamp, 2021 (<https://www.cnam-inseac.fr/ancienne-prison-guingamp>).

(6) <https://etabli-eac.cnam-inseac.fr/histoire-prison-guingamp>

(7) Le Journal des Arts, N°590, 27 mai - 9 juin 2022.

(8) « A Guingamp, avec les futurs « hussards » de l'éducation artistique et culturelle », Sandrine Blanchard, Le Monde, 6 novembre 2022. https://www.lemonde.fr/culture/article/2022/11/06/a-guingamp-avec-les-futurs-hussards-de-l-education-artistique-et-culturelle_6148716_3246.html

(9) L'Inseac à Guingamp Une utopie qui écrit l'EAC en lettres majuscules ! Éric Fourreau Dans Nectart 2023/1 (N° 16), pages 82 à 91 (<https://www.cairn.info/revue-nectart-2023-1-page-82.htm?contenu=article>)

Robin Renucci anime un atelier EAC à destination des étudiants de l'Inseac du Cnam dans le cadre du séminaire «L'EAC, un apprentissage de l'art par l'art». 14 octobre 2021

GUINGAMP, UNE VILLE 100 % EAC



Arpenteur, 2018
Fonte d'aluminium
et résine polyester

Artiste : Cyril André

Commande publique de la Ville de
Guingamp (Côtes-d'Armor)

Photo : © Inseac du Cnam

(1) <https://www.culture.gouv.fr/Actualités/Villes-laboratoires-100-EAC-les-maires-s-expriment-1-2>

La Région Bretagne s'est engagée à devenir pilote du 100% EAC lors de la première séance délocalisée en Région du Haut Conseil pour l'Éducation Artistique et Culturelle qui s'est tenu à Rennes le 18 janvier 2019. Elle compte trois communes parmi les dix villes pilotes françaises pour le 100% EAC ⁽¹⁾: Quimper, Saint-Brieuc et Guingamp.

Ces villes-laboratoires « 100% EAC » s'engagent à ce que, sur leur territoire, 100% des enfants bénéficient d'un projet EAC structurant chaque année, avec un équivalent de 2 heures de pratique artistique hebdomadaire dans les écoles et en lien avec les acteurs culturels, et la fréquentation d'œuvres.

« La Bretagne est très engagée sur le plan culturel et la Ville de Guingamp a construit un projet 100% EAC pour tous ses jeunes. Elle double tous les jours sa population par son nombre d'élèves et permet donc d'expérimenter l'Éducation Artistique et Culturelle dans des conditions optimales, y compris vers la ruralité. Le 100% EAC est une ambition forte. Chaque jeune scolarisé sur notre commune doit pouvoir accéder à un projet d'EAC déployé soit par nos propres équipements - le Théâtre du Champ au Roy - scène de territoire, la Médiathèque, l'école d'arts plastiques... - soit par des associations et des acteurs privés fortement mobilisés sur ces questions de l'EAC tels que le Centre d'Art GwinZegal, le cinéma, le centre culturel breton ou encore la compagnie de danse professionnelle

Grégoire & Co. L'idée est en somme, de fédérer l'ensemble des acteurs du territoire dans toutes leurs composantes pour consacrer la transmission et répondre à ce formidable défi qu'est le 100% EAC. »

Le maire, Philippe Le Goff, lors du lancement du 100% EAC à Guingamp, en 2018.

Cette commune de 7 000 habitants accueille chaque jour l'équivalent de sa population en élèves scolarisés dans les 8 groupes scolaires, 3 collèges, 2 lycées généraux et technologiques, 4 lycées professionnels et 1 lycée agricole de la ville, venant de son territoire environnant caractérisé par une aire urbaine étendue et la proximité de communes rurales. ♦



Photo : © Inreac du Cnam

Sitis, 2022
Acier corten

Artiste : Alain Laboile

Commande publique de la Ville de
Guingamp (Côtes-d'Armor)

25



Photo : © Inreac du Cnam

Estuaire du Trieux, point de vue du
Domaine départemental de la Roche Jagu
(Côtes-d'Armor)

Plan cavalier de la ville de Guingamp réalisé pour l'association des Petites Cités de Caractère par l'artiste Damien Cabiron. Les plans cavaliers de Damien Cabiron sont au cœur du Kit « Patrimoine de proximité » de l'Établi de l'EAC

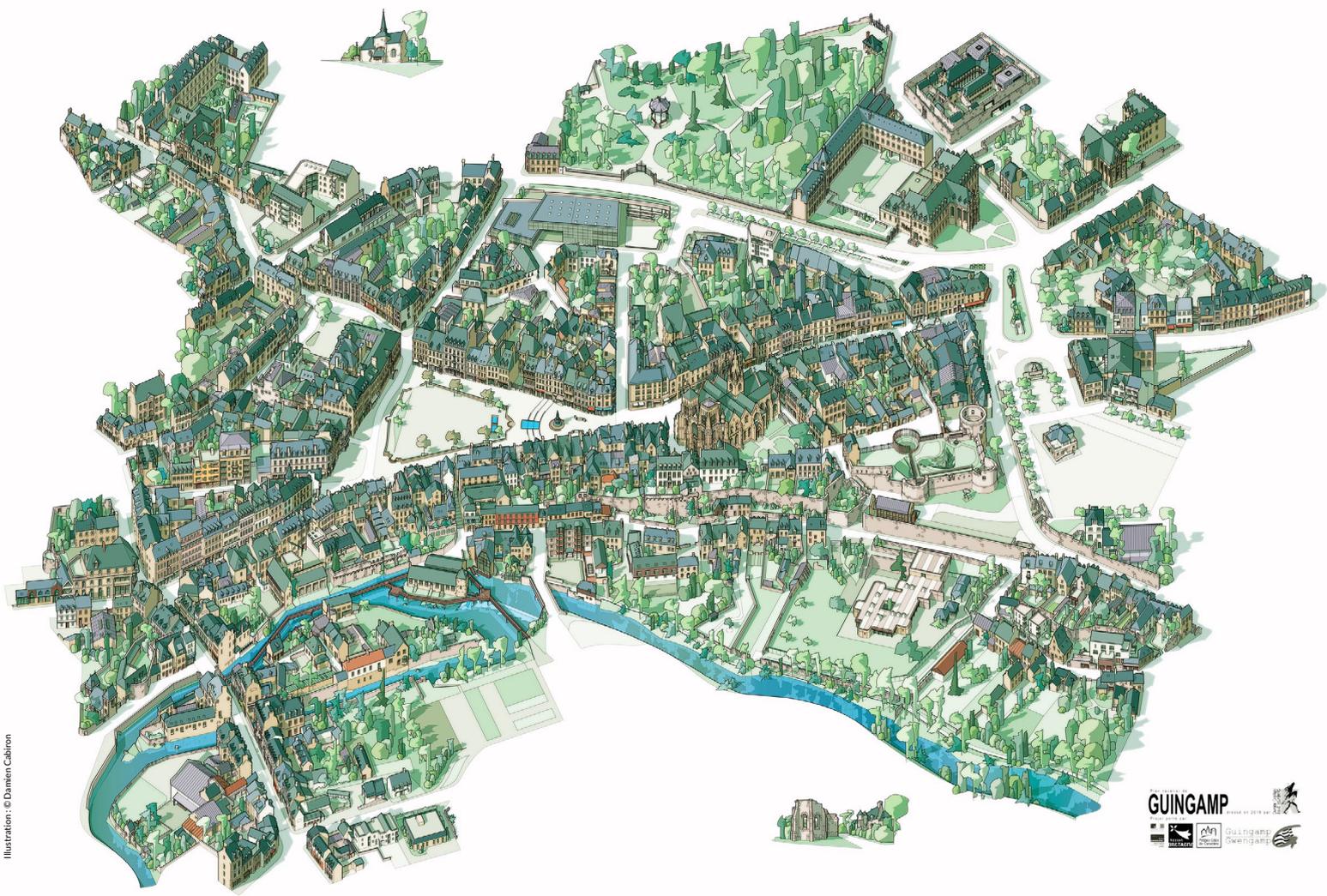


Illustration : © Damien Cabiron

GUINGAMP
Mairie de Guingamp
Logo of the town of Guingamp, featuring a stylized figure and the text "GUINGAMP".

À L'INITIATIVE DU HAUT CONSEIL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

79 TERRITOIRES LABELLISÉS 2022—2027



**AUVERGNE –
RHÔNE-ALPES**

**Académie de
Clermont-Ferrand**
— Clermont-Ferrand
— Communauté de communes
Sumène Artense

Académie de Grenoble

— Communauté
d'agglomération
Porte de l'Isère
— Pont de Claix
— Saint-Martin-D'Hères
— Saint-Michel de
Maurienne

Académie de Lyon

— Saint-Chamond
— Saint-Etienne
— Vaulx-en-Velin
— Villefranche-sur-Saône
et communauté
d'agglomération de
Villefranche Beaujolais
Saône
— Villeurbanne



**BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTE**

Académie de Besançon
— Besançon

Académie de Dijon

— Chenôve
— Dijon



BRETAGNE

Académie de Rennes

— Brest
— Guingamp
— Lorient
— Rennes
— Saint-Brieuc



CENTRE – VAL DE LOIRE

Académie d'Orléans-Tours
— Vierzon



CORSE

Académie de Corse
— Bastia



GRAND EST

Académie de Nancy-Metz
— Frouard
— Metz
— Communauté de communes
Mirecourt-Dompaire
— Nancy
— Communauté de communes
Portes de Meuse
— Communauté
d'agglomération
Saint-Dié-des-Vosges
— Sarreguemines
— Talange
— Département des Vosges

Académie de Reims

— Département de la Haute-
Marne
— Reims
— Communauté
d'agglomération Saint-
Dizier, Der et Blaise
— Tinquaux

Académie de Strasbourg

— Communauté de communes
Alsace Bossue
— Bischwiller
— Communauté de communes
Hanau-La Petite Pierre
— Communauté de communes
Plaine du Rhin



HAUTS-DE-FRANCE

Académie d'Amiens
— Communauté de communes
Val de l'Aisne



ÎLE-DE-FRANCE

Académie de Créteil
— La Courneuve
— Nogent sur Marne

Académie de Versailles

— Cergy
— Limours
— Sannois
— Taverny



NORMANDIE

Académie de Normandie

— Communauté
d'agglomération Lisieux-
Normandie
— Rouen
— Saint-Etienne du Rouvray
— Saint-Pierre-lès-Elbeuf



NOUVELLE-AQUITAINE

Académie de Bordeaux

— Bordeaux
— Communauté de communes
Convergence Garonne
— Communauté de communes
Latitude Nord Gironde
— Communauté
d'agglomération du
Libournais
— Parc Naturel Régional
des Landes de Gascogne
— Communauté
d'agglomération Pau Béarn
Pyrénées
— Communauté de communes
du Réolais en Sud Gironde
— Saint-André-de-Cubzac

Académie de Limoges

— Communauté de communes
Creuse Confluence

Académie de Poitiers

— Communauté de communes
Cœur de Saintonge
— Communauté de communes
Bassin de Marennes
(en partenariat avec la
communauté de communes
de l'Île d'Oléron)
— Communauté
d'agglomération Grand
Angoulême
— Communauté de communes
Lavalette Tude Dronne

— Communauté de communes
4B Sud-Charente
— Communauté de communes
du Thouarsais
— Communauté de communes
Val de Charente



OCCITANIE

Académie de Montpellier
— Perpignan

Académie de Toulouse

— Ramonville Saint-Agne
— Cugnaux



PAYS DE LA LOIRE

Académie de Nantes

— Allonnes
— Communauté de communes
Erdre et Gesvres
— Laval
— Communauté de communes
Océan-Marais de Monts
— Pôle d'équilibre territorial
et rural (PETR) Pays Vallée
du Loir
— Communauté de communes
Sèvre et Loire



**PROVENCE – ALPES –
CÔTE D'AZUR**

Académie d'Aix-Marseille

— Aix-en-Provence
— Aubagne

Académie de Nice

— Cannes
— Carros
— Communauté
d'agglomération
Pays de Grasse



DES FORMATIONS CERTIFIANTES DESTINÉES AUX (FUTURS) PROFESSIONNELS DE L'EAC, **DU BAC+1 AU DOCTORAT**

STÉPHANIE POURQUIER-JACQUIN, *Responsable Formation /Master 1 Maîtresse de conférences
en Sciences de l'information et de la communication*

DAMIEN MALINAS, *Coordinateur et Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication*



Damien Malinas, maître de conférence et coordinateur de l'Inseac du Cnam, présente les lieux et la formation aux étudiants de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation.

Photo : © Inseac du Cnam

En septembre 2021, l'INSEAC a ouvert à Guingamp deux formations accessibles en formation initiale et en formation continue :

- Le DSP Bac +1 « Agent d'accueil des publics de l'Éducation Artistique et Culturelle »
- Le Master « Culture et communication - Éducation Artistique et Culturelle, idéation, dynamiques et pratiques : arts et techniques des publics, interactions et transmission »

L'INSEAC du Cnam a pour mission la création et la mise en œuvre d'une offre de formation initiale, de formation continue et de certification professionnelle supérieure à destination de l'ensemble des acteurs de l'Éducation Artistique et Culturelle.

Ces formations s'adressent aux étudiantes et étudiants, enseignantes et enseignants, artistes, médiatrices et médiateurs culturels, animatrices et animateurs socio-éducatifs et élus et élus locaux avec pour objectif l'accompagnement au développement des projets d'Éducation Artistique et Culturelle et la création d'un environnement favorable à l'essor de l'EAC sur l'ensemble du territoire national.

L'offre de formation initiale et l'offre de formation continue, certifiante et diplômante correspondent à différents niveaux de qualification et a été construite à partir de référentiels de l'EAC établis en lien avec des acteurs professionnels de l'EAC, des professeurs d'établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de la Culture et des artistes.

Le Master Culture et Communication en EAC

Le master « Culture et communication - Éducation Artistique et Culturelle, Idéation, Dynamiques et Pratiques : Arts et Techniques des Publics, Interactions et Transmission » a pour objectif de former des professionnels à haut niveau de responsabilité dans des structures engagées dans l'Éducation Artistique et Culturelle.

Le master articule son programme autour des piliers de l'EAC : la connaissance (des arts et de la culture), la rencontre (avec les artistes et les œuvres) et la pratique (des arts et de la culture). Il péens ou multiculturels ; chargé de mission Éducation Artistique et Culturelle ; chef de projet artistique et culturel ; animation, coordination ou direction de petites équipes et ce en association avec les différents intervenants du monde de la culture engagés sur les actions de l'EAC ; médiation entre les différentes catégories d'acteurs de la vie culturelle au sein des équipements ou de la cité : artistes, publics, presse, élus, techniciens ; chargé de mission et d'expertise pour les médias et pour les institutions culturelles, essentiellement autour de l'observation des publics pour un bureau d'études ou un service des publics ; diagnostic et expertise ; recherche et enseignement universitaire ; artiste, administrateur de structures et de projets culturels ; chargé de relations publiques ; directeur de la communication ; responsable des relations presse ; responsable de la médiation / responsable des publics ; responsable du mécénat, conseil en politiques culturelles et touristiques.

Plus d'informations sur cnam-inseac.fr/diplome-master-culture-communication-eac

Le 1^{er} master dédié à l'Éducation Artistique et Culturelle a pris son rythme de croisière : 500 candidatures en M1 pour la rentrée 2023

Depuis septembre 2022, les effectifs ont augmenté avec l'ouverture du Master 2 :

- Master Culture & Communication, parcours Éducation Artistique et Culturelle :
 - Master 1 : 21 étudiants dont 4 en formation continue.
 - Master 2 : 35 étudiants dont 12 en Formation continue et 3 en alternance.
- Bac+1 Agent d'accueil des publics de l'EAC : 8 étudiants dont 1 en année de césure.
- Doctorat : 8 doctorants sous la direction scientifique d'Emmanuel Ethis.

La seconde campagne de candidature pour l'année 2023-24 a attiré 473 candidats sur le Portail national Mon Master, 25 candidats internationaux via Campus France. 385 dossiers ont été reçus et 174 entretiens ont eu lieu pour la rentrée 2023 pour le M1, 25 ont été retenus en M1, 22 ont candidatés au M2 et 22 entretiens ont été réalisés en M2.

Chiffres clés 2023 :

Depuis la rentrée 2022, l'Inseac compte 72 étudiants inscrits en présentiel à Guingamp, du bac+1 au doctorat.

- 500 candidats ont postulé au Master pour la campagne d'inscription 2023-24, 173 entretiens avec des candidats de 25 nationalités ont été réalisés
- 61 auditeurs en formation ouverte à distance en 2022-23
- 2/3 des enseignements du master sont désormais numérisés pour un accès en Formation Ouverte À Distance (FOAD) via l'offre Cnam
- 27 kits et podcasts sont disponibles sur les plateformes et ouverts à tous
- 50 partenaires pédagogiques et scientifiques de l'Inseac dans toute la France pour l'accueil des étudiants et chercheurs.

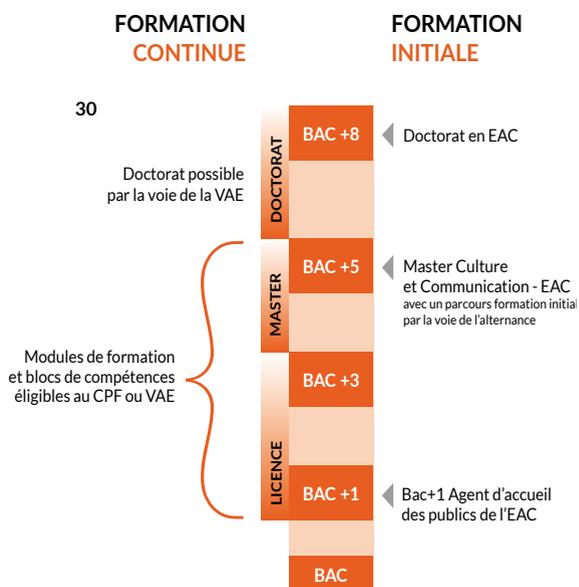
Notoriété Youtube :

- Film Belle-Isle en Avignon > 9000 vues
- Présentation du Master > 69K vues
- Présentation de la Formation Ouverte À Distance > 32K vues



Le DSP Bac +1 « Agent d'accueil des publics de l'EAC »

ADRIEN WALLET, responsable DSP Bac +1, professeur des écoles



Dans un contexte économique difficile, le marché du travail en partie privé de forces vives qualifiées, affiche aujourd'hui un taux de chômage pour les 15-24 ans d'environ 18,6%. De fait de nos jours, encore une trop grande partie de la jeunesse française qui ne parvient pas à accéder à la formation professionnelle ou qui « décroche » trop tôt dans le supérieur, arrive sur le marché de l'emploi sans qualification ni diplôme.

Fort de ce constat et plus que jamais dans sa mission de service public d'ouvrir la formation professionnelle à toutes et à tous et partout, le Cnam s'est attaché à créer un nouveau diplôme d'établissement BAC+1 dont le déploiement a été confié au réseau de la Réussite Vincent Merle. L'objectif à court et plus long terme est de favoriser la réussite en premier cycle de bac+1 à bac+3, notamment des bacheliers professionnels et des bacheliers en recherche d'une nouvelle orientation et d'une intégration professionnelle, à l'issue de la formation. Ce diplôme vient donc compléter l'offre de formation du Conservatoire déployée au Cœur des Territoires à destination des publics sans emploi et/ou stage et sans qualification.

Le diplôme d'établissement de spécialisation professionnelle Bac +1 « Agent d'accueil des publics de l'Éducation Artistique et Culturelle » vise à traduire sous forme de compétences directement utilisables dans un contexte professionnel des enseignements de tronc commun relatifs au métier d'agent d'accueil et des enseignements de spécialité dans les domaines artistiques et culturels. La formation aux fonctions d'agent d'accueil des publics s'organise sur les trois fondamentaux de l'EAC, décrits dans la charte de l'Éducation Artistique et Culturelle. Cette formation peut être suivie en formation initiale et formation continue. Elle est accessible à tout titulaire du baccalauréat, du Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (D.A.E.U.) ou du PASSE numérique. La formation se déroule de septembre à juin. Elle comprend 580 h d'enseignements et 400 h de stage. Elle attribue ainsi 60 crédits européens et poursuit une double finalité : l'insertion professionnelle directe ou la poursuite d'études.

Plus d'informations sur cnam-inseac.fr/bac-1-agent-accueil-eac

Obtenir un doctorat par la VAE au Cnam

Le Cnam offre la possibilité aux candidats qui le souhaitent d'obtenir un doctorat par le biais d'une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Le Doctorat en EAC

La programmation des actions de recherche de l'INSEAC prévoit l'accueil de plusieurs doctorants en sciences de l'information et de la communication. Les sujets de thèses accompagnent les missions de l'INSEAC en réponse aux objectifs fixés par les partenaires signataires de la Convention de création de l'Institut.

Chaque année, le Cnam accueille environ 360 doctorants et délivre 60 diplômes de docteurs inscrits dans une trentaine de spécialités allant des sciences humaines et sociales aux sciences pour l'ingénieur.

Au sein de l'École Doctorale Abbé Grégoire, le parcours doctoral comprend des formations (séminaires, UE du Cnam, MOOC) et des activités professionnelles et de recherche (activités valorisables) qui contribuent au développement des compétences des chercheurs dirigés par un professeur en Sciences de l'information et de la communication et accompagnés par les chercheurs de l'équipe de l'INSEAC sur les terrains de l'EAC.

Plus d'informations sur cnam-inseac.fr/doctorat

Déploiement et programmation de la FOAD

2/3 des modules numériques du Master déclinés à distance sur l'ensemble du territoire national

Le découpage de l'offre de Master en blocs de compétences permet de proposer des modules de formation sur mesure et certifiants à destination du public de la formation continue. L'année 2021 a permis la détection des modules nécessaires à la montée en compétences et professionnalisation des acteurs de l'Éducation Artistique et Culturelle, notamment dans l'Éducation Nationale, avec des travaux réguliers menés auprès des services de l'académie de Rennes (Délégation Académique à l'Éducation Artistique et à l'Action Culturelle (DAAC) et la Direction Académique de la Formation des Personnels de l'Éducation Nationale (DAFPEN). Ces échanges ont abouti à la programmation et la scénarisation de deux modules de formation à distance, d'une durée de 10 à 13 semaines, validés par le contrôle continu et qui comprennent enseignements et mise en pratique, avec un déploiement progressif sur 3 ans de l'ensemble des blocs de compétences du Master.

FOAD

Cette année universitaire nous avons ouvert 7 nouveaux modules :

- **3 modules au premier semestre**, dont les deux derniers sont des nouveautés dans la programmation

- Politiques publiques de la culture (EAC102)
- Réseau de partenariat de l'EAC en France et à l'international (EAC202)
- Conduite d'actions 100% EAC pour tous : idéation, interaction (EAC201)

- **4 modules au second semestre**, dont les deux derniers sont des nouveautés dans la programmation

- Politiques publiques de la culture (EAC102)
- Concevoir et piloter un projet en EAC (EAC107)
- Innovation centrée sur les publics de la culture (EAC103)
- Evaluation de projets en EAC (EAC109)

L'Inseac du Cnam a conventionné, en termes de formation, avec le Rectorat de Rennes. Deux modules de formation font l'objet de cette convention : Politiques publiques de la culture (EAC102) et Conception d'un projet en éducation artistique et culturelle (EAC107) du second semestre. Ces modules s'adressent à une quarantaine d'enseignants, référent culture, du premier et du deuxième degré.

Plus d'informations sur <https://www.cnam-inseac.fr/Page/Formation-ouverte-a-distance>

DE LA RECHERCHE SUR LA LONGUE DURÉE POUR SUIVRE **LES FUTURES GÉNÉRATIONS EAC DANS UNE VILLE-LABORATOIRE**

EMMANUEL ETHIS, *Recteur de la Région académique Bretagne, chancelier des universités,
Vice-président du Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle*

DAMIEN MALINAS, *Coordinateur et Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication*

RAPHAËL ROTH, *Responsable Recherche / Master 2 Maître de conférences en Sciences de l'information
et de la communication*

« L'Éducation Artistique
et Culturelle doit faire
l'objet de travaux de
recherche et d'évaluation
permettant de cerner
l'impact des actions,
d'en améliorer la qualité
et d'encourager les
démarches innovantes. »

Article 10 de la Charte pour l'EAC

Un laboratoire à ciel ouvert (Living Lab) de l'Éducation Artistique et Culturelle

Les caractéristiques sociales, démographiques, géographiques, culturelles et éducatives de la ville de Guingamp et du département des Côtes-d'Armor font de leur population un échantillon représentatif de la population française du point de vue de l'**indice de position sociale** des élèves et de l'**indice d'éloignement**, deux indicateurs de la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) du ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse.

Living Lab avec expérimentations sur le territoire 2022-2023 : 1811 questionnaires dans les établissements guingampais et 6 ateliers participatifs

En déployant un living-lab de l'EAC, il s'agit de faire de Guingamp un laboratoire à ciel ouvert qui se caractérise par le partenariat construit avec et pour l'ensemble des acteurs de l'EAC (DAAC, DRAC, collectivités territoriales, communauté éducative, structures et événements culturels, artistes, élèves et familles) autour de dynamiques d'observation qui sont qualitatives et quantitatives. L'approche tient ainsi compte de la nécessité d'une observation qui porte sur des élèves « vécus » et non « modèles » et sur l'association de partenaires dans la démarche d'évaluation de dispositifs d'EAC déjà éprouvés ou eux-mêmes expérimentaux (dont les kits produits par l'Inseac).

L'organisation des Rencontres nationales de l'EAC

Du 20 au 22 septembre 2023, l'Inseac organise les Rencontres nationales de l'EAC à Guingamp en partenariat avec le Département des Côtes-d'Armor, le Rectorat de la Région académique de Bretagne, la DRAC Bretagne et la Région Bretagne. Ces Rencontres consacrées aux "Saisons de l'EAC" défendent l'idée d'une éducation accessible pour tous, dans tous les temps de la vie. Fondées sur l'article 1 de la charte de l'EAC, elles intègrent une journée d'études qui repose sur des tables rondes permettant d'aborder ces enjeux d'accessibilité et de démocratisation culturelle au cœur de la démarche universelle de l'EAC.

Pôles de Ressources en Éducation Artistique et Culturelle (PREAC)

DAMIEN MALINAS, *Coordinateur et Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication*
JULIE WOZNIAK, *Coordinatrice des PREAC*

Les Pôles de ressources pour l'éducation artistique et culturelle (PRÉAC) contribuent à développer une culture commune de l'Éducation artistique et culturelle (EAC) et à susciter l'envie des acteurs de mettre en œuvre des projets territoriaux impliquant directement les enfants et les jeunes, quels que soient leur lieu et temps de vie (accueil petite enfance, établissements scolaires, périscolaire, accueil de loisirs, établissements et structures accueillant des jeunes suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse, établissements sociaux et médicaux notamment).



Téléchargez le programme des
Rencontres de l'EAC

Chiffres clés 2023 :

- 42 partenariats dont 14 conventions de recherche signées
- 9 thèses à la rentrée 2022-23, 10 thèses à la rentrée 2023-24
- 22 experts de l'EAC issus du monde académique et professionnel invités dans les séminaires 2021-22 et 2022-23 de l'Inseac
- Les Rencontres nationales de l'EAC en septembre 2023
- 1811 questionnaires récoltés dans 6 établissements de Guingamp dans le cadre de l'enquête 2023 sur le Living Lab de l'EAC
- 25 publications ou communications dans des revues, journées d'études, colloques nationaux et internationaux par l'équipe de recherche et doctorants de l'Inseac entre 2021 et 2023
- 1 Groupement d'intérêt scientifique national et international de l'EAC en cours de constitution



GUINGAMP ET LES CÔTES-D'ARMOR : UNE « PETITE FRANCE » DE L'EAC

Un territoire représentatif de la population française au regard de l'Indice de position sociale (IPS)

Tableau 1 : indice de position sociale des élèves du Living Lab (données 2019)	
Guingamp	100,129
Côtes d'Armor	103,5
France	103

Pour compléter l'indicateur classique de Profession et Catégorie Socioprofessionnelle (PCS) en quatre catégories, un nouvel indice quantitatif a été créé : l'indice de position sociale. Il existe plusieurs versions de l'IPS : l'IPS du père, l'IPS de la mère, l'IPS croisé des deux responsables légaux.

Pour chaque élève, un IPS croisé est obtenu à partir de la PCS des deux responsables légaux. En effet, à chaque couple de PCS correspond une valeur quantitative, valeur d'autant plus élevée que les PCS sont considérées comme favorables à la réussite scolaire de l'élève.

Un territoire représentatif de la population française au regard de l'Indice d'éloignement

Tableau 2 : indice d'éloignement des élèves du Living Lab (données 2019)	
Guingamp	-1,03
Côtes d'Armor	0,13
France	0

La Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'éducation nationale a mis au point un indice appelé « indice d'éloignement » qui permet de synthétiser plusieurs dimensions liées aux élèves dans un seul indicateur continu. Cet indice prend en compte aussi bien le lieu de résidence des élèves, l'offre de formation proposée autour de l'établissement et enfin la distance vis-à-vis des différents équipements (sportifs, culturels). Pour le moment cet indice ne concerne que les collèges.

Au niveau de la France entière cet indice est égal à 0 (correspond à la moyenne des indices de l'ensemble des collèges français). Plus la valeur est élevée plus le collège est éloigné. À l'inverse, plus la valeur est négative, plus l'éloignement est faible.

Suivi de cohorte : une étude sur 10 ans des effets des dispositifs d'Éducation Artistique et Culturelle sur des élèves, de la maternelle jusqu'à l'université

L'enquête prévue sur une période de dix ans dans le périmètre du Living Lab se focalisera sur l'étude des effets de dispositifs d'Éducation Artistique et Culturelle sur des cohortes d'élèves. Les doctorants et enseignants-chercheurs de l'INSEAC suivront les mêmes groupes d'élèves, dans le cadre d'un partenariat avec et pour l'ensemble des acteurs de l'EAC (DAAC, DRAC, collectivités territoriales, communauté éducative, structures et événements culturels, artistes, élèves et familles).

L'approche tient compte de la nécessité d'une observation qui porte sur des élèves « vécus » et non « modèles » et sur l'association de partenaires dans la démarche d'évaluation de dispositifs d'EAC déjà éprouvés ou eux-mêmes expérimentaux (dont les kits de l'EAC produits par l'INSEAC). Cette recherche de longue durée comprend l'accueil de plusieurs doctorants et post-doctorants, la construction d'un réseau de chercheurs en EAC et la production, par les chercheurs de l'INSEAC, d'études et de mesures d'impact pour développer une connaissance approfondie sur les dynamiques de l'Éducation Artistique et Culturelle. ♦

35

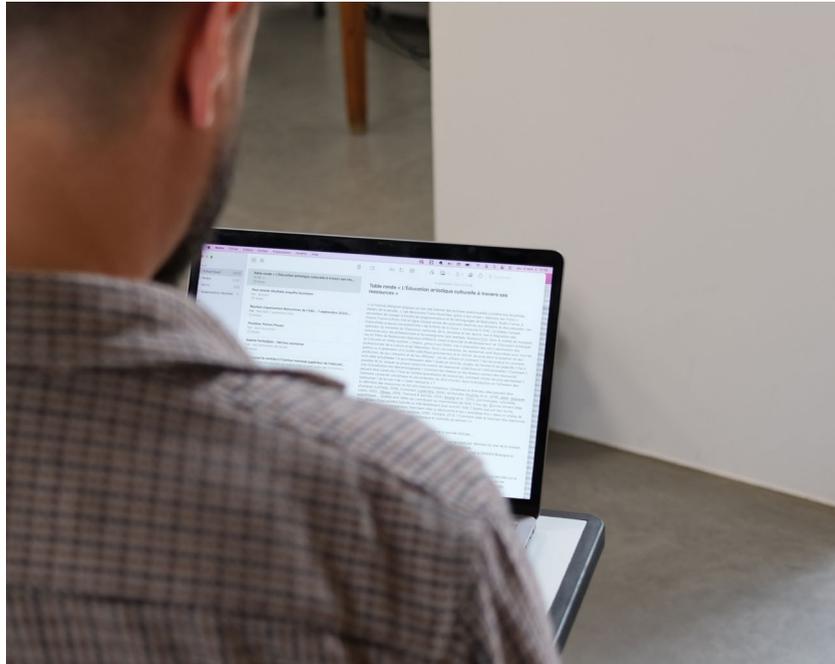


Photo : © Inseac du Cnam

Rencontres de l'Éducation artistique et culturelle,
8 septembre 2022
Inseac du Cnam

Les sujets de thèse qui suivent accompagnent les missions de l'INSEAC du Cnam en réponse aux objectifs fixés par les partenaires signataires de la Convention de création de l'Institut. Ils relèvent d'une programmation sur la période de réalisation d'un doctorat (2021-2024) qui sont amenés à être étendus, reconfigurés ou enrichis en fonction de la progression des programmes de recherche de l'INSEAC et des possibilités de financement des contrats doctoraux.

Structuration de l'équipe de recherche : 9 doctorants en thèse sur les sujets d'EAC

Thèse - Le cinéma et les jeunes chinois de petites villes à l'ère numérique. Thèse de Zeyu Li, depuis 2020.

Thèse - Living Lab de l'INSEAC - Observation des cohortes d'élèves : approche longitudinale et comparative en laboratoire à ciel ouvert à Guingamp. Thèse en cours financée dans le cadre de la convention de création de l'Inseac par la Région Bretagne, le Conseil Départemental des Côtes-d'Armor et Guingamp Paimpol agglomération, occupée par Zoé Lanieste depuis 2021.

Thèse - Éducation artistique et culturelle et enjeux citoyens. Thèse professionnelle ½ temps en cours, occupé par Julien Le Bour depuis 2021.

Thèse - Création et éducation à l'image, une fabrique du regard de l'élève. Thèse qui a débuté à la rentrée 2022, financée dans le cadre de la convention par la Région Bretagne, le Conseil Départemental des Côtes-d'Armor et Guingamp-Paimpol Agglomération, occupée par Justine Jandot Dit Danjou, depuis 2022.

Thèse - Le cinéma des femmes et le progrès de la démocratisation en Iran. Thèse de Rouhollah Hosseini, depuis 2021.

Thèse - Lecture à voix haute - lecture musicale et autres formes hybrides pour une littérature vivante : la place de la lecture dans l'EAC. Thèse professionnelle ½ temps en cours, occupé par Valérie Brayda-Brun depuis 2022.

Thèse - Une éducation par l'architecture : l'art pour medium. L'exemple de la classe d'architectes de l'école Jules Ferry de Pontivy. Thèse professionnelle ½ temps en cours, occupé par Christophe Guilloux depuis 2022.

Thèse - L'Éducation Artistique et Culturelle au Festival d'Avignon : lieux et temps hétéronomes de la transmission. Thèse de Laure-Hélène Swinnen, depuis 2019.

Thèse - Etre «star» de Youtube. Thèse de Judith Cacérés depuis 2018.

PORTRAITS DE DOCTORANTS



Zoé LANIESE,
Doctorante

Si tu étais une connaissance :
L'IPS, qui permet de prendre connaissance d'un établissement scolaire rapidement et efficacement

Si tu étais une pratique :
Un atelier où chacun présente aux autres l'œuvre qu'il a préféré dans les 12 derniers mois

Si tu étais une rencontre :
Celle entre des enfants costar-moricains et la Cour d'honneur du Palais des Papes

Si tu étais un droit :
Je serais le bain obligatoire dans l'océan, comme le réclame Madison à Sofia, maire des enfants, dans la pièce de Pauline Sales « En prévision de la fin du monde et de la création d'un monde nouveau »

Le livre que tu as préféré pendant ton quart d'heure de lecture silencieuse :
« Calvin et Hobbes » de Bill Watterson et mon personnage préféré est sans aucun doute le père de Calvin



Julien LE BOUR,
Doctorant

Si tu étais une connaissance :
Je serais le cercle chromatique de Johannes Itten

Si tu étais une pratique :
Je serais le collage

Si tu étais une rencontre :
Je serais une résidence artistique

Si tu étais un droit :
Je serais le droit d'association

Le livre que tu as préféré pendant ton quart d'heure de lecture silencieuse :
« Le tour du monde en 80 jours » de Jules Verne



Zeyu LI,
Doctorant

Si tu étais une connaissance :
Je serais la cosmologie

Si tu étais une pratique :
Je serais le film d'animation

Si tu étais une rencontre :
Je serais le festival d'Avignon (In & Off)

Si tu étais un droit :
Je serais la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité

Le livre que tu as préféré pendant ton quart d'heure de lecture silencieuse :
« Incandescences » d'Ahmed Madani



Justine JANDOT DIT DANJOU,
Doctorante

Si tu étais une connaissance :
Je serais soit la Philosophie soit la Nature (le fonctionnement du végétal, de l'animal)

Si tu étais une pratique :
Je serais soit la peinture, soit le scrapbooking

Si tu étais une rencontre :
Je serais ma première fois au festival de Gérardmer et aux Rencontres du film documentaire de Mellionnec

Si tu étais un droit :
Je serais le droit des femmes ou le droit à l'erreur

Le livre que tu as préféré pendant ton quart d'heure de lecture silencieuse :
La saga « Blackwater » de Michael McDowell

DES RESSOURCES ET UN SITE DE RÉFÉRENCE **SUR L'ÉDUCATION** **ARTISTIQUE ET CULTURELLE**

38

RAPHAËL ROTH, Responsable Recherche / Master 2 Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication ;
MICKAËL SAUVAGE, technicien audiovisuel ; **NICOLAS PERRIGAULT**, chargé de communication

« L'Éducation Artistique et Culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est une éducation à l'art. »

Article 3 de la Charte pour l'EAC

« Écoutez bien ! Voici l'histoire de l'Établi de l'Éducation Artistique et Culturelle. L'Établi dans un atelier, c'est une table sur laquelle on dispose ou fixe la pièce à travailler. L'Établi de l'Éducation Artistique et Culturelle, c'est une série de kits mis à disposition de toutes et tous, dont l'objectif est de se saisir facilement des outils qui permettent à toutes et tous une rencontre, une pratique et une connaissance des arts et de la culture. Comment ? Eh bien c'est très simple : chaque kit est composé d'un mode d'emploi sous forme de podcast à écouter en fermant les yeux, de ressources, d'un outil pratique, de fiches de préparation pour l'enseignant, de partenaires artistiques et culturels. Les Kits pédagogiques ne seront pas des pièces terminées, ils sont des suggestions : ils ont vocation à s'enrichir de vos contributions. Piochez-y, baladez-vous, arpentez et laissez-vous guider par notre mascotte. L'Établi de l'EAC c'est également un lieu de formation et de recherche : l'INSEAC. Un lieu physique et à distance dans lequel vous pourrez vous former, produire des ressources et contribuer au Living Lab de l'Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle pour atteindre, ensemble, le 100% EAC. Et maintenant, voici l'histoire... » Lu par le narrateur, Emmanuel Ethis, directeur scientifique de l'Établi de l'EAC.

Les kits de l'Éducation Artistique et Culturelle

La mission d'animation des réseaux de l'EAC qui a été confiée à l'INSEAC se traduit notamment par la production d'outils et de ressources en lien avec les acteurs de l'EAC et les Pôles de Ressources pour l'Éducation Artistique et Culturelle (PREAC). Parmi ces ressources, des kits qui incluent un inventaire des ressources et des bonnes pratiques existantes, sont en construction en partenariat avec des acteurs du monde des arts et de la culture. Ils seront mis à leur disposition et expérimentés dans le cadre du Living Lab de l'INSEAC. Chaque kit a vocation à s'enrichir grâce aux contributions des utilisateurs. Chaque kit peut présenter en guise de références des articles de la charte de l'EAC et des axes prioritaires définis par la feuille de route de l'EAC : chanter, lire, regarder, s'exprimer à l'oral, développer son esprit critique. Ces kits sont conçus au sein du studio Podcast de l'INSEAC, dans le bâtiment dit « des secrets ». ♦



Photo : © Inseac du Cnam



« L'Éducation Artistique et Culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une éducation par l'art. »

Article 4 de la Charte pour l'EAC

L'Établi de l'EAC

Pour prolonger l'expérience des podcasts de l'Établi de l'EAC et présenter les ressources en EAC de l'INSEAC et de ses partenaires, un portail web contributif est mis en place et disponible à l'adresse <https://etabli-eac.cnam-inseac.fr>

Des ressources en EAC des partenaires

- Les pôles de ressources pour l'EAC » : <https://etabli-eac.cnam-inseac.fr/preac>
- Calendrier de formations des PREAC : <https://etabli-eac.cnam-inseac.fr/formations>
- Page « Éducation artistique et culturelle » du site Eduscol du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse : <https://eduscol.education.fr/575/education-artistique-et-culturelle>
- « Mon fil 100% EAC », lettre d'actualité thématique du rectorat de l'Académie de Rennes : <https://daac.ac-rennes.fr/spip.php?rubrique174>
- Veille Éducation artistique et culturelle sur le site Artcena : <https://www.artcena.fr/services-et-accompagnement/service-de-veille-artcena/veille-education-artistique-et-culturelle-eac>



Photo: © Inseac du Cnam

« L'Éducation Artistique et Culturelle permet aux jeunes de donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain. »

Article 6 de la Charte pour l'EAC

Les kits de l'Établi de l'EAC : 27 kits et podcasts ouverts à tous déployés sur les plateformes numériques

- Patrimoine de proximité et vue cavalière
- Poser sa voix et chanter en chœur
- Chaîne de coopération autour d'un ciné-concert
- Les orchestres d'enfants en territoire rural
- La langue de l'autre est aussi la mienne
- Les médias de l'EAC : le cas de la radiovision
- La prison de Guingamp de 1841 à nos jours
- L'EAC en festivals : le cas des Trans Musicales de Rennes
- Les musiciens intervenants en France : l'éducation musicale et ses médiations
- L'EAC en festivals : Francofolies demain
- L'envers du Décor : un dispositif EAC d'une salle de musiques actuelles
- Le prix de l'audace de l'audace artistique et culturelle, prix exemplaire en EAC de la fondation Culture et Diversités.
- L'EAC en patrimoines : le domaine départemental de la Roche-Jagu
- L'accessibilité au cinéma : pour les publics à besoins spécifiques avec le cinéma Les Korrigans de Guingamp
- Culture scientifique et EAC : le cas d'Océanopolis
- L'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle dans l'éducation artistique et culturelle



Des podcasts à retrouver sur le site de L'établi de l'EAC

Ces kits sont accessibles ou en cours de dépôt sur le site Internet <https://etabli-eac.cnam-inseac.fr>, mis en ligne début septembre 2022. Tous les kits sont composés d'un podcast, de ressources et d'outils. Les podcasts sont hébergés par Ausha, plateforme tout-en-un pour promouvoir nos podcasts. Ceux-ci sont alors diffusés d'une part sur notre site internet (<https://etabli-eac.cnam-inseac.fr>) mais aussi sur les principales plateformes d'écoute (Apple Music, Spotify, Deezer, Youtube...). ♦

La mascotte de l'Établi de l'EAC : le macareux moine

L'Établi de l'EAC est conçu avec un ou plusieurs artistes dessinateurs. Il s'agit d'une mascotte qui accompagne les usagers, leur scénario pédagogique. Le macareux moine (aussi appelé calculot, apponat, clown de mer ou perroquet de mer) est un oiseau tout à fait unique qu'on ne retrouve, en France métropolitaine, qu'en Bretagne, plus particulièrement dans la réserve des Sept-Îles, dans le Trégor, à quelques minutes « à vol d'oiseaux » de Guingamp. ♦

41

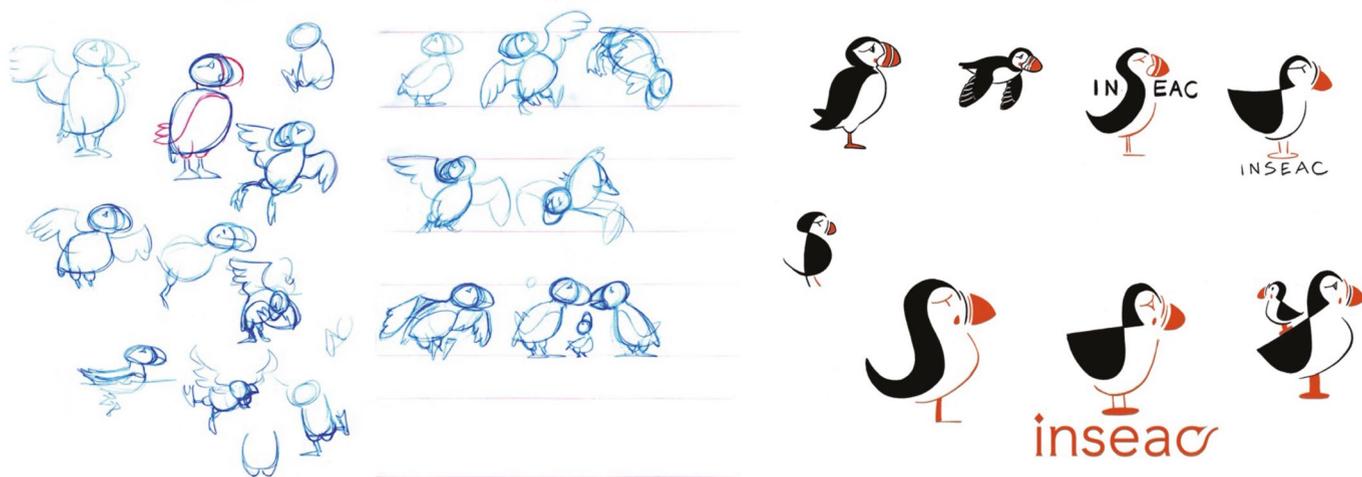


Figure 1 - Concept de préfiguration de la mascotte de l'INSEAC par l'artiste Domas

« Rien de plus singulier et de plus comique que la physionomie de ces calculots. Ils vous regardent en passant d'un air si sérieux ! »

Eugène Ney, Voyage à Terre-Neuve

FOCUS SUR

UN KIT DE L'EAC

LES TRAJECTOIRES DES MUSICIENS INTERVENANTS EN FRANCE

De tous les champs appréhendés par l'éducation artistique et culturelle (EAC), la musique est, en France, celui dans lequel la formation des artistes à l'intervention en classe ou dans divers contextes de médiation est, historiquement et professionnellement, la plus organisée et structurée. La visée du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI), délivré par les neuf Centres de formation des Musiciens Intervenant (CFMI), est de former des musiciens à la médiation de la musique dans des environnements variés (écoles, conservatoires, structures culturelles et artistiques, structures spécialisées, etc.). Artiste et pédagogue, le musicien intervenant évolue dans un contexte partenarial fort (partenariat éducation nationale / culture, partenariats classes / collectivités, ...). Cette particularité du champ musical, par l'existence du statut et du métier de musicien intervenant, est l'objet d'une attention de la part des mondes de l'art (Becker, 2010) et des sphères artistiques pour lesquels la formation des artistes intervenants est moins organisée : arts dramatiques, danse, arts visuels, arts plastiques, etc.

Cette première synthèse présente les résultats d'une enquête qualitative et quantitative réalisée en 2022 sur les trajectoires géographiques, sociales et les réseaux de partenariat des musiciens intervenants en France. Adossée à la dynamique de recherche et d'évaluation des dispositifs en éducation artistique et culturelle de l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inseac), et en partenariat avec le Conseil National des CFMI, l'enquête a pour objectif d'instruire une connaissance des musiciens intervenants sous l'angle de leurs trajectoires (Passeron, 1990) géographiques, sociales, culturelles et de ce que nous appelons ici trajectoires de transmission (Malinas, 2008).

Une forte implantation sur le territoire d'obtention du DUMI.

Les trajectoires géographiques des diplômés des CFMI sont courtes : 71% des musiciens intervenants bretons sont diplômés du CFMI de Rennes, 75% des musiciens intervenants habitants en Auvergne-Rhône Alpes sont titulaires du CFMI de Lyon, 98% des habitants des Hauts de France du CFMI de Lille, ... Les neuf centres de formation des musiciens intervenants, par leur maillage national, sont fortement ancrés sur leurs territoires. Les régions comme la Normandie, les Pays de la Loire ou la Bourgogne Franche-Comté qui ne comptent pas de CFMI bénéficient d'un équilibre de recrutement des dumistes des régions limitrophes (graphique 1).

Les musiciens intervenants ? Des femmes, issues des classes populaires ou moyennes, avec un fort capital culturel acquis par l'école.

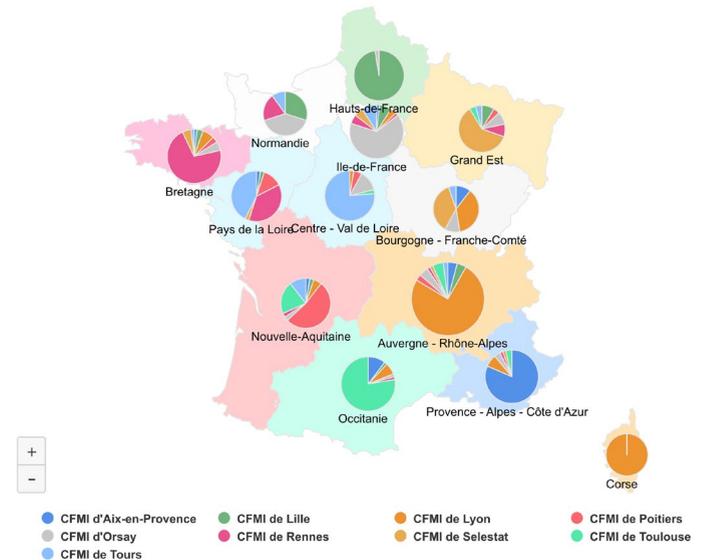
L'enquête 2022 révèle, comme celle publiée en 2013 (Lebon, 2013) que deux tiers (68%) des musiciens intervenants sont des femmes. La profession est plus féminine que la catégorie générale des musiciens professionnels en France, caractérisée par « une dynamique égalitaire inachevée qui se déploie par vagues » (Ravet, 2011). Quant à leurs trajectoires sociales, elles dissonent avec les tendances observées lors des précédentes enquêtes. Ainsi, loin des schémas sociaux des héritiers des formations symphoniques (Lehmann, 2017), les musiciens intervenants sont très majoritairement issus des classes moyennes ou populaires (graphique 2), alors qu'ils disposent d'un capital culturel plutôt fort (graphique 3). L'héritage social des musiciens intervenants est non-dominant. En effet, les dumistes issus des classes dites favorisées (père ou mère cadre) ne dépassent pas les 29%. La comparaison avec le portrait sociologique des musiciens

interprètes professionnels « rebelles » ou « héritiers » en France est à faire (Coulangeon, 2004).

La réussite sociale des musiciens intervenants se fait donc par l'école, et nous faisons l'hypothèse (nous allons la travailler dans la version finale de cette étude) que les musiciens intervenants le rendent bien à l'école.

Un métier « passion » et « couteau-suisse » caractérisé par une diversité de conditions de travail

En effet, les musiciens intervenants disent exercer un « métier passion » caractérisé par une diversité de conditions de travail liées, le plus souvent, aux choix et orientations politiques des collectivités qui les emploient. La distance moyenne parcourue par semaine jusqu'au lieu d'intervention est de 125,8 km alors même que seulement 18% des musiciens intervenants disposent du temps de déplacement intégré à leur temps de travail et 5,7% d'un véhicule de fonction.



Graphique 1 – Les trajectoires géographiques des musiciens intervenants

Un tissu partenarial dense et des attentes au niveau de la médiatisation du métier

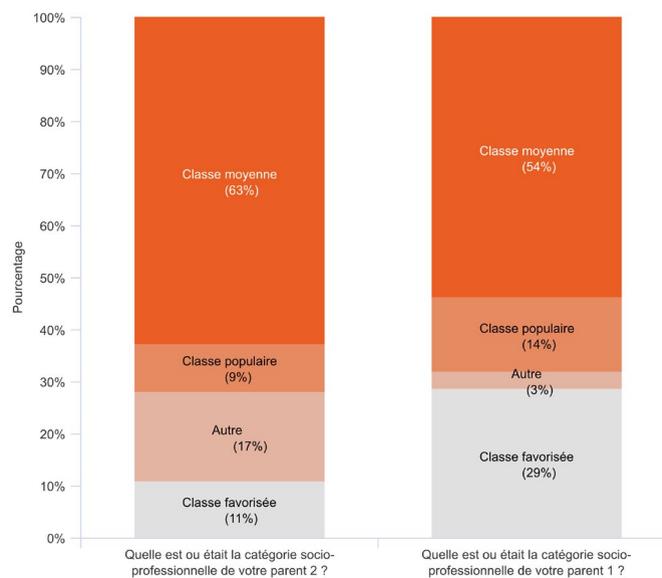
93% des répondants considèrent qu'être musicien intervenant c'est être musicien avant tout, avoir suivi la formation du CFMI (74%) mais aussi savoir créer les conditions du partenariat entre les acteurs de la chaîne de coopération de l'éducation artistique et culturelle, à commencer par la relation d'enseignant / enseignants : « on va demander ce qu'en pense la maîtresse ? » répète systématiquement Gurvan, musicien intervenant depuis trois ans au sein de l'agglomération Guingamp-Paimpol.

Cependant, la qualité des relations entretenues avec les différents partenaires de la chaîne de l'EAC est variable (graphique 4) : les relations sont jugées de satisfaisantes à très satisfaisantes avec les élèves pour 99% des musiciens intervenants, avec les enseignants (94%), les personnels des écoles de musique (84%), les équipes d'autres structures culturelles (62%), les autres artistes du territoire (60%), les parents d'élèves (62%), les conseillers pédagogiques (57%), les collectivités (51%). Élus (40%), inspecteurs de l'éducation nationale (40%), médias locaux et régionaux



« Le retour des employeurs et des partenaires professionnels est si élogieux quant à leur capacité à développer et coordonner des projets artistiques dans le cadre de divers partenariats que l'on doit se demander si l'expérience des musiciens intervenants ne pourrait pas s'étendre à d'autres arts. »

Bordeaux, Deschamps, 2013

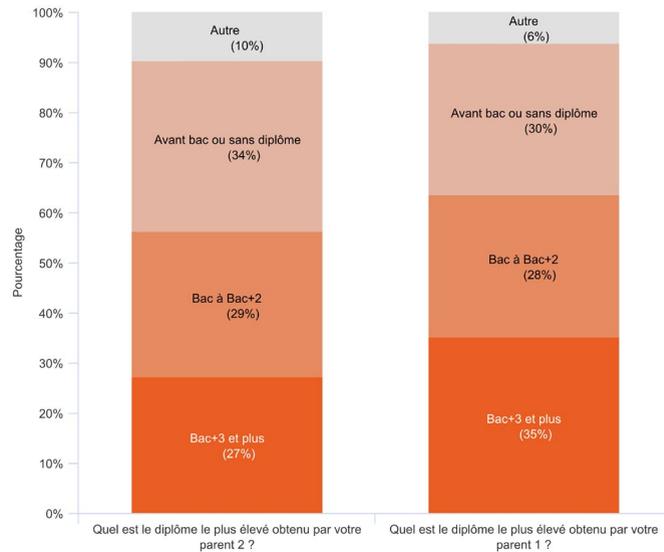


Graphique 2 - Les trajectoires sociales des musiciens intervenants

(34%) reçoivent des avis assez partagés du point de vue de la qualité des relations avec les musiciens intervenants. Ces relations sont en revanche jugées insatisfaisantes ou très insatisfaisantes pour 93% d'entre eux avec les médias nationaux.

Le relais des médias locaux et régionaux n'est pas négligeable si l'on observe la façon dont les journalistes couvrent les interventions des musiciens en classe (la requête « musicien intervenant » dans Google Actualité marque systématiquement l'actualité des musiciens intervenants dans la presse locale et régionale). En revanche, on sort encore difficilement du constat de la méconnaissance du métier par les médias nationaux qui – serpent qui se mord la queue –, quand ils couvrent le sujet font le constat paradoxal du manque de reconnaissance du métier (Lebon, 2013) ou, plus récemment, de la difficulté des CFMI à faire le plein.

Pour Sylvie, dumiste du Conservatoire de l'agglomération Lannion-Trégor, le mot « partenariat » est essentiel : « le partenariat c'est de reprendre ce qui a été fait pendant la séance. Même si on ne chante pas juste, reprendre ce qui a été fait pendant la séance, reprendre les paroles » ou, pour Philippe, conseiller pédagogique en éducation musicale, il s'agit de « faire mieux à deux que tout seul ».



Graphique 3 - Les trajectoires culturelles des musiciens intervenants

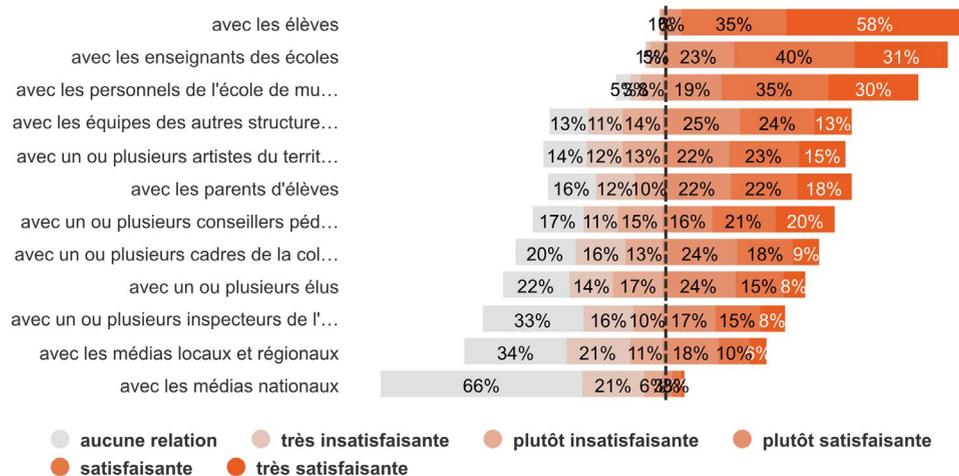
Les trajectoires de transmission favorables à l'éducation musicale - Sociogramme : le jeune cadre dynamique devenu dumiste

Gurvan est musicien intervenant depuis trois dans l'agglomération de Guingamp-Paimpol dans le département des Côtes-d'Armor. Son instrument est la flûte traversière en bois. Diplômé du Centre de formation des musiciens intervenants de Rennes en 2019 et originaire du Trégor, il est « content d'y travailler et de transmettre sur ce territoire (qu'il) affectionne particulièrement ». Les musiques du monde, la culture bretonne, la création de chansons, les créations sonores ou la récupération d'objets composent l'univers musical de ses interventions. Il exerce son métier en milieu scolaire des cycles 1 à 3, en secteurs ruraux ou dans de petites villes, public et privé, dans des lieux de petite enfance, en école de musique et en éveil musical : « notre palette d'intervention est très très large ».

A 42 ans, c'est une deuxième, voir troisième carrière professionnelle qui commence pour lui. Bien que « né dans la musique » - son père est chanteur de musique traditionnelle de Bretagne et, encore bébé, il s'endormait sur les scènes à côté des retours -, Erwan est arrivé en musique tardivement : il a commencé vers 16 ans avec la bombarde grâce à son grand frère en accompagnant



Graphique 4 – Les relations des musiciens intervenants avec leurs partenaires – Q : en tant que MI en milieu scolaire (et sur le temps scolaire), comment situez-vous les différents éléments relationnels de votre métier



son père dans les festou noz. Il se souvient d'avoir vu jouer Jean-Michel Veillon, « un musicien du coin », qui a donné le goût à beaucoup de flutistes de sa génération de pratiquer cet instrument. Petit à petit jouer avec les copains, se produire, faire ses études et, « issu d'un milieu modeste se dire que la musique ce n'est pas pour nous : pas évident de se dire que l'on allait vivre de la musique ».

Après son bac, Erwan vit de travaux manuels. Puis il retourne aux études en cours du soir et obtient un master. D'ouvrier, il passe cadre à l'autre bout de la France. A cette époque il arrête presque complètement la musique : il devient « jeune cadre dynamique » dans l'urbanisme et géographe pour une entreprise publique dans la région Rhône-Alpes et sud-est.

Aux portes de l'entrée en doctorat qu'il devrait consacrer aux transports, sa grand-mère décède. Elle avait 99 ans. La famille de Gurvan lui demande de jouer lors des funérailles. Il reprend son instrument laissé de côté depuis plusieurs années mais a « l'impression de ne pas lui rendre le plus bel hommage » qu'il pouvait lui rendre. Quelques jours après, Erwan décide de présenter le



Les données complètes de l'enquête et le podcast sont à retrouver sur le site de l'Établi de l'éducation artistique et culturelle :

<https://etabli-eac.cnam-inseac.fr/les-trajectoires-des-musiciens-intervenants-en-france/>

conservatoire de Lyon. Il se forme tous les soirs après le travail, et présente le concours du CFMI. Le portrait de Gurvan présente une trajectoire qui n'est pas si singulière si on la compare à celle des 744 musiciens intervenants qui ont répondu au questionnaire qui leur a été transmis. Mails de la chaîne de coopération de l'éducation artistique et culturelle en France, les musiciens intervenants permettent à la musique de sortir de son ineffabilité en lui donnant une matérialité, en la rendant familière, ils ont en leur cœur d'en faire une langue naturelle, et présentent un modèle inspirant pour les champs artistiques et culturels qui travaillent à la formation des artistes à l'intervention en classe. ♦

Direction scientifique

L'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Insec) est placé sous la direction scientifique d'Emmanuel Ethis - Laboratoire DICEN-idf (EA 7339) - Conservatoire national des arts et métiers. Enquête réalisée par Raphaël Roth, maître de conférences à l'Insec et chercheur au sein du laboratoire DICEN-idf (EA 7339).

Méthodologie

La méthodologie déployée pour cette étude croise approches qualitative et quantitative. Intéressée par une « pensée par cas » (Passeron, Revel, 2005), l'enquête alimente la dynamique d'observation des dispositifs déployée au sein de l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle et de son laboratoire à ciel ouvert. Du point de vue qualitatif, l'étude repose sur une dizaine d'entretiens semi-directifs avec des musiciens intervenants sur le terrain du « laboratoire à ciel ouvert » de Guingamp et des Côtes-d'Armor (Guingamp, Paimpol, Saint-Brieuc, Lannion), avec les collectivités concernées, des acteurs de l'éducation musicale et avec plusieurs membres du Conseil national des CFMI. Du point de vue quantitatif, en partenariat avec le réseau des CFMI, et via les conservatoires en France, les centres musicaux ruraux et la Fédération nationale des Musiciens intervenants de produire, l'analyse porte sur les résultats d'un questionnaire adressé aux diplômés des CFMI depuis 40 ans (744 répondants à la date de réalisation de cette synthèse). Se voulant cumulative, cette enquête reprend des variables travaillées dans l'enquête présentée par Francis Lebon en 2013. Les premiers résultats ont été présentés lors des Rencontres internationales sur les médiations de la musique organisées à Montréal (Canada) du 10 au 14 octobre 2022.

Merci à Emmanuel Ethis, directeur scientifique et Damien Malinas, coordinateur de l'Insec du Cnam et à l'équipe qui a contribué à l'étude ou au podcast : Mickaël Sauvage, Nicolas Perrigault, Jean-François Pommier, Béatrice Falusi, Laurent Garreau, Zoé Lanieste. Manuel Zacklad, directeur du laboratoire DICEN-idf. A Jeanne Dassas, étudiante en Master à l'Insec, promotion 2021-23 et aux doctorants de l'Insec. A François Vigneron, Abruil Padilla, Erwan Baudouin, Philippe Poisson, au Conseil national des CFMI et aux équipes des neuf CFMI, à la Fédération Nationale des Musiciens Intervenants (FNAMI) et la fédération des Centres Musicaux Ruraux (CMR). A l'étude partenariale sur les médiations de la musique et l'équipe organisatrice des Rencontres internationales sur les médiations de la musique. A Philippe Falusi, conseiller pédagogique en éducation musicale des Côtes-d'Armor et aux musiciennes et musiciens intervenant qui ont répondu aux questions lors des entretiens semi-directifs, particulièrement : Gurvan Blouin, Marie Genestier, Sylvie Normandin, Lila Bougeard, Philippe Falusi, Céline Cortin, Carlyne Friquet, Bénédicte Lediraison et Stéphane Blanchard, la directrice, l'équipe pédagogique et les élèves de l'école de Quemper-Guezennec et de l'école Grand Clos de Saint Brieuc.

Merci aux 744 musiciennes et musiciens intervenants qui ont répondu au questionnaire.

Bibliographie

Becker, Howard, Les mondes de l'art. Flammarion, 2010.

Bordeaux Marie-Christine, « Pour la généralisation de l'éducation artistique et culturelle... par les territoires », Nectart, 4 (1), pp. 57-65, 2017.

Coulangeon Philippe, Les musiciens interprètes en France. Portrait d'une profession, Paris, La Documentation Française, 2004.

Ethis Emmanuel, « L'éducation artistique et culturelle, principe actif et référence internationale des politiques culturelles », pp. 295-300, in : Fourreau É., dir., L'Éducation artistique dans le monde. Récits et enjeux, Toulouse, Éd. de l'Attribut, 2018

Jonchery Anne, Octobre Sylvie, L'éducation artistique et culturelle. Une utopie à l'épreuve des sciences sociales, SciencesPo, le Presses, Paris, 2022.

Lebon Francis. « La musique autrement ? Les "musiciens intervenants" entre travail social et création artistique », Éducation et sociétés, vol. 31, no. 1, 2013, pp. 171-186.

Lehmann Bernard, L'orchestre dans tous ses éclats. Ethnographie des formations symphoniques, La Découverte, 2005.

Malinas Damien, Portrait des festivaliers d'Avignon. Transmettre une fois ? Pour toujours ? Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, coll. « Art, culture, publics », 2008.

Passeron Jean-Claude. Biographies, flux, itinéraires, trajectoires. In: Revue française de sociologie, 1990, 31-1. pp. 3-22.

Ravet Hyacinthe, Musiciennes. Enquête sur les femmes et la musique. Éditions autrement, Paris, 2011.

LABORATOIRE À CIEL OUVERT

DE L'EAC

La place de l'art et de la culture dans la vie des jeunes Guingampais

Sous la direction scientifique d'Emmanuel Ethis, Damien Malinas et Raphaël Roth

En déployant un living-lab de l'EAC, il s'agit de faire de Guingamp un laboratoire à ciel ouvert qui se caractérise par le partenariat construit avec et pour l'ensemble des acteurs de l'EAC (DAAC, DRAC, collectivités territoriales, communauté éducative, structures et événements culturels, artistes, élèves et familles) autour de dynamiques d'observations qui sont qualitatives et quantitatives. L'approche tient ainsi compte de la nécessité d'une observation qui porte sur des élèves « vécus » et non « modèles » et sur l'association de partenaires dans la démarche d'évaluation de dispositifs d'EAC déjà éprouvés ou eux-mêmes expérimentaux.

« Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de travaux de recherche et d'évaluation permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes. »

Article 10 de la Charte pour l'EAC

Cette enquête a donc été réalisée en ce sens, à l'initiative des doctorants et des enseignants-chercheurs de l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inseac), sous

la direction scientifique d'Emmanuel Ethis, de Damien Malinas et de Raphaël Roth. Les thèses concernées sont celles de Justine Jandot dit Danjou, Zoé Lanieste, Julien Le Bour et Zeyu Li.

L'enquête se déroule sur dix ans et est renouvelée chaque année, l'objectif étant de mesurer l'impact de la culture et de ses politiques, ici le 100 % EAC, sur des collégiens et des lycéens du bassin guingampais. Plusieurs thèmes ont été interrogés : le parcours EAC de l'élève, ses pratiques culturelles domestiques, son rapport à la citoyenneté et le Pass culture. L'objectif de cette enquête est de répondre à cette problématique : comment s'organise la vie culturelle et artistique des jeunes guingampais, ville qui vise le 100 % EAC ? Le questionnaire a fait l'objet d'une passation de un mois auprès d'un panel d'élèves assez diversifié au sein de collèges et lycées publics et privés du bassin guingampais. Au total, 1811 élèves ont contribué à cette enquête.

Cette synthèse regroupe une analyse des résultats selon des axes de recherches qui ont été définis par les étudiants du master culture et communication à l'INSEAC du Cnam.

Cette étude sur les pratiques culturelles de la génération Pass culture a été réalisée à partir de questionnaires dont la passation s'est effectuée au sein des établissements entre le 6 mars et le 7 avril 2023. Ce questionnaire a été rempli par 1811 élèves sur plus de 90 heures de passation en classe ou sur les pauses méridiennes.

Les répondants sont nés entre 2004 et 2011 (95,4 %). 44,1% des répondants sont des collégiens. Les lycéens de filières professionnelles et générales sont répartis de la manière suivante : 44% en filières générales et technologiques et 11% en filières professionnelles. Les élèves en classe de seconde (15-16 ans) sont les plus représentés (25%). Par rapport à la synthèse Living-lab 2022, ces chiffres sont très proches, mais plus diversifiés, car le questionnaire a été proposé aux élèves de sixième et cinquième.

Les élèves scolarisés à Guingamp viennent principalement de Grâce pour 38% d'entre eux, Ploumagoar pour 13 % et les autres sont issus des communes environnantes. Ils sont majoritairement demi-pensionnaires à 72,2%, tandis que 16,5 % d'entre eux sont internes et 11,3 % sont externes. Les taux des demi-pensionnaires et d'internes sont plus élevés qu'au niveau national : une caractéristique de Guingamp qui est liée à la dimension rurale de son territoire, éloigné des métropoles. Au sein de cette synthèse, nous aborderons divers questionnements qui permettraient de mieux appréhender la place de l'art et la culture dans la vie des jeunes guingampais. Pour cela, nous allons dans un premier temps nous concentrer sur les élèves à besoins éducatifs spécifiques, puis sur la pratique artistique, la citoyenneté et nous terminerons par le Pass Culture.

49

L'intégration de tous les élèves à l'école : un enjeu pour l'EAC

Nous avons cherché à savoir si les élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP) tels que la DGESCO les définit, participent autant à la vie scolaire que les autres élèves. Trois groupes d'élèves y sont associés : les élèves du dispositif ULIS, les élèves en situation de handicap et les élèves allophones. On désigne par besoins éducatifs particuliers (BEP) des besoins liés à une situation particulière, impactant la relation à l'école et aux apprentissages. Dans la mesure où les EBEP bénéficient d'aménagements dans leur scolarité, nous avons d'abord interrogé les disparités d'intégration que ces aménagements produisent par rapport aux autres élèves, puis nous avons mesuré l'impact que l'EAC pouvait avoir sur la réduction de ces disparités à l'école. Nous précisons que le rapport des élèves aux BEP est subjectif et que les données dont nous disposons sont peu nombreuses.



Vendredi 5 mai 2023, les doctorants de l'Insec présentaient les premiers résultats de la seconde enquête du Living lab de l'EAC. En présence de Manuel Brossé, Chef de Mission Éducation artistique et culturelle au Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Emmanuel Ethis, Recteur de la Région Académique Bretagne et Vice-Président du Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle, Philippe Le Goff, Maire de la ville de Guingamp, de l'équipe des enseignants-chercheurs de l'Insec, et des chefs d'établissements des collèges et lycées publics et privés du bassin guingampais.



Photo : © Insec du Cham

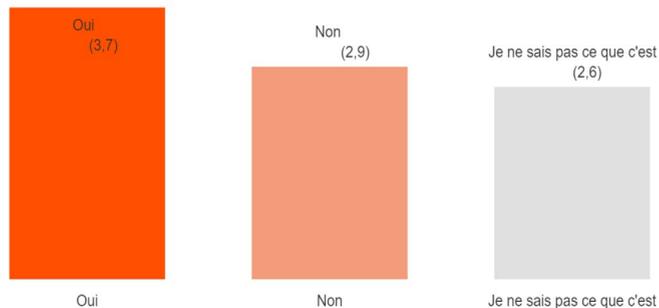
Le groupe des EBEP représente 8,3% des élèves interrogés. Sur ces 8,3% : 46,4 % répondent être en situation de handicap (près de la moitié bénéficie d'un suivi individualisé), 27% étudient dans le cadre du dispositif ULIS (tous sont scolarisés au collège Jacques Prévert), et 53,3% ont une langue maternelle autre que le français (nous considérons qu'il s'agit d'élèves allophones). 4 élèves se retrouvent dans deux de ces trois situations spécifiques. Nous nous sommes alors demandé si l'EAC pouvait favoriser l'intégration de ces élèves ?

Nous constatons dans un premier temps que les actions et projets d'EAC ont largement bénéficié au EBEP ces douze derniers mois : 80% (8 élèves) des élèves du dispositif ULIS ont participé à une ou plusieurs actions d'EAC, 80% (48 élèves) des élèves en situation de handicap ont également participé à au moins une action d'EAC (dont 35,4% à 4 actions et plus), tandis que 71,6% (58 élèves) des élèves allophones ont quant à eux participé à une ou plusieurs actions d'EAC.

La pratique du quart d'heure de lecture peut être un appui à l'autonomie pour les élèves allophones. Dans ce groupe d'élèves, ceux qui le pratiquent régulièrement ont moins tendance à souhaiter de l'aide pour faire leurs devoirs : 43,5 % (10) des élèves qui pratiquent le quart d'heure de lecture tous les jours ne désirent pas d'aide aux devoirs, tandis que 37,6% (6) des élèves qui ne le pratiquent pas aimeraient être aidés pour leurs devoirs. Nous supposons que plus l'élève allophone pratique la lecture, plus il progresse en compréhension écrite et gagne en autonomie de lecture.

La question de la diversité est au cœur de l'EAC et l'école s'empare de cet outil pour faire de nouvelles propositions éducatives à tous les élèves. Passer de la notion d'intégration scolaire au concept d'inclusion constitue certainement l'enjeu de demain vers la construction d'une communauté scolaire qui s'adapte aux besoins de ses élèves.

L'appréciation du théâtre en fonction de la participation à une classe aménagée théâtre sur une échelle de 1 à 5



Il faut lire : les élèves faisant partie de la classe à horaire aménagée théâtre donnent en moyenne 3,7 étoiles sur 5 au théâtre alors que les élèves n'en faisant pas partie donnent en moyenne 2,9 étoiles sur 5.

51

La Question des pratiques

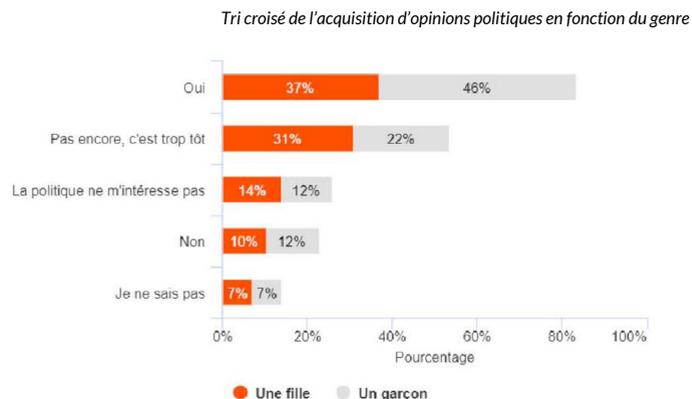
Nous avons choisi de nous intéresser aux pratiques culturelles autonomes des guingampais, nous avons choisi de questionner les contextes, les durées et les représentations liées aux différentes pratiques. L'intensité de pratique sur le temps hors-scolaire sera aussi analysée, pour définir l'intensité des pratiques culturelles des élèves guingampais en temps de « loisir ».

La pratique artistique scénique favorise l'appréciation de spectacles

86% des répondants déclarent apprécier aller voir un concert, qu'ils aient pratiqué la musique dans ou hors du temps scolaire. La musique est parmi les domaines les plus pratiqués par les 15-19 ans : 24% ont eu une pratique amateur musicale (DEPS, 2020). D'autres disciplines sont moins accessibles, et regroupées en pratiques amateurs non-musicales sur l'enquête nationale.



Il faut lire : 37% des filles contre 46% des garçons (+9) déclarent avoir des opinions politiques, alors que parmi les indécis, il y a 31% des filles contre 22% garçons (-9) qui considèrent qu'il est "trop tôt" pour avoir des opinions et autant de filles (7%) que de garçons (7%) à ne pas savoir s'ils ont des opinions politiques. Pour les répondants qui ne s'intéressent pas à la politique, il y a 14% des filles et 12% des garçons (-2), cet écart s'inverse parmi ceux qui déclarent ne pas avoir d'opinions politiques avec 10% de filles et 12% de garçons (+2).

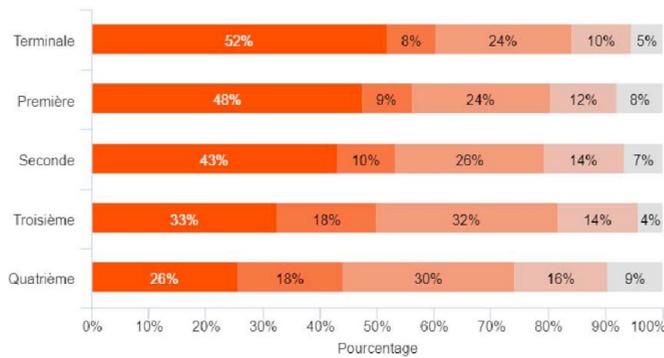


On observe que 54% des élèves répondants ayant pratiqué la danse en dehors du temps scolaire, déclarent apprécier aller voir un spectacle de danse contre 42% en temps scolaire. A propos du théâtre, 67% des répondants pratiquant le théâtre hors du temps scolaire déclarent apprécier les spectacles, contre 43% en pratique scolaire. Nous supposons que les pratiques amateurs renforcent l'appréciation envers les expériences de représentations professionnelles.

D'ailleurs, les répondants qui sont en Classes Horaires Aménagés Théâtre de quatrième et de troisième de Belle-Isle-en-Terre déclarent à 66% aimer se rendre au théâtre, quand cela ne concerne que 35% des répondants de même âge. Le choix de pratiquer sur le temps long semble développer l'appréciation de celle-ci. Concernant le projet de la chorégraphe Marion Lévy, avec des quatrièmes du collège Jacques Prévert, ils sont 35% à déclarer aimer aller voir un spectacle de danse, alors que les répondants du même niveau scolaire (troisièmes en 2022-2023) sont 31%. L'écart est moins important que la classe C.H.A.T mais on retrouve la tendance d'une appréciation plus élevée après de la pratique.

Ainsi, l'investissement dans une pratique amateur et sur un temps long dans le cadre scolaire ou en dehors, développe l'appréciation de cette même discipline. Pratiquer pourrait être un moyen de rentrer dans un univers artistique, d'en acquérir les codes et donc de l'aimer davantage.

Tri croisé entre le niveau scolaire et l'acquisition d'opinions politiques



Il faut lire : les élèves de terminale déclarent à 52% avoir des opinions politiques, à 24% considérer qu'ils sont trop jeunes pour avoir des opinions politiques, à 10% ne pas être intéressé par la politique, à 8% affirmer ne pas avoir d'opinions politiques et à 5% ne pas savoir s'il possèdent des opinions politiques. Alors qu'en quatrième, les élèves déclarent à 26% avoir des opinions politiques, à 30% considérer qu'ils sont trop jeunes pour avoir des opinions politiques, à 18% affirmer ne pas avoir d'opinions politiques, à 16% ne pas être intéressé par la politique et à 9% ne pas savoir s'ils possèdent des opinions politiques.

53

Citoyenneté : l'acquisition d'opinions politiques par la jeunesse

Une partie des questions sur la citoyenneté s'adressait aux lycéens et collégiens à partir de la 4^{ème}, soit à partir de 13-14 ans. Ce panel de répondants s'élève à 1378 élèves, de 968 lycéens et 407 collégiens dont 50% de filles, 46% de garçons et 4% d'élèves qui ne se reconnaissent pas comme tel. Dans cette partie nous allons interroger l'acquisition des opinions politiques au regard du genre et de la scolarité des élèves.

Nous constatons que les jeunes répondants déclarent à 41% avoir des opinions politiques, que plus d'un quart des élèves (27%) se considèrent trop jeune pour avoir des opinions politiques et qu'un autre quart se dit détourner de la politique, par manque d'opinions (12%) ou désintérêt du sujet (7%).

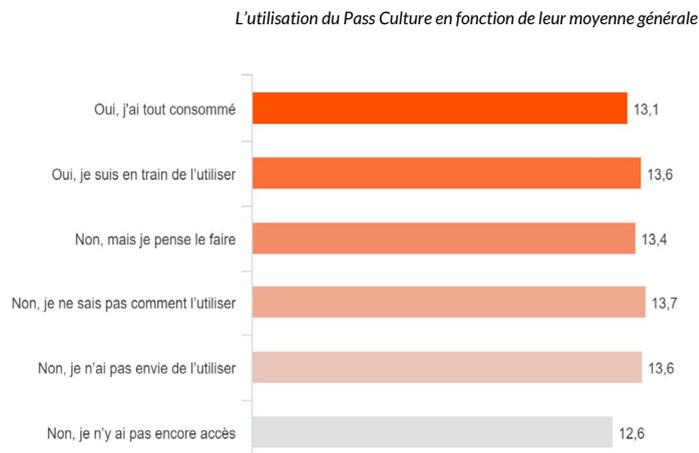
Cependant en fonction du genre et de la progression des élèves dans leur parcours scolaire, on peut constater des différences significatives.

Des opinions politiques qui progressent tout au long de la scolarité

Les garçons à 46%, affirment en grande majorité qu'ils ont des opinions politiques contre 37% des filles. Ces dernières sont plus partagées avec le sentiment d'être encore trop jeune pour avoir des opinions politiques (31%) que les garçons (22%). En revanche, nous pouvons constater une évolution positive et constante de l'acquisition d'opinion politique par les jeunes guingampais à mesure qu'ils progressent dans leur scolarité. 26% des élèves de quatrième, 33% des troisièmes, 43%



Il faut lire : les élèves qui disent avoir consommé tout leur crédit pass Culture ont en moyenne 13,1 de moyenne générale.



des secondes, 48% des premières et 52% des terminales déclarent avoir des opinions politiques. Entre la quatrième et la terminale la proportion d'élèves à déclarer avoir des opinions a doublé (+26), en passant du quart à un peu plus de la moitié des élèves. Malgré tout, pas loin d'un quart des élèves de terminal (24%) ne se considère pas encore prêt pour avoir des opinions politiques alors qu'ils sont dans une période décisive d'obtention de leur majorité. Nous nous demandons alors si les résultats scolaires peuvent être un facteur d'opinions politiques ?

La moyenne générale est un indicateur moyennement fiable sur l'acquisition d'opinions politiques des jeunes

Par tri-croisé, nous essayons de savoir si la moyenne des élèves peut être un indicateur sur l'acquisition d'opinions politiques. Lors de la passation, la moyenne générale des 1378 élèves sur leur dernier trimestre était de 13,4/20, avec une différence peu significative entre les filles et les garçons. On y observe que les jeunes qui affirment avoir des opinions politiques ont une moyenne de 13,7/20, au plus proche de celle-ci, on retrouve ceux qui ne se considèrent pas prêts avec 13,5/20 et au plus éloignés ceux qui déclarent ne pas avoir d'opinions politiques avec 12,5/20. La moyenne générale semble donc pouvoir être un indicateur sur l'acquisition d'opinions politiques. Toutefois, il faut rester mesuré car l'ensemble des moyennes se situent entre 12 et 14, ce qui signifie que l'ensemble des répondants correspond à la classification des "assez bon élèves". De plus, contrairement à l'acquisition des opinions politiques, les moyennes générales des élèves

ont tendances à légèrement régresser au cours de leur scolarité. En moyenne les collégiens ont 13,7/20 alors que les lycéens ont 13,4/20.

Plus que par les résultats scolaires, les opinions des jeunes de la génération Pass Culture semblent s'acquérir dans le temps, par l'accumulation des expériences vécues. Celles-ci peuvent avoir lieu sur, comme en dehors du temps scolaire, au contact de la société.

Le pass Culture

55

Le pass Culture est un dispositif d'éducation artistique et culturelle qui donne à chaque jeune de 15 à 18 ans un crédit permettant d'accéder à une variété de propositions culturelles. Dans l'enquête de 2022, 14% des lycéens interrogés disaient ne pas avoir connaissance du pass Culture. En 2023 les répondants du questionnaire sont seulement 8% à ne pas le connaître. Les jeunes semblent être plus au courant de l'existence du pass Culture. Ils l'utilisent également bien plus que l'année dernière. Si en 2023, 62% des 15-18 ans déclarent avoir commencé à l'utiliser alors qu'en 2022 ils n'étaient que 36% à l'avoir utilisé, ces derniers dépensent également plus d'argent. Comme l'année dernière, leurs dépenses principales vont dans les filières du livre et du cinéma.

La participation à des projets d'éducation artistique et culturelle n'a pas de relation sur la connaissance du pass Culture. Les deux catégories de publics étant dans les deux cas près de 90% à déclarer connaître le pass Culture. Le nombre de projet EAC vécu n'influe pas non plus significativement sur l'utilisation du pass Culture.

L'utilisation du pass culture en fonction de la moyenne générale de l'élève

La moyenne générale ne semble pas impacter l'utilisation du pass Culture. Les bons élèves (moyenne supérieur à 14) sont 20,9% à déclarer avoir consommé l'intégralité de leur crédit quand ils sont 27,1% à déclarer la même chose pour les élèves ayant une moyenne inférieure à 12. Pour les élèves déclarant ne pas utiliser leur pass Culture, ils sont 41% à avoir une moyenne intérieure à 12 et 39,7% à avoir une moyenne supérieure à 14.



L'utilisation du pass Culture en fonction de la filière et des âges

Il n'existe également pas de différence significative en fonction de la filière. Les élèves en filière professionnelle sont 24,8% à avoir utilisé l'intégralité de leur crédit pour 21,9% des élèves en filière générale ou technologique. En revanche, les élèves de 3^{ème} sont 50% à déclarer avoir déjà consommé l'entièreté de leur crédit. Ils sont cependant moins nombreux à y avoir accès qu'au lycée (le pass Culture est accessible à partir des 15 ans de l'enfant) et ont aussi un crédit moins élevé. En effet, à chaque anniversaire les jeunes reçoivent 20 € pour les jeunes âgés de 15 ans et 30€ pour les jeunes âgés de 16 et 17 ans. Ce crédit est cumulatif. Ce crédit expire la veille des 18 ans et chaque jeune reçoit le jour de ses 18 ans un crédit de 300 euros à dépenser dans les 24 mois suivants.

Avoir de l'argent de poche n'influe pas sur l'utilisation du pass Culture

Enfin, nous nous sommes demandé si les jeunes qui ont de l'argent de poche dépensent plus leur crédit pass Culture, que les jeunes qui n'en ont pas, par habitude de dépense ou si au contraire ceux qui n'ont pas d'argent de poche dépensent plus que les autres pour compenser un manque. Parmi les répondants, 73% disent recevoir de l'argent de poche. Il ne semble pas y avoir de relation significative entre la possession d'argent de poche et l'utilisation du pass Culture. En effet, les élèves qui ont le plus d'argent de poche n'utilisent pas plus leur pass Culture que les élèves qui disent ne pas avoir d'argent de poche. ♦

Cette enquête s'inscrit dans le cadre des recherches doctorales de Justine Jandot dit Danjou, Zoé Lanieste, Julien Le Bour et Zeyu Li, ainsi que du master 1 Culture et communication de l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inseac du Cnam).

Direction scientifique

Emmanuel Ethis, professeur en sciences de l'information et de la communication, ainsi que Damien Malinas et Raphaël Roth, enseignants-chercheurs à l'Inseac du Cnam et membres du laboratoire Dicen-IDF (EA 7339). Rédaction et mise en forme : Néjia Ben Hamida, Neige Bouvet, Lorine Bonmarin, Soline Cadue, Léa Chrétien, Landry Coudert, Clémentine Crossay, Amélie Dagorn-Le Masson, Pauline Durand Wietzel, Elsa Degryse, Simon Keller, Eryne Lecutier, Awena Le Normand, Flora Lenormand, Nia Marsh, Nolwenn Quinquis, JoséphineYvon.

57

Méthodologie

Cette étude sur les pratiques culturelles de la génération pass Culture a été réalisée à partir de questionnaires dont la passation s'est effectuée en classe ainsi que sur les temps de pauses méridiennes. Le questionnaire a été rempli par 1811 élèves. La passation s'est déroulée du 6 mars au 7 avril 2023, et s'est déroulée sur plus de 90 heures, par tranches d'une heure ou deux. Les résultats ont été codés à l'aide du logiciel Sphinx Campus, et traités par la promotion 2022/2023 des étudiants en master 1 et des doctorants de l'Inseac dans le cadre du cours « Arts et techniques des publics : le living-lab de l'EAC, atelier d'enquête du laboratoire à ciel ouvert » dispensé par Zoé Lanieste, Zeyu Li, Damien Malinas et Raphaël Roth au cours du second semestre de l'année universitaire 2021/2022.

Bibliographie

- ETHIS Emmanuel, *Pour une po(i)étique du questionnaire en sociologie de la culture*, L'Harmattan, 2004
- ETHIS Emmanuel, *Sociologie du cinéma et de ses publics*, Armand Colin, coll. « 128 Paris », 2005
- SINGLY François de, *Le questionnaire (5e édition)*, Armand Colin, 2020
- GUILLOU Lauriane, Damien MALINAS, Raphaël ROTH et Camille ROYON, « *Éducation artistique et culturelle* » *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Mis en ligne le 27 juin 2019. Dernière modification le 21 janvier 2022. Accès : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/education-artistique-et-culturelle>
- PASSERON Jean-Claude, *Le raisonnement sociologique*, Albin Michel, 2006
- MALINAS Damien, ROTH Raphaël, *L'éducation artistique & culturelle, une définition*, Livret de bord de l'INSEAC, 2021

JOURNÉE D'ÉTUDE

PREMIÈRES RENCONTRES DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

8 SEPTEMBRE 2022

Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle

« Les arts, comme les sciences doivent leur naissance à nos vices : nous serions moins en doute sur leurs avantages s'ils la devaient à nos vertus ».

Jean-Jacques Rousseau, Discours sur les Sciences et les arts

L'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle du Conservatoire national des arts et métiers (INSEAC) a organisé, avec le Conseil Départemental des Côtes-d'Armor, les premières rencontres nationales de l'éducation artistique et culturelle à l'INSEAC à Guingamp et au Domaine départemental de la Roche-Jagu (22) les 8 et 9 septembre 2022. Ce rendez-vous répond à la volonté des partenaires signataires de la convention de création de l'Inseac d'assurer « la coordination des acteurs de la formation et de la diffusion de ressources touchant à l'EAC » et « la constitution et l'animation d'un réseau visant à fédérer les acteurs de la recherche en EAC ». Il répond à également aux articles 7, 9 et 10 de la Charte pour l'EAC :

« *L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur l'engagement mutuel entre différents partenaires : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales* »

Article 7 de la Charte pour l'EAC

« *L'éducation artistique et culturelle nécessite une formation des différents acteurs favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes* »

Article 9 de la Charte pour l'EAC

« *Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de travaux de recherche et d'évaluation permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes* »

Article 10 de la Charte pour l'EAC

Pensé comme un temps d'échange autour des questions de formation, de recherche et de ressources en matière d'éducation artistique et culturelle, ce premier rendez-vous ouvert à toutes et tous avait pour ambition de réunir les acteurs de l'EAC (professionnels, chercheurs, étudiants, réseaux régionaux et nationaux) autour de la thématique Arts & Sciences. Placées sous la direction scientifique d'Emmanuel Ethis, ces rencontres ont vocation à être le rendez-vous annuel des acteurs de l'EAC, au cœur d'un « lieu-total » de l'EAC : le Domaine départemental de la Roche-Jagu qui accueille l'exposition Anima(ex)Musica – Cabinet de curiosités du XXI^e siècle.

Château, parc, jardin remarquable, éco-jardin, **le Domaine départemental de la Roche-Jagu**, situé à Ploëzal dans les Côtes-d'Armor, accueille, autour du château du 15^{ème} siècle, concerts, spectacles, expositions. Les actions à destination des publics du territoire et des visiteurs sont marquées par la volonté de saisir la diversité des types de transmissions du champ des arts, de la culture, des patrimoines architecturaux, matériels, immatériels, faisant du Domaine départemental un « lieu-total » de l'éducation artistique et culturelle.

L'exposition Anima (ex) Musica – Cabinet de curiosités du XXI^e siècle était présentée du 7 mai au 2 octobre à La Roche-Jagu. « Les crises environnementales, climatiques et écosystémiques qui nous menacent aujourd'hui sont l'occasion d'une remise en question des rapports que notre tradition culturelle entretient avec la nature. Dans cette perspective, on assiste à un renouvellement de nos conceptions concernant le vivant. À sa manière, Anima (ex) Musica réinterroge et reconfigure les grands dispositifs épistémiques qui distinguent et organisent les activités et les domaines du savoir dans notre tradition : l'art se distingue de la technique qui se distingue de la science, comme la culture se distingue de la nature et l'homme des animaux... Ces distinctions et ces dispositifs sont en réalité des conventions héritées, mais leurs succès, qui ont assuré leur longue domination, ont pu nous faire oublier que tout cela pouvait être configuré autrement, qu'il existait d'autres découpages du réel et des activités humaines. Après quelques siècles de règne, nous commençons à apercevoir que nos succès se transforment en menace, que la place de l'homme dans la nature et dans l'ensemble du vivant doit être reconsidérée. Anima (ex) Musica s'insinue donc dans cet espace critique qui s'ouvre en se présentant comme un projet naturaliste, artistique, technique, musicale, scientifique, plastique, écologique... Autrement dit, en tentant une redistribution et une déstructuration de ces champs et de leurs rapports. Cet aspect foncièrement hybride, fait de croisement, de mélange, de détournement, de recyclage correspond bien au bricolage culturel cher à Lévi-Strauss. Mais il s'agit aussi de rencontre, c'est à dire d'ouverture à l'altérité. C'est pourquoi le collectif réunit un plasticien, un musicien, un technicien, une entomologiste... ».

Hervé Le Charlès, professeur de philosophie au Lycée Joseph Savina de Tréguier,
Président du collectif Tout reste à faire (exposition Anima (ex) Musica)

Dans le cadre de ces Rencontres, une journée d'étude a été organisée.



Comité scientifique

Sous la direction scientifique d'ETHIS Emmanuel
(Professeur des universités, Vice-président du HCEAC)

BORDEAUX Marie-Christine (Professeure, Université Grenoble Alpes)
DÉTREZ Christine (Professeure, ENS de Lyon)

LAGADEC Yvan (Professeur, Université Rennes 1)

LALLEMENT Emmanuelle (Professeure, Université Paris 8)

MALINAS Damien (Maître de conférence, INSEAC du CNAM)

OCTOBRE Sylvie (Professeure, Ministère de la Culture)

POURQUIER-JACQUIN Stéphanie (Maître de conférence, INSEAC du CNAM)

ROTH Raphaël (Maître de conférence, INSEAC du CNAM)



Table Ronde 1 : L'Éducation artistique culturelle au temps des crises

Modératrice : Emmanuelle Lallement
- Professeure, Université Paris 8, LAVUE UMR 7218

GOVERNEMENT
L'Éducation
Supérieure
Primaire

HAEC

À L'INITIATIVE DU
HAUT CONSEIL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle

- L'éducation artistique et culturelle est une éducation transversale qui agit sur l'ensemble des apprentissages et des compétences.
- L'éducation artistique et culturelle agit sur l'ensemble des apprentissages et des compétences.
- L'éducation artistique et culturelle agit sur l'ensemble des apprentissages et des compétences.

Photo : © Inseeac du Cnam

Table ronde n°1 : EAC en temps de crise
Journée d'étude
Inseeac du Cnam, 8 septembre 2022

TABLES RONDES

Table ronde n°1

« EAC en temps de crise »

Modératrice Emmanuelle Lallement - Université de Paris 8, LAVUE UMR 7218 CNRS)

*Zoé Laniesse - Doctorante en Sciences de l'Information et de la Communication - CNAM, DICEN-IDF EA 7339
Quel impact du confinement sur l'éducation artistique et culturelle ?*

*Camille Royon - Docteure en Sciences de l'Information et de la Communication, chargée d'action culturelle et de production de ressources sur les publics, les Trans Musicales de Rennes
Pratiques et diffusion de concerts en temps de pandémie
Observation et réflexions sur les concerts réalisés en établissements scolaires durant la crise Covid entre avril mai 2020 et avril 2022.*

*Quentin Amalou - Docteur en Sciences de l'Information et de la Communication, chargé de mission, évaluation de l'éducation artistique et culturelle, Rectorat de Rennes
Pratique de lecture des lycéens en temps de pandémie*

Table ronde n°2

« EAC à travers ses ressources »

Modérateur Raphaël Roth - INSEAC, CNAM, DICEN-IDF EA 7339

*Karine Halpern - Doctorante en Sciences de l'Information et de la Communication - CNAM, DICEN-IDF EA 7339
Orchestration des spécialités*

*David Christoffel - Docteur en musicologie, Producteur de radio
Convergences et joies de la diffraction entre création artistique et médiation musicale*

*Matteo Stagnoli - Doctorant en sociologie, EHESS / Université Paris Nanterre, CIERA
L'architecture et l'urbanisme au prisme de la transmission*

Table ronde n°3

« EAC à l'épreuve de la culture scientifique »

Modérateur Yvan Lagadeuc - Université de Rennes 1, Laboratoire ECOBIO UMR 6553 UR1-CNRS

*Emilie Bouillaguet - MCF en Sciences de l'Information et de la Communication, Université de Rennes 2, PREFICS EA 7469
Le dispositif « Arts • SIC • Culture » : quelles médiations dans une mise en culture des sciences (de l'information et de la communication) ?*

*Justine Jandot dit Danjou - Doctorante en Sciences de l'Information et de la Communication, CNAM, DICEN-IDF EA 7339
L'étude du genre de l'écorché, propice à la fabrique d'un regard artistique et scientifique ?*

*Marie-Christine Bordeaux - Professeure en Sciences de l'Information et de la Communication, Université de Grenoble-Alpes, Laboratoire GRESEC
Éducation à la culture scientifique et à l'EAC : une extension du « culturel » ?*

TABLE RONDE 1

EAC EN TEMPS DE CRISE

62

Quel impact du confinement sur l'éducation artistique et culturelle ?

Zoé Lanieste - Doctorante en Sciences de l'Information et de la Communication - CNAM, DICEN-IDF EA 7339

Résumé

Cette communication, à travers une analyse de ce qu'il s'est passé à Avignon entre mars 2020 et mars 2022, décrit trois phases de réactions à la crise sanitaire liée au Covid-19, ainsi que les réactions des publics. La première phase a été la résistance de la part du directeur du Festival d'Avignon, alors que d'autres festivals avaient déjà annulé leurs événements. La deuxième étape a été la réaction en faveur des artistes, avec notamment le Festival OFF d'Avignon qui a mis en place un système de veille pour informer et rassurer les intermittents. La troisième étape a été la réaction en faveur du public, en continuant à dialoguer avec lui. Il y a donc eu plusieurs réactions qui vont du noyau des institutions et des festivals vers les bénéficiaires de ces derniers.

La prudence face au contexte sanitaire a également été un aspect important de cette gestion de crise culturelle. Les pratiques culturelles ont changé et les enfants et adolescents ne l'ont pas vécu de la même façon que les adultes, étant donné que le Covid-19 a enlevé des pratiques qu'ils avaient peu. Cependant, certains pointent du doigt que la crise les a privés de premières fois culturelles. L'EAC (Éducation Artistique et Culturelle) a également été impacté. Anticiper, c'est souvent un des éléments de faisabilité d'une action EAC. Comment faire pour que des personnes et institutions, avec des rythmes différents arrivent à proposer un projet en commun, et notamment lors d'une crise qui empêche toute anticipation.

Deux ans sans EAC à l'école signifiant deux ans sans premières fois culturelles pour les enfants. Pour les structures culturelles étudiées, la période de confinement a été un temps de réflexion sur quel rôle ils avaient à jouer dans la transmission et devrait entraîner par la suite de nouveaux partenariats favorable au développement du 100% EAC.

Pratiques et diffusion de concerts en temps de pandémie

Camille Royon - Docteure en Sciences de l'Information et de la Communication, chargée d'action culturelle et de production de ressources sur les publics, les Trans Musicales de Rennes

Observation et réflexions sur les concerts réalisés en établissements scolaires durant la crise Covid entre avril mai 2020 et avril 2022

63

Résumé

La crise sanitaire est venue bouleverser les pratiques des acteurs culturels, en particulier dans le secteur des musiques actuelles, dans lequel les restrictions ont été les plus longues. Dans le cadre des projets d'EAC, les différentes parties prenantes, structures scolaires, artistes et acteurs culturels ont dû s'adapter. Les établissements scolaires ont été, à un moment donné, les seuls endroits où les concerts étaient possibles. Ce changement, bien qu'il n'ait pas offert les mêmes conditions de diffusion que dans une salle de concert, a permis de retrouver des dynamiques présentes à la création de l'action culturelle. Les retours des publics - d'élèves comme professeurs en l'occurrence -, récoltés lors d'entretiens collectifs, sont unanimes sur le rôle joué par ces actions.

Un concert en établissement offre la possibilité de s'adresser à tous les élèves, d'impliquer des professeurs plus fortement que lors d'une sortie scolaire où bien souvent une seule classe est concernée et d'en faire ainsi une expérience sociale et collective forte. Le sentiment de valorisation ressenti par de nombreux élèves (- de surcroît en zone rurale) à l'idée que des concerts aient lieu dans des établissements rappelle aux fondamentaux de l'EAC. Ce constat révélé par la crise invite à repenser la manière d'envisager l'EAC. L'accès à l'expérience esthétique dans un lieu du quotidien et d'enseignement impose une place primordiale, aussi physique que symbolique de l'éducation artistique et culturelle, pour toutes et tous. Nous analyserons ces actions comme des expériences esthétiques telles que décrites par John Dewey (1934) et à leur irruption dans le quotidien des élèves. Les temps d'observation et entretiens réalisés permettent de réfléchir à la relation qu'entretiennent les élèves avec leur établissement scolaire et au sens d'un imprévu dans leur quotidien scolaire.

Ces mois de crise sanitaire analysés au regard de l'évolution des formes d'action culturelle amènent à réfléchir à des formes plus diverses de diffusion et aux possibilités d'approfondissement des d'ancrage des relations qu'elles créent..

Bibliographie

DEWEY John, L'art comme expérience, Folios, Essais, 1934. DUBOIS Vincent Une politique pour quelle(s) culture(s) ?. Les Cahiers français : documents d'actualité, La Documentation Française, 2003, 312, p. 19-24. ETHIS Emmanuel, FABIANI Jean-Louis, « Conclusion. Pour une sociologie des publics de la culture « reterritorisée » », in ETHIS Emmanuel éd., Avignon, le public réinventé. Le Festival sous le regard des sciences sociales. Paris, Ministère de la Culture - DEPS, « Questions de culture », 2002. KERLAN Alain. « L'éducation artistique et culturelle, entre utopie et hétérotopie. Éléments de généalogie », Quaderni, vol. 92, no. 1, 2017. KERLAN Alain, « À la source éducative de l'art », Staps, vol. 102, no. 4, 2013.



Pratique de lecture des lycéens en temps de pandémie

Quentin Amalou - *Docteur en Sciences de l'Information et de la Communication, chargé de mission, évaluation de l'éducation artistique et culturelle, Rectorat de Rennes*

Résumé

Cette contribution s'intéresse au prix Goncourt des lycéens, créé en 1988 dans l'académie de Rennes, en tant que dispositif d'éducation artistique et culturelle. Sur la base d'un questionnaire auquel trois salves d'élèves ont répondu, en 2019, 2020 et 2021, l'enquête menée par la DAAC Bretagne, qui coordonne le dispositif, a permis d'obtenir plus de 1800 réponses. À noter que ce dispositif fait partie de ceux qui ont pu perdurer durant la pandémie de COVID-19.

La contribution étudie le fonctionnement en jury successifs du prix Goncourt des lycéens comme un apprentissage de la prise de parole et la création d'un espace public au sens où l'entend Jürgen Habermas. Cet espace public permet d'une part d'égaliser les pratiques culturelles au sein du dispositif, donnant ainsi à chaque élève la possibilité d'émettre un avis au sein du collectif, et d'autre part de permettre l'émergence d'une autre forme d'intelligence, caractéristique de l'éducation artistique et culturelle.

Enfin la contribution s'intéresse à la construction même d'un projet d'éducation artistique et culturelle, reposant sur trois piliers : la pratique (ici, de lecture), la rencontre (avec de sauteurs) et la connaissance. L'irruption de la pandémie au milieu du travail d'enquête a permis de comprendre l'importance de ces trois piliers. L'enquête montre que dès qu'une crise intervient et vient fragiliser l'un des trois piliers, les deux autres viennent en soutien et permettent d'assurer la solidité du projet.

Écouter l'enregistrement de la table ronde n°1

<https://podcast.ausha.co/l-etabli-de-l-eac/les-rencontres-de-l-eac-l-eac-au-temps-des-crise>



TABLE RONDE 2

EAC À TRAVERS SES RESSOURCES

65

Orchestration des spécialités

Karine Halpern - *Doctorante en Sciences de l'Information et de la Communication - CNAM, DICEN-IDF EA 7339*

Résumé

Les métiers du cinéma, mais aussi des industries culturelles, font des humains des ressources à part entière, à la fois objets de contrats, de polices d'assurance, et de listes techniques ou artistiques. Le talent entre en jeu dans cette négociation comme ressource inestimable au sens propre et figuré. Se déclinent alors des spécialités. Parmi elles la profession de médiateur culturel s'est institutionnalisée, et nous pouvons observer que celle de facilitateur est en train de le faire à la marge des métiers du design et du management de l'innovation. Simultanément et au sein des SIC et des « media studies », les travaux sur le concept transmédia se précisent en 2019 avec les « transmedia studies ». Nous associons ces phénomènes aux enjeux de nouveaux métiers. Ainsi, nous avons pu observer un rôle de l'invisible dans l'activité de production de contenus, et de médiation des spécialités qui produisent ces contenus. Le rôle d'orchestrateur.e, infiltré.e, facilitateur.e et médiateur.e, chef de projet dans une intermédiation au-delà d'un soutien technique, artistique, logistique et relationnel. Il ou elle est révélateur de ressources techniques et humaines. Émerge une méta fonction articulant la nécessaire cohérence des contenus et des formes de plus en plus hybrides, une figure de transmédiateur.e, rôle fonctionnel et polyvalent, joker invisible de la co-création. En estimant l'ensemble des ressources de la palette d'un orchestrateur du design transmédiatique, nous pourrions voir pointer un métier de l'invisible pour l'EAC.



Convergences et joies de la diffraction entre création artistique et médiation musicale

David Christoffel - *Docteur en musicologie, Producteur de radio*

66

Résumé

La crise sanitaire est venue bouleverser les pratiques des acteurs culturels, en particulier dans le secteur des musiques actuelles, dans lequel les restrictions ont été les plus longues. Dans le cadre des projets d'EAC, les différentes parties prenantes, structures scolaires, artistes et acteurs culturels ont dû s'adapter. Les établissements scolaires ont été, à un moment donné, les seuls endroits où les concerts étaient possibles. Ce changement, bien qu'il n'ait pas offert les mêmes conditions de diffusion que dans une salle de concert, a permis de retrouver des dynamiques présentes à la création de l'action culturelle. Les retours des publics - d'élèves comme professeurs en l'occurrence -, récoltés lors d'entretiens collectifs, sont unanimes sur le rôle joué par ces actions.

La radio est un vecteur de médiation culturelle particulièrement efficace. La joie des participants aux ateliers radio est presque systématique, mais sur quels critères ? Et si la radio était à son tour un objet d'éducation artistique et culturelle ? En faisant un retour synthétique sur quelques tentatives de rapprocher l'éducation artistique et culturelle et l'éducation aux médias (de l'atelier Les Ondes symphoniques à la Maison de la radio aux recherches-crétions menées avec la BnF et une classe de lycéens primo-arrivants en passant par un partenariat entre la Radio-Télévision-Suisse, l'Université de Genève et le Grand Théâtre de Genève), notre communication a cherché à établir les bases d'une éducation à la culture radiophonique affranchie du présentisme journalistique et ouvert à un rapport artistique au média radiophonique. En cherchant à mettre en jeu une intersection féconde entre EAC et éducation aux médias, nous pointons la nécessité d'une pensée dynamique des interfaces entre les institutions engagées entre elles.

À la relecture de la « Charte pour l'éducation artistique et culturelle », le point n° 2 a pris valeur de liste des objectifs, de label qualité pour un projet EAC, en arrêtant ces quatre critères : « fréquentation des œuvres », « rencontre avec les artistes », « pratique artistique » et « acquisition de connaissances ».

Intégré de nombreux projets comme un cadre normatif (pour ne pas dire comme des cases à cocher), ce point n° 2 risquerait d'affaiblir l'attention sur les autres points. Là où je voudrais donc ici avouer un petit faible pour le point n° 4 : « L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une éducation par l'art. »

Ce changement de préposition qui veut dépasser la seule « éducation à l'art » en mettant l'accent sur ce que pourrait être une « éducation par l'art », ouvre un horizon dans lequel il reste délicat de frayer une brèche pour la radio. Le fait est que les écritures audiovisuelles ont scindé le cinéma et la télévision pour consacrer le premier comme 7^e art, là où les artistes du sonore ne font pas toujours un tapis rouge aussi pompeux quand ils voudraient se considérer chez eux à la radio. Au point que des initiatives qui allient la médiation musicale et la création radiophonique restent plus faciles à défendre dans le domaine de la musique et de l'EAC que dans le domaine de la radio. Comme le montre le récent rapport de l'Arcom sur les activités pédagogiques de Radio France, les enjeux éducatifs à la radio s'en tiennent trop souvent à penser la radio d'éducation à l'art – en l'espèce, un petit bouquet de podcasts – comme un support éducatif. Jamais qu'un support. Toute la question que je voudrais faire avancer étant qu'une éducation par l'art arrive à intégrer l'art radiophonique comme partenaire privilégiée ou, à défaut, partie pleinement prenante de tous les arts sonores, musique y compris. [...]

L'architecture et l'urbanisme au prisme de la transmission

Matteo Stagnoli - *Doctorant en sociologie, EHESS / Université Paris Nanterre, CIERA*

Résumé

Comment transmettre l'architecture ? Quelle est la place de l'éducation à l'architecture et à l'urbanisme dans l'EAC ? Le but de cette proposition de communication est de penser les possibilités d'action de l'éducation artistique et culturelle dans le cas de l'architecture et de l'urbanisme.

Nous analyserons quelques exemples de pratiques pédagogiques interrogeant l'architecture et l'urbanisme comme ressources de l'EAC (l'architecture moderne et contemporaine, l'univers bâti du quotidien, l'urbanisme citoyen) et, en second plan, comme univers disciplinaires d'une culture scientifique et technique.

La réflexion sur la relation entre architecture, sciences de la communication et sociologie nourrit notre travail de thèse, une recherche sur l'architecture contemporaine pour l'art en Europe, questionnant les liens entre environnement urbain, espace public et pratiques culturelles par le prisme de la création architecturale contemporaine du musée d'art ; cette réflexion sera le point de départ pour une lecture des possibilités de lecture pédagogique du palimpseste bâti. Au temps du tout numérique, on invitera à considérer l'importance du concret de la balade urbaine et de la lecture sociologique de l'architecture en tant que ressources d'une éducation à l'architecture et à l'urbain.

La réflexion se fera en deux temps : un aperçu général de l'importance de la culture architecturale et urbaine européenne, notamment dans les terrains qui nous occupent (Italie, France et Allemagne) ; une lecture de l'action menée en France par les CAUE (Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) et d'autres pratiques pédagogiques mises en place dans la redécouverte de l'urbanisme et de l'architecture.

Cette intervention, loin de pouvoir apporter un regard exhaustif, voudrait éclairer sur les potentialités et les richesses de l'éducation à l'architecture et à l'urbanisme dans l'EAC, et notamment sur son pouvoir d'interrogation du palimpseste bâti à l'époque contemporaine.

Écouter l'enregistrement de la table ronde n°2

<https://podcast.ausha.co/l-etabli-de-l-eac/les-rencontres-de-l-eac-l-eac-a-travers-ses-ressource>



TABLE RONDE 3

EAC À L'ÉPREUVE DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE

68

Le dispositif « Arts • SIC • Culture » : quelles médiations dans une mise en culture des sciences (de l'information et de la communication) ?

Emilie Bouillaguet - *MCF en Sciences de l'Information et de la Communication, Université de Rennes 2, PREFICS EA 7469*

Résumé

Nous nous proposons de présenter quelques enjeux et défis relatifs au déploiement d'un dispositif arts-sciences que nous portons depuis 2019 au sein de la Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication (désormais SFSIC), nommé « arts • SIC • Culture ». Depuis 2019, une programmation artistique (spectacles, expositions, performances, projections...) s'installe au cœur du congrès scientifique annuel de la SFSIC, en sélectionnant des œuvres qui mobilisent les thèmes et sujets privilégiés de ces sciences, pour faire de l'art un médiateur culturel et scientifique au sein de la communauté de recherche, entre milieu de la création et de la recherche, entre milieu académique et non académique. L'insertion de ce volet culturel vise à générer des liens et des décloisonnements à différentes échelles (disciplinaires, scientifiques, institutionnels, universitaires, académiques) pour favoriser une transmission des savoirs, des connaissances et de la culture scientifique et technique entre chercheurs d'une part, entre chercheurs et artistes d'autre part. Au-delà, cet événement vise une diffusion de cette culture scientifique auprès de publics étudiants, doctorants, enseignants-chercheurs d'autres disciplines, personnels des universités, résidents des campus universitaires et habitants des quartiers ou campus universitaires, invités à prendre connaissance de la programmation.

Nous souhaiterions éclairer la manière dont ce dispositif, porteur de changement, recompose, tant sur le plan matériel que symbolique, des normes, des pratiques professionnelles et des formes d'organisations académiques et universitaires. Il invite en cela à déployer des modes de médiation pluriels : entre arts et sciences, entre différentes traditions et cultures disciplinaires et scientifiques, entre recherche et création... Il s'inscrit dans une interrogation plus large sur les défis institutionnels et organisationnels d'une mise en culture des sciences pour la société.

L'étude du genre de l'écorché, propice à la fabrique d'un regard artistique et scientifique ?

Justine Jandot dit Danjou - *Doctorante en Sciences de l'Information et de la Communication, CNAM, DI-CEN-IDF EA 7339*

Résumé

L'anatomie est une discipline qui illustre la proximité entre arts et sciences en tant qu'histoire du regard, de l'art, la manière, la technique d'observer. selon Kenneth Clark, le mot « écorché » apparaît au XV^{ème} siècle pour définir une forme d'art, puis se normalise dans les ateliers d'artistes en 1766 ; il se définit comme une représentation du corps humain via les médias du corps, et qui répond à des enjeux didactiques, scientifiques, mais aussi esthétiques et artistiques, à travers sa charge fantastique et poétique. L'écorché peut être étudié et enseigné comme un genre artistique en ce qu'il répond à des codes et des conventions à la fois esthétiques et thématiques, que nombres d'ouvrages d'anatomie sont longtemps et indifféremment destinés aux artistes et aux médecins, chirurgiens ; il est à la fois témoin de l'évolution de la pratique médicale, de celle du regard de l'artiste, et finalement du regard que l'homme porte sur lui-même à travers ses techniques. L'acte technique et artistique ont en commun de « (faire) apparaître et (informer) en image » (Heidegger, 1997). L'écorché traduit une certaine histoire des arts, des sciences et des techniques, avec les grandes périodes, les mouvements caractéristiques, les artistes, les découvertes et les progrès techniques qui se sont réciproquement accompagnés. Il y a une forme de connivence-convergence entre l'anatomie artistique / plastique et l'anatomie médicale pendant longtemps. C'est progressivement que l'anatomie médicale va se créer son propre « style » et s'émanciper de l'anatomie artistique par son intention et ses supports ; cette autonomisation se caractérisant par l'idée d'une imagerie médicale plus réaliste, neutre, permettant le diagnostic seul sans préoccupation esthétique. Et pourtant, les images d'un scanner peuvent nous sembler plus spectrales que réalistes, c'est donc que la machine et la technique imposent une forme d'objectivité, de même que l'auteur d'un écorché.

Nous supposons que les représentations de l'écorché, en ce qu'elles témoignent d'une rencontre entre l'anatomie artistique et médicale, lorsque cette dernière reste descriptive, constituent un objet transdisciplinaire propice à l'Éducation Artistique et Culturelle de même qu'à l'enseignement de la culture scientifique. Nous proposons d'imaginer une situation expérimentale de recherche autour d'un dispositif conçu pour éprouver notre hypothèse, en mobilisant les méthodes du design de service, l'approche anthropologique de la communication ainsi que la sociologie de la réception des œuvres. Pour repenser le rapport classique entre arts et sciences, notre idée serait de créer une expérience de signification, soit d'étudier l'émotion provoquée par le sentiment de compréhension, par l'explication de la démarche conceptualisée de l'artiste et ou du scientifique, en plaçant l'élève au cœur de l'acte artistique, scientifique et technique. Cette expérience apparaît comme une démarche rentrant dans le champ d'étude et d'action de l'Éducation Artistique et Culturelle & de la culture scientifique, technique et industrielle

Nous proposons de mettre en place un atelier / challenge transdisciplinaire de création d'un écorché, en collaboration avec des enseignants du secondaire, qui serait proposé aux lycéens, en supposant que ce projet répondrait aux objectifs communs et transversaux des programmes scolaires en termes de connaissances et de compétences. Ces programmes sont : le programme de sciences et vies de la Terre et le programme des option et spécialité arts plastiques. Ce dispositif s'appuierait sur les dimensions théoriques de l'écorché citées précédemment, et mettrait en jeu les trois piliers de l'EAC (connaissance, rencontre, pratique) ainsi que ceux de la Culture Scientifique et Technique. L'objectif est d'apporter aux élèves une expérience de signification pédagogique et immersive fondée sur la pluridisciplinarité, la créativité et l'intelligence collective ; et par ailleurs d'évaluer et créer des savoirs sur ce dispositif et son objet. [...]



Éducation à la culture scientifique et à l'EAC : une extension du « culturel » ?

Marie-Christine Bordeaux - Professeure en Sciences de l'Information et de la Communication, Université de Grenoble-Alpes, Laboratoire GRESEC

Résumé

Au moment où se tient la journée d'études où prend place cette intervention, un thème revient de manière récente, mais récurrente dans les institutions en charge des politiques éducatives et culturelles, que l'on peut résumer rapidement par la formule suivante : l'éducation à la culture scientifique fait partie du spectre des domaines de l'éducation artistique et culturelle (EAC). Pour le dire autrement, le « C » de « EAC » recouvrirait, non seulement les domaines culturels autres que ceux de la création artistique, mais également la culture scientifique.

On peut en effet constater une évolution institutionnelle récente, avec l'intégration, au sein de la mission « EAC » de la DGESCO (direction générale de l'enseignement scolaire du ministère de l'Éducation nationale), d'un conseiller pour la culture scientifique, technique et industrielle. Une définition élargie de l'EAC a été publiée à la rentrée scolaire 2022 sur le site du ministère : « L'éducation artistique et culturelle a pour objectif que tous les élèves bénéficient d'actions artistiques, culturelles et scientifiques de qualité »¹ (c'est nous qui soulignons). La CSTI y est citée comme un des huit domaines de l'EAC2.

Du côté du ministère de la Culture, on ne constate pas d'intégration de la CSTI dans le périmètre de l'EAC dans l'organigramme de la Délégation en charge des publics et des territoires (DG2TDC)³, mais deux évolutions récentes peuvent être signalées. D'une part, le Pass Culture, même s'il privilégie encore dans sa communication les domaines traditionnels des politiques culturelles (arts de création, cinéma, livre, patrimoine)⁴, a répondu à la sollicitation du réseau Amcsti4 en 20215 et intégré l'offre des structures de culture scientifique qui se sont inscrites sur la plateforme du Pass. D'autre part, le ministère de la Culture signale, sur son site⁶, la culture scientifique comme un des sous-domaines de l'EAC. Il a par également requalifié en 2022 une charge de mission au sein de la DG2TDC en la dédiant à la culture scientifique, sans la relier explicitement à la stratégie d'EAC, mais le fait mérite d'être mentionné en tant que signe manifesté par une organisation institutionnelle qui joue un rôle majeur dans les politiques d'EAC et pourrait revenir sur son positionnement historiquement faible dans la stratégie gouvernementale de culture scientifique⁷. Ces évolutions s'accompagnent de discours, entendus dans diverses réunions et journées professionnelles ces derniers mois, sur la nécessaire intégration de la culture scientifique dans l'EAC, voire sur l'évidence de ce rapprochement.

C'est ce sentiment de nécessité et d'évidence que je propose d'interroger : d'abord à travers la genèse de ce phénomène ; ensuite par l'examen des facteurs favorables ou limitants ; enfin, à partir d'un cadrage autour du binôme notionnel des « deux cultures », par l'analyse de ce qui se joue – ou pourrait se jouer – dans les politiques culturelles (au sens large, incluant la culture scientifique) et éducatives autour de cette intégration ou de ce rapprochement. [...]



ÉCOUTER

Écouter l'enregistrement de la table ronde n°3
<https://podcast.ausha.co/l-etabli-de-l-eac/les-rencontres-de-l-eac-eac-a-l-epreuve-de-la-culture-scientifique>



Table Ronde 3 : L'Éducation artistique culturelle à l'épreuve de la culture scientifique

1A00-1A20 : La dispositif Arts-SIC : pour une « mise en culture » des sciences de l'information et de la communication ?
Émilie Boullaguet, MCF en Sciences de l'Information et de la Communication, Université de Rennes 2, PREFERICS EA 7449

1A20-1A40 : L'Étude de genre de l'écorché, propice à la fabrication d'un regard artistique et scientifique ?
Justine Danjean, Doctorante en Sciences de l'Information et de la Communication, CNAM-IDF EA 7337

1A40-17A00 : Éducation à la culture scientifique et EAC : une extension du "culturel" ?
Marie-Christine Bordeaux, Professeure en Sciences de l'Information et de la Communication, Université Grenoble Alpes, Laboratoire GRESEC

1A00-17A30 : Éducation à la culture scientifique et EAC : une extension du "culturel" ?

Table ronde n°3 : EAC à l'épreuve de la culture scientifique
Journée d'étude
Insecor du Cnam, 8 septembre 2022

LE PROJET D'EXPÉRIMENTATION PROFESSIONNELLE ET SCIENTIFIQUE (PEPS) **DU MASTER EAC DE L'INSEAC DU CNAM**

72

« Légal accès de tous les jeunes à l'Éducation Artistique et Culturelle repose sur l'engagement mutuel entre différents partenaires : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales. »

Article 7 de la Charte pour l'EAC

L'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle du Conservatoire national des arts et métiers (INSEAC du Cnam) et un partenaire de l'EAC s'associent pour adresser, aux étudiants en deuxième année du Master Culture & Communication de l'Inseac une commande relative à la un diagnostic et des préconisations budgétées concernant un projet d'expérimentation professionnelle et scientifique.

Le projet des Master 2 de l'Inseac est un projet d'expérimentation professionnelle et scientifique intitulé "S3-UE4 – Projet en équipe (6 crédits-72h)" – Objectif pédagogique : mettre en application les connaissances et compétences acquises pour un projet en équipe dédié au montage et à l'étude des dispositifs d'EAC. Les étudiants répondent, par groupes, à une commande, sur la base d'un cahier des charges construit par l'Inseac et un partenaire. La notion de commande est ici entendue sur le modèle de celle des « nouveaux commanditaires » : associer les habitants dans une commande partagée qui répond à une demande sociale elle-même partagée.

Lors de l'année universitaire 2022-23, les étudiants de Master 2 ont travaillé sur deux projets :

- *A nouveau une première fois – Enquête sur l'éducation artistique et culturelle au sein de l'Association Trans Musicales de Rennes*
- *Le Schéma départemental de l'EAC en Côtes-d'Armor*

A nouveau une première fois

Enquête sur l'éducation artistique et culturelle au sein de l'Association Trans Musicales de Rennes

L'Inseac du Cnam et l'association des Trans Musicales (ATM) s'associent pour adresser, aux étudiants en deuxième année du master culture et communication de l'Inseac, une commande relative à la mise en place de préconisations réalisées à partir d'un diagnostic préalable sur l'EAC aux Rencontres Trans Musicales de Rennes.

Nous sommes les étudiants de la première promotion du master Culture et communication (éducation artistique et culturelle, idéation, dynamiques et pratiques : arts et techniques des publics, interactions et transmissions) à l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inseac) implanté à Guingamp. L'éducation artistique et culturelle est donc au cœur de nos réflexions et de nos objets d'études. La charte de l'éducation artistique et culturelle, présentée par le Haut conseil pour l'éducation artistique et culturelle en 2016, constitue le document de référence qui pose le cadre de l'EAC en dix principes-clés.

Notre groupe de travail est composé de quatorze étudiants, âgés de 21 à 40 ans. Issus de cursus universitaires (droit, histoire, histoire de l'art, information-communication, lettres modernes), d'autres types de formations (événementiel, industries culturelles et créatives, prépa cinéma, régie de spectacle) ou du secteur professionnel (journaliste, réalisateur), nous avons tous commencé la formation en master 1 en 2021.

Notre projet d'expérimentation professionnelle et scientifique (Peps) a pour visée pédagogique de mettre en œuvre nos connaissances et compétences acquises tout au long de la formation, afin de concevoir une enquête sur les dispositifs d'EAC. Pour se faire, l'Inseac et l'Association Trans Musicales se sont associés pour nous adresser une commande relative à la mise en place d'études sur les publics des dispositifs portés par l'ATM. Nous avons pour mission de répondre à la commande, tout en respectant un cahier des charges fixé en amont par l'Inseac et le commanditaire. Ainsi, les conclusions de nos travaux s'ouvrent sur des préconisations d'action EAC ou d'évaluation de l'éducation artistique et culturelle, budgétées.

Le Groupe A de la promotion 2022-23 de Master de l'Inseac



Soutenance PEPS de Master 2
Inseac du Cnam, 15 décembre 2022



Le dossier final est à retrouver sur le site de l'Établi de l'éducation artistique et culturelle :

<https://etabli-eac.cnam-inseac.fr/master-2-projets-dexperimentation-professionnelle-et-scientifique-2022-23>



Le dossier final est à retrouver sur le site de l'Établi de l'éducation artistique et culturelle :

<https://etabli-eac.cnam-inseac.fr/master-2-projets-dexperimentation-professionnelle-et-scientifique-2022-23>

Le Schéma départemental de l'EAC en Côtes-d'Armor

L'Inseac du Cnam et le Département des Côtes-d'Armor s'associent pour adresser, aux étudiants en deuxième année du master culture et communication de l'Inseac, une commande relative à la mise en place d'un schéma départemental.

Ce document a été réalisé par les étudiants du master 2 Master « Culture et communication – Éducation Artistique et Culturelle, Idéation, Dynamiques et Pratiques : Arts et Techniques des Publics, Interactions et Transmission » promotion 2022-2023. Pour la réalisation de ce schéma départemental, trois thématiques ont été choisies :

- L'EAC tout au long de la vie pour les publics du champ social et des solidarités ;
- Les territoires de l'EAC en Côtes-d Armor ;
- Les réseaux d acteurs de l EAC et la collaboration en Côtes-d Armor.

Le Groupe B de la promotion 2022-23 de Master de l'Inseac



Photo : © Inseac du Cnam

Soutenance PEPS de Master 2
Inseac du Cnam, 15 décembre 2022



Jury et étudiants de Master 1 et 2 de l'Inseac du Cnam lors des soutenances PEPS de Master 2 Inseac du Cnam, 15 décembre 2022

CAMPUS DES METIERS ET DES QUALIFICATIONS D'EXCELLENCE DE L'EAC EN BRETAGNE

76

#FRANCE2030

Former les talents
de demain pour
permettre à nos
industries de bâtir
des solutions
compétitives et
écologiques avec
des campus des
métiers et des
qualifications

Les campus des métiers et des qualifications (CMQ), lieux de formation et d'innovation au plus près des entreprises – lien emploi/formation.

Les CMQ regroupent et fédèrent des organismes de formation, des lycées, CFA, universités, écoles post bac/prepa auxquels s'associent des entreprises et des laboratoires de recherche, en lien avec les partenaires de l'emploi, les services de l'Etat et collectivités territoriales.

Construits autour d'une thématique/secteur(s) d'activité : Industries Culturelles et Créatives et l' Education Artistique et Culturelle, créés pour rapprocher acteurs de la formation et entreprises, les CMQ reposent sur un triptyque :

- soutenir le développement d'une filière d'avenir,
- maintenir les compétences dans un territoire,
- améliorer l'excellence de la formation.

Le CMQ est né d'une volonté commune de la Région Bretagne et du Rectorat, sous l'impulsion de l'Inseac du Cnam avec une labellisation « excellence » et deux établissements supports : Inseac du Cnam et le lycée Savina à Tréguier.

Deux enjeux majeurs :

- Accompagner le secteur des arts et de la culture dans ses transformations (technologique, environnementale, sociétale)
- Contribuer au 100% EAC

D'un point de vue opérationnel, les missions du campus sur le territoire Breton sont :

- L'accompagnement de la voie professionnelle et son attractivité
- L'élévation du niveau de qualification et de compétences des élèves, apprentis, étudiants, enseignants, formateurs et stagiaires de la formation continue
- L'amélioration de leur **insertion professionnelle**
- Le développement des **liens entre établissements de formation et entreprises**
- **La visibilité de l'ensemble des partenaires**
- **Le développement socio-économique** du territoire notamment dans le secteur artistique et culturel
- La perspective d'un horizon **100% EAC** fixé par l'Etat et dans lequel s'inscrit la Région Bretagne. ♦

FOCUS Plan d'Investissement d'Avenir (PIA) 4

AMI – COMPETENCE ET METIERS D' AVENIR – CDC/ANR

« Placer la France en tête de la production des contenus culturels et créatifs (ICC) »

Accompagner la **mutation des besoins des acteurs culturels en adaptant l'actif de formation initiale et continue de la filière** : impact de la transition numérique et de l'internationalisation des activités, évolution des attentes des publics, nouveaux besoins des étudiants eux-mêmes.

- Volet 1 : Diagnostic – Lauréat France 2030 - aide obtenue : 170Ke
- Appel d'offre lancé en décembre 2022, attribution en janvier 2023.

5 lots :

- Cartographie
- Application base de données
- Benchmark international
- Entretien qualitatif et quantitatif des entreprises Bretonnes
- Synthèse

Objectif 2024 : Volet « dispositif de formation » : l'EAC comme levier de performance économique, social et sociétale des ICC



**CAMPUS
DES MÉTIERS
ET DES
QUALIFICATIONS
D'EXCELLENCE**
Éducation artistique
et culturelle
Bretagne

77

Un plan de développement en trois temps

2023 - Réalisation du diagnostic : installation du campus (base de données, site web www.cmq-eac.bzh), rencontre des parties-prenantes (secondaire et supérieur, organismes de formation et entreprises...), diffusion du diagnostic et recensement des actions

2024 - Dépôt PIA « Dispositifs de formation » : création des consortia pour un objectif de 5 millions d'euros + Renouvellement du label Excellence (date limite : 27 juillet 2024)

2025 - Déploiement du campus : Accompagnement à la mise en place des dispositifs de formation (suivi du PIA), développement des actions de communication, du mécénat et des services complémentaires.

Pour plus d'informations :

Aurélia Leroux, Directrice opérationnelle
www.cmq-eac.bzh

L'ÉQUIPE DE L'INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE



Étudiants, enseignants et personnel administratif de l'Inseac du
Cnam lors du séminaire de Sylvie Octobre, Anne Jonchery et Claire
Thoumelin autour de l'ouvrage "L'Éducation artistique et culturelle
- Une utopie à l'épreuve des sciences sociales"

Novembre 2022

L'équipe de l'Institut national supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle réunie au sein du Conservatoire national des arts et métiers est à l'image de la diversité des signataires de sa convention de création. L'Institut rassemble des acteurs des mondes de l'enseignement, des arts et de la culture : artistes, professionnels des arts et de la culture, enseignants-chercheurs, professeurs des écoles et du second degré, ingénieurs de recherche, ingénieure pédagogique spécialiste de l'EAC, personnels administratifs et techniciens œuvrent ensemble à la réussite du projet et des étudiants.



Emmanuel ETHIS,
Professeur en Sciences
de l'information
et de la communication

Enseignant-chercheur, Emmanuel Ethis est professeur en Sciences de l'information et de la communication au Cnam. Recteur de la Région Académique de Bretagne et chancelier des universités. Il est vice-président du Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle et préside l'Institut supérieur des techniques du spectacle. Sociologue de la Culture, Emmanuel Ethis consacre ses recherches à la sociologie du cinéma, à la réception des œuvres filmiques et à l'analyse des publics et des spectateurs de cinéma et des grands festivals. Son premier souvenir d'EAC, c'est sa première sortie au cinéma, à écouter sur [cnam-inseac.fr](https://www.cnam-inseac.fr)

emmanuel.ethis@lecnam.net

Voir sa fiche-chercheur :
<https://www.dicen-idf.org/membre/ethis-emmanuel/>



Damien MALINAS,
Coordinateur de l'INSEAC,
Maître de conférences
en Sciences de l'information
et de la communication

Membre de l'INSEAC depuis septembre 2020, Damien Malinas est enseignant-chercheur, maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication au Conservatoire National des Arts et Métiers (Cnam), coordinateur de l'équipe de l'INSEAC et chercheur au sein du laboratoire DICEN. Il travaille sur les publics des festivals et la notion de transmission culturelle, sur les médiations à l'œuvre dans la culture et les dispositifs d'attribution de l'œuvre. Damien Malinas est président de l'École Supérieure d'Art d'Avignon. Son premier souvenir d'EAC, c'est en maternelle qu'il l'a vécu en fabriquant des marionnettes, à écouter sur [cnam-inseac.fr](https://www.cnam-inseac.fr)

damien.malinas@lecnam.net

Voir sa fiche-chercheur :
<https://www.dicen-idf.org/membre/malinas-damien/>



**Stéphanie
POURQUIER-JACQUIN,**
Maîtresse de conférences
en Sciences de l'information et
de la communication

Enseignant-chercheur, Stéphanie Pourquier-Jacquín est maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication au Cnam. Depuis septembre 2020, elle développe ses recherches sur les pratiques culturelles des jeunes et des étudiants à l'INSEAC et au sein du laboratoire DICEN. Son premier souvenir d'EAC, c'est une sortie organisée en primaire dans un site patrimonial et la découverte de la tapisserie de la dame à la licorne, à écouter sur [cnam-inseac.fr](https://www.cnam-inseac.fr)

stephanie.pourquier-jacquín@lecnam.net

Voir sa fiche-chercheur :
<https://www.dicen-idf.org/membre/pourquier-jacquín-stephanie/>



Raphaël ROTH,
Maître de conférences
en Sciences de l'information
et de la communication

Enseignant-chercheur, Raphaël Roth est maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication au Cnam. Il est membre de l'INSEAC depuis septembre 2020 et chercheur au sein du DICEN. Ses travaux portent sur l'étude des dispositifs musicaux ou audiovisuels d'Éducation Artistique et Culturelle sur des terrains numériques ou en contexte de Living Lab. Son premier souvenir d'EAC c'est une sortie au cinéma au collège, à écouter sur [cnam-inseac.fr](https://www.cnam-inseac.fr)

raphael.roth@lecnam.net

Voir sa fiche-chercheur :
<https://www.dicen-idf.org/membre/roth-raphael/>





Nolwenn HERRY,
Maître de conférences associée, responsable des actions culturelles et des expositions, attachée de conservation du patrimoine au Domaine départemental de la Roche-Jagu

Nolwenn Herry est enseignante-chercheuse associée à l'INSEAC. Responsable des actions culturelles au Domaine départemental de la Roche-Jagu, elle est spécialiste de la conservation du patrimoine. Cette expérience sert de support et d'appuis aux travaux de l'équipe dans les domaines de l'Éducation Artistique et Culturelle, du spectacle vivant, du patrimoine. Son premier souvenir d'EAC, Nolwenn Herry l'a vécu au lycée, en cours d'histoire géographique, lors d'un travail sur le Musée des beaux-arts de Nantes qui lui a donné l'envie, ensuite, de poursuivre ses études en histoire de l'art, à écouter sur cnam-inseac.fr

nolwenn.herry@lecnam.net



Béatrice MACE,
Maître de conférences associée, co-fondatrice des Rencontres Trans Musicales de Rennes

Enseignante-chercheuse associée à l'INSEAC, Béatrice Macé est co-fondatrice des Trans Musicales de Rennes. Après avoir co-dirigé les Trans Musicales, elle devient en 2021 vice-présidente en charge de la Culture de la Région Bretagne. Au sein de l'INSEAC, elle intervient en appui de l'équipe pour la mise en réseau des partenaires et son animation en tant que tête de réseaux culturels et artistiques. Son premier souvenir d'EAC, c'est son père récitant, « très fort », du Baudelaire, à écouter sur cnam-inseac.fr

beatrice.mace@lecnam.net



Marion LÉVY,
Artiste, danseuse et chorégraphe

Marion Lévy rejoint l'équipe de l'INSEAC pour transmettre son expérience dans le cadre des formations et du Living Lab de l'EAC. Après sa formation au Centre National de Danse Contemporaine d'Angers, elle participe aux travaux chorégraphiques de Claude Brumachon, Michelle-Anne de Mey et rencontre Philippe Découflé pour le défilé du Bicentenaire. De 1989 à 1996 elle est membre de la compagnie Rosas dirigée par Anne-Téresa de Keersmaecker et elle tourne autour du monde : Japon, Nouvelle-Zélande, Australie, Allemagne, États-Unis, Russie, Espagne, Portugal. Pour écouter son premier souvenir d'EAC, rendez-vous sur cnam-inseac.fr

marion.levy@lecnam.net



Sonia BERNARD-TOSSER,
Professeur agrégé de Lettres Modernes

Professeure de lettres au lycée, Sonia BERNARD-TOSSER est également conseillère pour les domaines de la lecture, de l'écriture et de l'oralisation à la Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle Bretagne depuis 2011 et en charge du cinéma depuis 2022.

Elle rejoint l'équipe de l'INSEAC en septembre 2022, à mi-temps. Son premier souvenir d'EAC, c'est un projet de fin d'année en classe de 2^{nde} dans un lycée brestois : l'adaptation puis le tournage de la nouvelle «La ronde» de J.M.G Le Clézio, à écouter sur cnam-inseac.fr

sonia.bernard-tosser@lecnam.net

L'équipe du Cnam Bretagne

Le Cnam Bretagne est une antenne régionale du Conservatoire national des arts et métiers. Dirigée par Laurent Buchon, l'équipe, dont Isabelle Guée, Aurélie Hérault, Gwenaëlle Verdure et Jean-François Pommier, accompagne l'INSEAC dans le déploiement de ses actions au travers de l'association de gestion du Cnam Bretagne présidée par Claude Saunier.

Plus d'informations sur cnam-bretagne.fr



Photo : © DR

Les doctorants

Depuis septembre 2021, l'INSEAC accueille plusieurs thèses de Doctorat à Guingamp :

Zoé Laniesse, diplômée de l'IUT de Lannion puis d'un Master Culture et Communication, a entamé sa première année de thèse pour le déploiement du Living Lab de l'EAC à Guingamp et le suivi des cohortes d'élèves.

Julien Le Bour, titulaire d'un Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF), a commencé une thèse professionnelle autour des liens entre EAC et citoyenneté en lien avec le lycée A. Pavie de Guingamp.

Zeyu Li, doctorant chinois, poursuit sa thèse à Guingamp en observant les dynamiques de fréquentations des salles de cinéma par les jeunes publics dans une perspective comparative France / Chine.

Rouhollah Hosseini, ancien directeur du centre d'études européennes et nord-américaines de l'Université de Téhéran, entre en 2^{ème} année de doctorat sur le thème du cinéma iranien et les enjeux d'émancipation féminine dont celui-ci serait porteur.



Emmanuel LAOT,
Professeur agrégé
d'Histoire - Géographie

Professeur d'histoire-géographie au collège, Emmanuel Laot est également professeur relais aux archives départementales depuis 1994 et coordonnateur EAC des Côtes-d'Armor pour la Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle Bretagne. Il a rejoint l'équipe de l'INSEAC en septembre 2020, à mi-temps. Il est l'auteur de l'ouvrage « Les hussards bleus de Bretagne : instituteurs publics de la III^e République (Skol Vreizh), 2002, Morlaix et de celui sur l'histoire de la prison de Guingamp (2021). Son premier souvenir d'EAC, c'est un souvenir cinématographique, avec David Lynch, à écouter sur cnam-inseac.fr

emmanuel.laot@lecnam.net



Adrien WALLET,
Professeur des écoles

Professeur des écoles, Adrien Wallet s'est beaucoup intéressé aux questions de vocabulaire et de lecture sur lesquelles il est formateur et auteur de méthodes pédagogiques (Vocaplus : manuel scolaire de vocabulaire (Nathan), 2019 et Timini : manuel de lecture (Nathan), 2020). Sur un ton humoristique, il prodigue des conseils pour bien faire ses devoirs dans la BD de Domas, *Tas fait tes devoirs ?!* (Bamboo), 2021. Il a rejoint l'INSEAC en septembre 2020. Son premier souvenir d'EAC, c'est un souvenir de bruits de gradins au théâtre, qu'il l'a vécu à l'âge de 8 ans, à écouter sur cnam-inseac.fr

adrien.wallet@lecnam.net



Laurent GARREAU,
Ingénieur type recherche

Laurent Garreau est titulaire d'un doctorat en cinéma et spécialiste de l'éducation aux Médias et à l'Information, de l'Histoire des innovations pédagogiques et des industries éducatives, de la Didactique de l'image et de la Conservation et valorisation de patrimoines immatériels, notamment éducatifs. Au sein de l'INSEAC il accompagne la structuration de l'équipe de recherche et a en charge le suivi des doctorants. Il participe au développement des partenariats de l'INSEAC notamment autour Campus d'Excellence de l'EAC en Bretagne. Son premier souvenir d'EAC, il l'a vécu à l'âge de 13 ans au collège, c'est un souvenir de cinéma, à écouter sur cnam-inseac.fr

laurent.garreau3@lecnam.net



Tabatha MORIN,
Ingénieure pédagogique

Tabatha Morin contribue au montage des formations et à la conception des enseignements de l'INSEAC en lien avec les équipes du Cnam et du Cnam Bretagne. Elle accompagne notamment les enseignants dans la scénarisation des cours en présentiel et à distance. Elle a rejoint Guingamp et l'équipe de l'INSEAC en janvier 2021. Son premier souvenir d'EAC est un souvenir d'apprentissage de la musique au collège, à écouter sur cnam-inseac.fr

tabatha.morin@lecnam.net

Justine Jandot-dit-Danjou est diplômée d'un Master Culture et Communication. Elle commence à la rentrée 2022 une thèse sur l'éducation aux images.

Christophe Guilloux, professeur des écoles à l'école Jules Ferry de Pontivy, s'inscrit en première année de thèse pour répondre à une question fondatrice dans sa vocation d'enseignant : « La perception peut-elle s'éduquer ? ».

Valérie Brayda-Brun, professeur relais pour le livre et la lecture dans les départements alpins, entame une thèse pour prolonger un mémoire sur la lecture oralisée et les lectures musicales afin d'aborder dans une perspective d'éducation artistique et culturelle.

Par ailleurs, les chercheurs de l'INSEAC poursuivent l'encadrement de la thèse de **Laure-Hélène Swinnen** sur l'EAC au Festival d'Avignon.

Plus d'informations sur cnam-inseac.fr/doctorat





Béatrice FALUSI,
Gestionnaire administrative

Béatrice Falusi est gestionnaire administrative à l'INSEAC du Cnam, Cnam Bretagne depuis février 2021. À l'interface de l'INSEAC et du Cnam Bretagne, ses missions relèvent de l'appui aux personnels et de la gestion des ressources humaines, de la gestion administrative et financière et du suivi des projets. C'est en classe de CM1 que se situe son meilleur souvenir d'art à l'école, un souvenir de marionnettes et de spectacle vivant, à écouter sur cnam-inseac.fr

beatrice.falusi@lecnam.net



Johana MEDEVIELLE,
Gestionnaire de scolarité

Johana Medevielle a rejoint l'équipe de l'INSEAC en juin 2021 pour assurer l'accueil, l'information, les admissions, les inscriptions et la gestion de la scolarité, conseiller les auditeurs du Cnam, du Cnam Bretagne et les étudiants candidats aux formations de l'INSEAC dans la construction de leurs parcours de formation. Son premier souvenir d'EAC est un souvenir de livre, de cinéma et de Noël, à écouter sur cnam-inseac.fr

johana.medevielle@lecnam.net



Mickaël SAUVAGE,
Technicien audiovisuel

Mickaël Sauvage a rejoint l'équipe de l'INSEAC en janvier 2022. Psychoacousticien de formation puis paysan par passion, il est en charge de la production des ressources audiovisuelles et podcasts de l'INSEAC. Il gère le parc du matériel informatique et audiovisuel dont MARIA (Mannequin d'Acquisition pour une Restitution Immersive Acoustique). Son premier souvenir d'EAC est son premier concert aux transmusciales en 1985, le groupe belge Front242 à la salle de la cité, à écouter sur cnam-inseac.fr

mickael.sauvage@lecnam.net



Nicolas PERRIGAULT,
Chargé de communication

Nicolas Perrigault a rejoint l'équipe de l'INSEAC en août 2021. Chargé de communication, il met en œuvre, en lien avec les équipes du Cnam et du Cnam Bretagne, les actions de communication de l'INSEAC et participe au déploiement de l'Établi de l'EAC. Pour retrouver son premier souvenir d'EAC, rendez-vous sur cnam-inseac.fr

nicolas.perrigault@lecnam.net

Le conseil scientifique pluridisciplinaire propose et évalue la politique scientifique de l'institut. Sa composition :

Au sein du Collège des Membres externes apportant leur expertise :

1. Rachel Kahn, écrivain, réalisatrice, actrice
2. Thierry Séguin, acteur culturel projet Sew Théâtre de l'Entresort et professeur à l'université de Rennes
3. Philippe Galais, Inspection Générale EAC
4. Diane Launier, Arts ludiques Le Musée
5. Stéphane Breton, EHES
6. Marie-Christine Bordeaux, PR, Université de Grenoble
7. Emmanuelle Lallemant, PR, Paris 8
8. Jean-Jacques Aillagon

9. Jean-Michel Le Boulanger
 10. Raphael Muller, historien, recteur d'académie
 11. Yannick Vernet, École Nationale Supérieure de la Photographie
 12. Philippe Bonfils, professeur, université de Toulon
 13. Jean-Miguel Pire, EPHE
 14. Marianne Blayau, Orchestre à l'école
 15. François Germinet, président de l'Université de Cergy
 16. Isabelle Barbéris, MCF, Paris Diderot
 17. Rachid Akbal, metteur en scène, festival Rumeurs urbaines
 18. Hakim Bah, auteur
 19. Clément Benech, littérature jeune public
 20. Sandrine Treiner, France Culture
- Au sein du Collège des Membres statutaires**

internes permanents

1. Le directeur du département de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'Éducation nationale (ou son représentant)
2. Le directeur des études, de la prospective et de statistiques du ministère de la Culture (ou son représentant)
3. Le directeur de l'INSEAC
4. Le directeur du Centre Cnam de Bretagne
5. Le vice-président du HCEAC
6. Le directeur régional des Affaires Culturelles
7. Damien Malinas, coordinateur de l'INSEAC, enseignant-chercheur du Cnam affecté à l'INSEAC
8. Stéphanie Pourquier-Jacquelin, enseignant-chercheur du Cnam affecté à l'INSEAC
9. Raphael Roth, MCF Cnam, enseignant-

chercheur du Cnam affecté à l'INSEAC

10. Laurent Garreau, chercheur associé affecté à l'INSEAC

Au sein du Collège des Membres Cnam invités

1. Manuel Zacklad (Cnam - Dicen - IdF)
2. Jean-Claude Ruano Borbalan (Cnam - EPN 16)
3. Stéphanie Chatelain-Ponroy (Cnam - ED Abbé Grégoire)



Alexandre DELORME,
Post-doctorant

Chargé de la création d'un Groupement d'intérêt scientifique sur la thématique de l'EAC et la constitution d'un annuaire des chercheurs qui travaillent sur l'EAC en France et à l'international. Alexandre Delorme travaille également sur les questions de l'Europe, le cinéma et les festivals. Pour retrouver son premier souvenir d'EAC, rendez-vous sur cnam-inseac.fr

alexandre.delorme@lecnam.net



Aurélia LEROUX,
Directrice Opérationnelle
Campus des Métiers et des
Qualifications d'excellence
de l'Éducation Artistique et
Culturelle en Bretagne

Après une carrière d'experte en management de projets, stratégie d'entreprise, stratégie de développement et de changement, sociologie des organisations et communication, analyse prospective en particulier au sein de l'économie sociale et solidaire, Aurélia Leroux a basculé du lien Emploi/Logement au service de l'accès au logement social pour les plus démunis au lien Emploi/Formation en Bretagne autour de l'accès à l'Éducation Artistique et Culturelle pour tous en tant que Directrice opérationnelle du Campus d'Excellence de l'Éducation Artistique et Culturelle en Bretagne. Pour retrouver son premier souvenir d'EAC, rendez-vous sur cnam-inseac.fr

aurelia.leroux@lecnam.net



Julie WOZNIAK,
Coordinatrice des Pôles de
Ressources pour l'Éducation
Artistique et Culturelle

Chargée de projets culturels et pédagogiques, notamment au travers de projets d'expositions, Julie Wozniak s'est spécialisée en méthodologie de projets et en techniques de créativité. Elle a rejoint l'équipe de l'INSEAC en juin 2023 pour prendre en charge la nouvelle coordination nationale des PREAC. Elle assure un fonctionnement en réseau, une démarche qualité pour les formations proposées et leur rayonnement national. Interlocutrice privilégiée des PREAC, elle met en œuvre un accompagnement et assure les relations partenariales. Son premier souvenir d'EAC remonte à sa plus tendre enfance, au pied d'une machine à coudre, à écouter sur cnam-inseac.fr

julie.wozniak@lecnam.net



PORTTRAITS D'ÉTUDIANTS

500 candidats de 25 nationalités ont postulé à l'Insec pour la rentrée 2023. 170 entretiens ont été réalisés. Les étudiants qui composent la promotion 2022-23 du Master de l'Insec ont entre 21 et 59 ans, ils proviennent de tous les territoires français, sont inscrits en formation initiale, en formation continue. 13 langues sont parlées à l'Insec, nous avons choisi de vous présenter le portrait de quelques étudiants de la promotion 2022-23. Nous avons interrogé quelques étudiants de la première promotion de Master et de Bac+1 à l'Insec sur leurs rapports à l'EAC selon le principe du Portrait Chinois.



Nolwenn DÉJOUÉ,

Provenant d'une licence en Sciences politiques, Nolwenn Déjoué a réalisé son année de Master 2 de l'Insec en mobilité internationale au Chili où elle y a réalisé son stage au sein du Département Patrimoine du Parque Cultural de Valparaiso. Son mémoire de Master 2 est intitulé : « L'importante prise en compte des facteurs culturels dans l'Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle : les cas de la France et du Chili ».

Si tu étais une connaissance :
Je serais l'astronomie

Si tu étais une pratique :
Je serais le théâtre = expression de soi, notion d'espace importante, rapport au corps, rapport aux autres, pluralité de formes d'expressions

Si tu étais une rencontre :
Je serais une rencontre entre 2 personnes qui ne parlent pas la même langue = communication différente que seulement par le langage, communication corporelle, etc

Si tu étais un droit :
Je serais le droit à l'avortement

Le livre que tu as préféré pendant ton quart d'heure de lecture silencieuse :
«L'arabe du futur» de Riad Sattouf (lu et relu j'adore)



Erwan ROUX,

Erwan Roux est musicien, artiste connu sous le nom de Mr Roux. Aujourd'hui éducateur spécialisé, il a souhaité réaliser le Master de l'Insec pour se spécialiser sur le rôle des arts et de la culture en politique de la ville. En stage à Saint-Malo dans une salle de concert, son mémoire de master 2 est intitulé : « L'Éducation Artistique et Culturelle peut-elle être un outil de transformation sociale pour les habitant-e-s des quartiers prioritaires de la ville ? Le cas de la Nouvelle Vague à Saint-Malo ».

Si tu étais une connaissance :
Je serais la capacité à entendre le silence

Si tu étais une pratique :
Je serais la promenade

Si tu étais une rencontre :
Je serais un vieux mec un peu bourré dans un bar glauque sur une île tropicale lointaine...

Si tu étais un droit :
Je serais le droit de ne pas avoir d'avis

Le livre que tu as préféré pendant ton quart d'heure de lecture silencieuse :
«Surveiller et punir» de Michel Foucault qui parle du système carcéral et du contrôle des corps. Mais en vérité je n'ai pas lu pendant le 1/4 d'heure de lecture car j'ai un peu de mal à lire entouré d'autres personnes et sur un temps imposé



Axelle THÉPAULT,

Diplômée d'une licence professionnelle Organisation et management de l'évènementiel, Axelle Thépault a rejoint le master de l'Insec pour se former dans le domaine de l'administration culturelle dans le domaine des festivals. Au cours de sa formation en alternance à l'Insec et au sein du festival des Vieilles Charrues, elle s'est spécialisée sur la question du rôle des bénévoles en lien avec les sujets d'éducation artistique et culturelle et d'éducation populaire. Son mémoire de master 2 est intitulé : « Le tissu associatif culturel comme moteur de redynamisation du centre Bretagne. Le cas du Festival des Vieilles Charrues ».

Si tu étais une connaissance :
Je serais Excel

Si tu étais une pratique :
Je serais les sorties au bar

Si tu étais une rencontre :
Je serais un concert

Si tu étais un droit :
Je serais le droit d'expression

Le livre que tu as préféré pendant ton quart d'heure de lecture silencieuse :
«Come Prima», Alfred



Téo COURTIN,

Téo Courtin a d'abord réalisé une première année de licence en sciences sociales avant de rejoindre le Bac+1 de l'Insec. Souhaitant travailler dans le champ de la musique, il a réalisé son stage au sein de l'Association MELROSE, Grand Ours à Saint-Agathon, avec pour mission d'assister le salarié dans ses tâches régulières : Régie générale, régie technique, éclairage, accueil des publics, relations avec les groupes scolaires, avec les intervenants en médiation culturelle, communication, administratif.

Si tu étais une connaissance :
Je serais une connaissance polyglotte

Si tu étais une pratique :
Je serais une pratique musicale

Si tu étais une rencontre :
Je serais une rencontre festivalière

Si tu étais un droit :
Je serais le droit à l'égalité pour toutes et tous

Le livre que tu as préféré pendant ton quart d'heure de lecture silencieuse :
«La philosophie : les grands concepts expliqués», Éditions MD



L'EAC : **UNE ÉDUCATION À L'ART, UNE ÉDUCATION PAR L'ART**

TEXTES ET TÉMOIGNAGES

ENTRETIEN

FOAD

86

Maud Meunier, auditrice de modules du bloc « Conception et méthodes pour conduire des projets d'EAC » de la Formation Ouverte et à Distance de l'Insec du Cnam

Enseignante de lettres classiques depuis 23 ans, Maud Meunier enseigne le français, le latin, le grec, principalement en collège et plutôt dans des territoires ruraux. Elle a suivi le parcours de formation ouverte et à distance de l'Insec du Cnam en tant que référente « culture » dans son établissement.

Maud Meunier a suivi le module sur « les politiques publiques de la culture : de l'éducation populaire à l'EAC » dans le cadre du Plan Académique de Formation et a souhaité enchaîner avec un autre module financé sur fonds propre sur « le cœur de métier de l'EAC et la conception et la conduite de projets EAC, pour une approche plus pragmatique.

Entretien

Insec du Cnam : Quels bénéfices avez-vous tiré de ces deux modules ?

Alors, le premier bénéfice, il est commun finalement à toutes les formations, c'est que ça nous permet tous de faire un pas de côté par rapport à nos pratiques ; de regarder nos propres pratiques différemment, celles de nos collègues et d'échanger. Le deuxième bénéfice, pour ces deux modules, c'est d'intégrer l'EAC dans quelque chose de plus global, de se situer par rapport aux autres acteurs d'un projet d'EAC. Ce que je vis en tant qu'enseignant, un autre le vit en tant qu'artiste, un autre en tant que médiateur. Ainsi, suivre une formation comme ça, qui est destinée aux différents acteurs de l'EAC, ça permet d'échanger, ça permet de définir son rôle, de mieux connaître celui des autres et donc, d'être vraiment dans une volonté d'échanger. Dans ma situation, en milieu rural, ce n'est pas toujours évident de nouer des partenariats, par exemple, parce qu'on a des contraintes, des transports, etc. Nous étions deux collègues à avoir suivi ce module là et on a clairement impulsé une volonté de partenariat dans notre établissement.

Insec du Cnam : Est-ce que vous auriez des exemples de projets que vous avez envie de mener désormais, un lien avec ces nouvelles compétences ?

J'ai un exemple de projet qui me vient à l'esprit. Quand on suit une formation comme celle-ci, on se retrouve dans la posture de l'apprenante. Le formateur nous a demandé de partir d'un spectacle qu'on avait vu ou d'une manifestation qui nous a touchée, et d'imaginer ce que l'on pourrait en tirer comme actions EAC. J'avais vu un spectacle dans un cadre privé. Je l'avais trouvé absolument fabuleux. Mais je me sentais bloquée pour pouvoir le mener dans le cadre de l'EAC. Grâce au formateur, qui m'a encouragé, je suis allé au bout de mon idée et j'ai travaillé avec mes élèves sur un spectacle de marionnettes géantes, porté par une compagnie nantaise.

Insec du Cnam : Est-ce que vous pouvez nous parler, plus personnellement, de vos premiers souvenirs de l'EAC ?

Mon premier choc, c'était une représentation de Caligula à la Comédie Française à laquelle j'ai assisté en tant qu'étudiante. En tant qu'enseignante, le premier projet qui me revient c'était ma participation aux olympiades du théâtre, première représentation de théâtre Le Beauf Quantique à Lyon, avec deux classes de 3^{ème}. On avait travaillé sur une pièce de Aristophane, qu'on avait réécrite avec un comédien, avec les élèves, il y avait le collègue de musique, des arts plastiques, de français... C'était vraiment multidisciplinaire. Voir les élèves, voir tous les élèves prendre leurs places, naturellement dans un projet, c'est mon premier souvenir d'EAC. Tout le monde a trouvé sa place, c'était naturel.

Retranscription d'entretien de Maud Menier, étudiante en Formation Ouverte À Distance (FOAD) dispensée par l'Insec du Cnam. Entretien mené par Laurent Garreau, ingénieur recherche / formation / international à l'Insec du Cnam.



Keat, mascotte de l'Étali de l'EAC
mars 2023

Photo : © Insec du Cnam

FOCUS SUR

LES THÈSES DE L'INSEAC

**Zeyu LI, doctorant à l'Inseac du Cnam,
laboratoire DICEN-IDF EA 7339**

Cette thèse intitulée « Les jeunes publics cinématographiques de petites villes chinoises à l'ère numérique » aborde principalement la question des pratiques culturelles et du goût cinématographique des jeunes étudiants actifs chinois en lien avec l'implantation massive des salles de cinéma dans des petites villes et l'explosion du marché cinématographique et du box-office depuis un peu plus de 10 ans. Nous avons adopté une approche comparative à la fois verticale (entre deux petites villes et une grande ville chinoises dans la même province) et horizontale (entre petites villes françaises et chinoises) pour mieux comprendre à la fois la définition et la délimitation des petites villes mais aussi l'effet que les lieux peuvent avoir sur les jeunes populations. Tongguan, Weinan et Xi'an, trois villes chinoises de différentes tailles, Guingamp dit « petite France » et le living-lab aux yeux des chercheurs de l'Inseac sont nos terrains privilégiés. Une observation participante dans un cinéma à Weinan, des questionnaires diffusés en France et en Chine ainsi que des entretiens avec des publics et exploitants ont été menés pour répondre à la problématique. Souvent méconnus voire méprisés, ces jeunes de petites villes montrent une relation particulière au cinéma au niveau de la pratique culturelle et de loisir. Le cadre de vie et les possibilités de mobilités font que les jeunes des petites villes, qui sont éloignés géographiquement des équipements culturels, fréquentent davantage les salles de cinéma de proximité. Un fort ancrage territorial par les capitaux spatial et de mobilité se manifeste. Les petites villes deviennent un frein sinon limitent la pratique culturelle, ce qui aurait comme conséquence une « indifférence » vis-à-vis de l'idée de « bon goût » et de l'ascension sociale. En même temps, les jeunes de petites villes possèdent souvent un capital culturel moins élevé, rentrent

plus tôt dans la vie active et la vie familiale, et cela différencie davantage la vie quotidienne et la pratique entre ces deux jeunessees. Ces jeunes de petites villes qui partent, restent ou reviennent pratiquent la « culture » chacun de son côté. Finalement, si les dispositifs numériques, comme des nouveaux capitaux émergents, façonnent et favorisent la pratique en salle des jeunes de petites villes à la fois au niveau de la consommation et de la communication en Chine par une accessibilité égale, avec l'algorithme, les publics s'éloignent consciemment (ou pas) les uns des autres dans la pratique autour du cinéma. Les pratiques des jeunes de petites villes sont finalement influencées par les différents capitaux possédés. Enfin, nous nous demandons, si la transmission de l'art et la culture par l'école qui ne se voit pas beaucoup dans l'éducation en Chine peut changer une auto-éducation et une transmission purement familiale ? Est-ce que le modèle français de l'éducation artistique et culturelle peut rattraper ces inégalités dans la possession des capitaux et donner une chance aux jeunes d'approcher le monde de l'art et de l'avenir ?

Sous la direction scientifique d'Emmanuel Ethis, Damien Malinas et Raphaël Roth

Laure-Hélène SWINNEN, doctorante à Avignon

L'Éducation Artistique et Culturelle au Festival d'Avignon : lieux et temps hétéronomes de la transmission

Depuis 1995, les responsables scientifiques des programmes de recherche sur les publics du Festival d'Avignon – Emmanuel Ethis, Jean-Louis Fabiani, Damien Malinas et Raphaël Roth – poursuivent leurs enquêtes en proposant régulièrement de nouvelles thématiques. En 2015, ce fut le numérique et en 2019, l'Éducation Artistique et Culturelle. La thèse de Laure-Hélène Swinnen s'inscrit, en conséquence, dans une forme de continuité tout en proposant des ouvertures jusqu'alors inexplorées en s'intéressant aux jeunes publics de 6 à 25 ans.

Le Festival d'Avignon, véritable laboratoire à ciel ouvert, est le terrain privilégié de cette recherche pour comprendre comment un festival peut prolonger l'EAC habituellement transmise et instituée à l'école. Cette recherche s'attache aussi à observer comment l'institution est parvenue, nonobstant sa « mise sous tension » (Ethis et al., 2008) permanente et signifiante provoquée par la crise sanitaire, les changements politiques, les conditions météorologiques ou encore la grève des intermittents, à maintenir son ambition d'EAC. La mise en récit et en pratique de l'EAC par le Festival d'Avignon va être interrogée en s'appuyant sur une sélection de projets aux temporalités différentes (jeunes reporters culture – Web Tv, week-end Voix Haute, J'y suis j'en suis, Lycéen en Avignon...), sur les partenariats (Bordeaux et Deschamps, 2013) tissés avec les associations d'éducation populaire comme les Céméa ainsi qu'avec les autres institutions culturelles du territoire (Maison Jean Vilar, École Supérieure d'art...) et sur les objets de communication et de médiation tels que le Guide du jeune spectateur et les dossiers pédagogiques. À ces dispositifs de transmission, le Festival ajoute une programmation jeunes publics dans un lieu dédié, la Chapelle des Pénitents Blancs. Ces projets sont-ils pensés comme des stratégies globales de transmission et d'accessibilité envers leurs jeunes publics ? Comment ces derniers se les approprient-ils ?

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

BORDEAUX Marie-Christine et DESCHAMPS François, Éducation artistique, l'éternel retour ? Une ambition nationale à l'épreuve des territoires, Éditions de l'Attribut, Toulouse, 2013.

ETHIS Emmanuel, FABIANI Jean-Louis et MALINAS Damien, Avignon ou le public participant, L'Entretemps éditions, Paris, 2008

DEWEY John, L'art comme expérience, Essais, Folios, 2016

OCTOBRE Sylvie, Deux pouces et des neurones, Les cultures juvéniles de l'ère médiatique à l'ère numérique, La Documentation française, Paris, 2014

Au Festival d'Avignon, les jeunes publics vivent des expériences (Dewey, 2016), plurielles et singulières, individuelles et collectives, culturelles et artistiques, esthétiques et émotionnelles en étant spectateurs, acteurs et participants. Ils découvrent de nouvelles compétences en les mettant en lien avec leurs acquis et leurs vécus dans l'objectif qu'elles soient transversales et transférables dans d'autres univers (Octobre, 2014). Leur rencontre avec le Festival d'Avignon passe, la plupart du temps, par des intermédiaires (associations, médiateurs, enseignants, familles...) qui leur permettent, d'ailleurs, de poursuivre leur EAC dans leur quotidien. Cette dernière est ainsi une expérience sociale, communicationnelle et subjective qui peut être instituée ou imprévisible. Elle peut avoir lieu dans des moments spécifiques comme dans des actions les plus ordinaires de la vie des jeunes. L'EAC était présente dans les festivals avant même que cette appellation soit reconnue par les institutions. Aujourd'hui, elle est une formule partagée sur laquelle vont s'accorder les festivals et qui traduit une volonté d'un nouveau rapport au public. La forme festival dans ce qu'elle implique (temporalité différente, accélération de l'émotion, programmation dense...) propose des espaces de construction de soi et de son autonomie culturelle, des espaces de transmission et d'échanges et invite à penser différemment la démarche de l'EAC. Le Festival d'Avignon est dès lors un projet d'EAC dans sa globalité. Il propose de vivre des expériences au confluent de la pratique spectatorielle, de la connaissance et de la rencontre ainsi qu'un cadre favorable à la formation même pendant la crise sanitaire malgré quelques difficultés pour toucher des jeunes éloignés du Festival d'Avignon et du champ culturel et artistique ou encore former des spectateurs autonomes...

DAMIEN MALINAS ET RAPHAËL ROTH,

Maîtres de conférences à l'INSEAC au Cnam avec la collaboration de Lauriane Guillou et Camille Royon

L'ÉDUCATION ARTISTIQUE & CULTURELLE, **UNE DÉFINITION**

90

Un texte paru dans le Publicationnaire - Guillou Lauriane, Malinas Damien, Roth Raphaël et Royon Camille, « Éducation Artistique et Culturelle »
Accès : <http://publicationnaire.huma-num.fr/notice/education-artistique-et-culturelle>.

En France, l'Éducation Artistique et Culturelle (ou EAC) est l'une des politiques publiques contemporaines, formulée au début des années 2000, qui bénéficie d'une attention devenue significative, tant de la part d'acteurs culturels et éducatifs que de chercheurs en sciences humaines et sociales. Institutionnellement, elle a été appréhendée dès 2000 avec le plan Jack Lang « Éducation Artistique et Culturelle », conçu avec le ministère de la Culture et qui préfigure le projet qui voit ensuite le jour en 2005. Elle a également été appréhendée à partir des « orientations sur la politique d'Éducation Artistique et Culturelle des ministères de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de la Culture et de la Communication ». Celui-ci s'est notamment traduit par la création en 2005 d'un Haut Conseil rassemblant les parties prenantes de l'EAC : des représentants des six ministères concernés (Culture ; Éducation nationale et Jeunesse ; Enseignement supérieur ; Cohésion des territoires ; Agriculture, Solidarités et Santé), des représentants au titre des différents types de collectivités territoriales, des personnalités qualifiées du monde de la recherche et de la culture, des représentants de parents d'élèves. Ensemble, elles forment une chaîne de coopération telle que l'entend Howard Becker dans *Les Mondes de l'art* (1982) : artistes et acteurs culturels, tutelles et collectivités territoriales, chercheurs, enseignants et parents d'élèves. Ces parties prenantes composent un collectif voulu représentatif du milieu scolaire : « L'EAC porteuse de sens, cela signifie qu'elle s'inscrit, voire qu'elle s'impose, au cœur du récit d'un territoire, qui peut se raconter grâce à elle tant pour ceux qui la vivent que ceux qui la portent sur le plan politique » (Ethis, 2018 : 297). Le Haut Conseil de l'EAC a présenté publiquement une charte élaborée par ses membres, en juillet 2016, pendant le Festival d'Avignon. Cette charte est un document de référence qui s'adresse à l'ensemble des acteurs souhaitant entreprendre un projet d'EAC, le définissant de façon compréhensible par tous. Elle comprend dix articles et donne un cadre référentiel, institutionnel et politique à l'EAC, sous la tutelle conjointe des ministères de la Culture et de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse.



Photo : © Inseac du Cnam

Restitution de résidence de création, élèves de 4^{ème} du collège Jacques Prévert Guingamp, mai 2022



Restitution de résidence de création, élèves de 4^{ème} du collège Jacques Prévert Guingamp, mai 2022

91

Progressivement, les structures culturelles et les associations qui, déjà, portent des actions sur leurs territoires, se sont approprié l'appellation Éducation Artistique et Culturelle et l'ont revendiquée à l'instar du Festival d'Avignon et des Rencontres Trans Musicales de Rennes. Elle devient une formule partagée, sur laquelle s'accordent des institutions et s'appuient des projets divers, tant locaux que nationaux, publics ou associatifs, qui traduisent néanmoins une volonté d'un nouveau rapport au public, qu'il soit scolaire ou adulte à travers une EAC souhaitée « tout au long de la vie » par les tutelles. L'EAC est une manière de repenser la relation aux publics de la culture, et de prendre en compte le caractère processuel de la construction de la carrière de spectateur. L'EAC repose sur un principe d'éducation à l'art et d'éducation par l'art, non sans rappeler la dimension et la force données à l'expérience esthétique dans l'ouvrage de John Dewey, *L'Art comme expérience* (1934). Elle est ainsi pensée comme une expérience. Autrement dit, « lorsque le matériau qui fait l'objet de l'expérience va jusqu'au bout de sa réalisation. C'est à ce moment-là seulement que l'expérience est intégrée dans un flux global, tout en se distinguant d'autres expériences. Il peut s'agir d'une situation quelle qu'elle soit [...] qui est conclue si harmonieusement que son terme est un parachèvement et non une cessation » (ibid. : 80-81).





Article 10 de la Charte pour l'EAC

Du point de vue de la recherche, entendue au sens large, l'EAC est l'ensemble des voies de transmission, permettant de voir, de faire et d'interpréter avec les expériences (Bordeaux, 2017 : 27-35). Cette définition repose sur trois piliers (repris implicitement dans la Charte de l'EAC) : la rencontre, la connaissance et la pratique, accessibles à toutes et tous. Les approches théoriques, et de surcroît les observations de terrain, notamment sur des terrains de grands festivals, invitent à dépasser ces trois piliers que sont la rencontre, la connaissance et la pratique, les dernières, telles qu'elles se pensent et se déploient, posent aussi la question de la formation de l'identité culturelle et, plus encore, de l'autonomie des individus sans se restreindre à une seule et même forme artistique, voire à procéder à une hiérarchisation des œuvres et des expériences esthétiques. En cela, elle a pour objectif de participer à la constitution des goûts de la personne, qui, entendus au sens de la sociologie des champs, signifient « se découvrir et découvrir ce que l'on veut, ce que l'on avait à dire et qu'on ne savait pas dire et que par conséquent, on ne savait pas » (Bourdieu, 1979 : 162). Une telle définition permet de considérer la relation artistique et culturelle comme dépassement de la rencontre avec l'œuvre, c'est-à-dire sans impliquer de pratique

artistique, en prenant conjointement en compte la part d'intime qui se joue dans la relation à l'art tout autant que le rôle de prétexte qu'elle peut jouer, dans la prise de parole et dans la prise d'autonomie. Par cette définition, et en soutien à l'article 10 de la Charte pour l'EAC, il s'agit ici de rendre compte des idéaux sur lesquels l'EAC s'appuie, du point de vue institutionnel et pour le corps social, de comprendre comment elle prend forme dans la société, dans et en dehors de l'école, et d'identifier les nouvelles questions qu'elle soulève à l'endroit des destinataires de cette politique culturelle.

Continuité et réinvention de l'éducation populaire et de la démocratisation culturelle

Dans son ouvrage *L'Éducation populaire et le théâtre*, le sociologue Jean-Louis Fabiani (2008) explique que les ministères de la Culture d'André Malraux (1959-1969), puis de Jack Lang (1981-1986 ; 1988-1993), ont centralisé l'intention des politiques culturelles, et donc des actions qui en ont découlé, sur la fréquentation des chefs-d'œuvre et le processus de création artistique,

donnant une moindre légitimité à l'animation culturelle et, finalement, à l'éducation populaire. Dans les deux cas, l'éducation à l'art et par l'art a une place moindre. La vision de la relation à l'art et par l'art décentre aujourd'hui l'enjeu de la dimension spectatorielle, qui devient un enjeu parmi d'autres. La prise de parole, la constitution d'un groupe, la pratique, le voyage, la prise de confiance sont apportés par des dispositifs d'éducation artistique, n'amputant ni la pratique ni l'amour de l'art, mais lui redonnant son rôle social. La création d'espaces et de moyens de discussions sont des objectifs centraux de l'EAC, incluant l'éducation par l'art autant que l'éducation à l'art qui nous rappellent le souci d'Ernst Gombrich (1909-2001), énoncé dans son introduction de l'Histoire de l'art (Gombrich, 1950 : 17-37) : « S'il n'y a pas de mauvaise raison d'aimer une œuvre d'art, il existe quelquefois de mauvaises raisons de la rejeter ».

L'EAC comme traduction contemporaine d'un souci de démocratisation culturelle partage un ensemble d'idéaux et de pratiques avec l'éducation populaire. L'une comme l'autre prennent d'abord forme depuis l'engagement d'individus dans plusieurs sphères et à différents niveaux. Les observations directes d'initiatives locales et personnelles de mise en œuvre de tels projets (participation à des projets culturels et artistiques, résidences de territoires, rencontres pluri-acteurs, ateliers de création, sorties culturelles...) conduisent à penser que les déterminations personnelles de certains acteurs culturels ou/et acteurs de l'Éducation nationale font naître les projets d'EAC. Pensons par exemple à la manière dont les Rencontres Trans Musicales de Rennes ont évolué depuis les années 2000, passant d'une démarche d'action culturelle, fondée au départ sur l'invitation à la participation, à une démarche d'EAC, croisant expérience, rencontre et pratique artistique. Le développement de résidences de territoire sur quatre ans, autant que l'intérêt pour la rencontre en amont, l'expérience commune, et la documentation de cette dernière, sont des exemples significatifs. Cependant, l'importance de l'engagement associatif, éducatif et culturel doit s'accompagner d'une considération et d'une prise en charge au niveau politique de ce qui est en voie d'institutionnalisation. La principale raison de penser l'EAC de manière transversale réside dans le fait de ne pas reproduire ce qui s'est constitué de manière incrémentale en limites de la démocratisation culturelle : que l'éducation par l'art était forcément induite par l'éducation à l'art. À ce titre, l'EAC s'appuierait sur un modèle d'action qui la précède, dont elle s'inspire en même temps qu'elle s'en émancipe grâce aux enseignements tirés de ses limites.

Entre héritages et discontinuités

Une des principales discontinuités de l'EAC vis-à-vis de la démocratisation culturelle, telle qu'initiée dans les années 1980, qui s'est ensuite essouffée dans les années 1990, est sûrement le rapport au temps dans la relation à l'art et la culture. Si la fréquentation et l'expérience des œuvres restent l'un de ses enjeux, celles-ci prennent leur sens dans un processus de construction de la relation entre une œuvre et un public. De la connaissance au savoir et de la rencontre avec



« L'expérience artistique s'inscrit dans un parcours scolaire, mais aussi dans un parcours de vie en étant envisagée dans un temps long. »

l'œuvre à la relation à l'art, telles sont les étapes que l'EAC entend amener.

L'expérience artistique s'inscrit dans un parcours scolaire, mais aussi dans un parcours de vie en étant envisagée dans un temps long. C'est ainsi que le discours institutionnel fait valoir que le cercle familial doit aussi être intégré à la réflexion sur ce qu'est un parcours de public de l'art. L'émancipation et l'autonomie, plus qu'une rupture avec son groupe social d'appartenance, doivent aussi soutenir des dynamiques de transmission à l'intérieur même de ce cercle. La volonté de dépasser la fréquentation temporelle de l'art et de construire des relations entre des personnes et des institutions, des objets culturels ou entre des personnes par le biais d'objets et/ou de pratiques, invitent alors à repenser les jeux temporels et spatiaux de l'EAC. L'idée de proposer une EAC tout au long de la vie est ambitieuse car elle n'est possible que dans l'acceptation de ces enjeux au long cours.

Une construction collective et transversale

Pour ce faire, la co-construction de ces dispositifs, et donc plus largement d'une politique publique, relève d'un engagement à plusieurs échelles : sphères décisionnaires, Éducation nationale, institutions culturelles, sociales, médicales ou encore carcérales, mais aussi les publics eux-mêmes. Afin d'éviter l'imposition, et pour que chacun et chacune élaborent des projets, la formation à tous les niveaux doit accompagner des démarches d'EAC si elle est entendue comme une prise d'autonomie. Formations et dispositifs de médiation (par dispositif est entendu ici l'ensemble des actions réalisées dans une démarche d'EAC) doivent ainsi faire l'objet d'études et de recherches. Incluant différentes parties prenantes, pour être pérennes, ils doivent correspondre aux besoins et attentes de chacune d'entre elles. La réinvention de ces dispositifs, notamment pour que les publics concernés s'en emparent, doit se fonder sur des connaissances, et plus encore des savoirs ; des savoirs pouvant être appréhendés à travers une démarche ludique, c'est-à-dire à partir d'autant de manières de « déconstruire » (Roth, 2017 : 231) un objet culturel afin de faciliter ses appropriations.

L'EAC est « totale » lorsqu'elle se déplace dans et hors des lieux de création, dans et hors les établissements scolaires, au sein des familles, des groupes de pairs de toute personne qui fait l'expérience de l'artistique et culturelle. Comme le souligne Jean-Louis Fabiani (2008 : 13) dans son ouvrage sur l'éducation populaire et le théâtre, « si l'on a aujourd'hui les moyens de procéder à des analyses très convaincantes des mondes de production des œuvres, la question, bien plus complexe, de leurs appropriations successives par des publics hétérogènes a laissé de côté la question essentielle de la nature de l'expérience esthétique ». Aussi les acteurs de l'éducation artistique – les artistes, les associations, l'État, les collectivités, les enseignants, mais aussi le Haut Conseil de l'EAC – doivent-ils se munir de données sur ces publics, d'outils et de techniques afin de produire une connaissance sur le périmètre de leur action, souvent plus large

que celui de leurs objectifs de départ. Celle-ci doit faire l'objet de recherches afin d'avoir la place et la légitimité de l'innovation. Surtout, elle doit pouvoir répondre à la problématique des disparités : que chaque personne soit assez instruite pour ne pas se soumettre à d'autres raisons qui ne seraient pas la sienne. Cette liberté et cette autonomie sont les conséquences d'une instruction publique au sens où Nicolas de Condorcet (1743-1794) l'entendait : une obligation de la société à l'égard de ses citoyens. Une obligation qui ne doit « laisser subsister aucune inégalité qui entraîne de dépendance » (Condorcet, 1792 : 170) si elle veut parvenir à constituer un patrimoine et des valeurs communs à toutes et tous. Ce qui n'est pas sans rappeler les propos d'Emmanuel Ethis (2017 : 52) dans un article de la revue *Nectart*, expliquant que l'EAC est une voie où peut se réinventer la démocratisation culturelle « dès l'instant où celle-ci est capable de susciter des affects et des pensées originales chez tous ceux qu'elle touche ». Le geste politique de cette vision de l'EAC, qui consiste à permettre l'accès à tous à l'expérience esthétique, constitue un progrès : en plus de l'accès à l'œuvre et au patrimoine, une nouvelle dimension du partage du sensible, au sens où Jacques Rancière (2008) l'entend, est possible, en participant à la quête du sens des expériences artistiques et culturelles. ♦



Manuel Brossé, Chef de Mission Éducation Artistique et culturelle au Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et Emmanuel Ethis, Recteur de la Région académique Bretagne, chancelier des universités, Vice-président du Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle.
Discours d'ouverture de la journée d'étude des Rencontres de l'Éducation Artistique et Culturelle, Inseac du Cnam, 8 septembre 2022

BIBLIOGRAPHIE

- Becker H., 1982, *Les Mondes de l'art*, trad. de l'anglais par J. Bouniort, Paris, Flammarion, 2010.
- Bordeaux M.-C., 2017, « Pour la généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle... par les territoires », *Nectart*, 4 (1), pp. 57-65.
- Bourdieu P., 1979, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éd. de Minuit, 2004.
- Condorcet N. de, 1792, *Rapport sur l'instruction publique*, Paris, Imprimerie nationale.
- Dewey J., 1934, *L'Art comme expérience*, trad. de l'anglais (États-Unis) par J.-P. Cometti et al., Paris, Gallimard, 2010.
- Ethis E., 2017, « Réinventer les conditions de l'invention », *Nectart*, 4 (1), pp. 47-56.
- Ethis E., 2018, « L'éducation artistique et culturelle, principe actif et référence internationale des politiques culturelles », pp. 295-300, in : Fourreau É., dir., *L'Éducation artistique dans le monde. Récits et enjeux*, Toulouse, Éd. de l'Attribut.
- Fabiani J.-L., 2008, *L'Éducation populaire et le théâtre. Le public d'Avignon en action*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Gombrich E., 1950, *L'Histoire de l'art*, trad. de l'anglais par J. Combe, C. Lauriol et D. Collins, Paris, Phaidon, 2001.
- Rancière J., 2008, *Le Spectateur émancipé*, Paris, Éd. La Fabrique.
- Roth R., 2017, *À l'écoute de Disney. Une sociologie de la réception de la musique au cinéma*, Paris, Éd. L'Harmattan.

EMMANUEL ETHIS,

Recteur de la Région académique Bretagne, chancelier des universités,

Vice-président du Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle

LE «100 %» EAC

DÉSORMAIS UNE RÉALITÉ DANS LES TERRITOIRES !

96

«L'éducation est le point où se décide si nous aimons assez le monde pour en assumer la responsabilité et, de plus, le sauver de cette ruine qui serait inévitable sans ce renouvellement et sans cette arrivée de jeunes et de nouveaux venus. C'est également avec l'éducation que nous décidons si nous aimons assez nos enfants pour ne pas les rejeter de notre monde, ni les abandonner à eux-mêmes, ni leur enlever leur chance d'entreprendre quelque chose de neuf, quelque chose que nous n'avions pas prévu, mais les préparer d'avance à la tâche de renouveler notre monde commun. »
Hannah Arendt

EXTRAIT DU HORS-SÉRIE N°1
NECTART EN PARTENARIAT
AVEC CULTURE CO

Politiques culturelles
territoriales
«Coopération et droits culturels,
transitions écologique et
sociétale, éducation et
formation», avril 2023.

A retrouver sur
[https://editions-attribut.com/
product/nectart-hs1](https://editions-attribut.com/product/nectart-hs1)

100 % EAC ! Depuis 2017, le « 100 % éducation artistique et culturelle » est devenu une politique publique prioritaire. Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et des Sports et celui de la Culture, entre autres, en lien avec les collectivités territoriales et les nombreux partenaires impliqués dans cette politique, travaillent de concert pour garantir chaque année à 100 % des jeunes l'accès à une éducation artistique et culturelle de qualité, notamment en direction des territoires les plus éloignés de l'offre culturelle. Le chiffre n'est pas un simple slogan. C'est un objectif, un horizon à atteindre, celui d'une vraie politique publique : que tous les jeunes du pays rencontrent un artiste ou une œuvre, pratiquent les arts et connaissent l'histoire des arts et de la culture au cours d'une année scolaire. Ce n'est pas rien. Comme l'apprentissage de la nage qui sauve des vies, l'enjeu est de taille, et ne relève plus de l'utopie car l'éducation artistique et culturelle se vit tous les jours dans nos territoires : elle est mise en œuvre et porteuse de sens. Ce sens s'inscrit au cœur du récit

d'un territoire qui peut se raconter, grâce à elle, tant pour ceux qui la vivent que pour ceux qui la portent sur le plan politique¹. Retour sur ces cinq dernières années de mise en œuvre du «100% EAC» dans les territoires.

Une politique publique ambitieuse : « L'EAC doit être accessible à tous »

Article 1 de la Charte pour l'EAC

Le constat de départ est énoncé au sortir de la Seconde Guerre mondiale au travers des politiques de démocratisation culturelle ou d'éducation populaire² : les inégalités existent en matière d'accès aux objets, lieux et équipements d'art et de culture. Ces inégalités sont d'ordre social, culturel, géographique, financier, physique. Souvent, elles relèvent de ce que le sociologue Pierre Bourdieu³ nomme le « capital symbolique » : la somme des capitaux économique, culturel et social d'un groupe qui détermine nos relations aux arts et à la culture et la maîtrise des codes qui permettent de dessiner un habitus culturel fort – on ne naît pas tous avec des livres à la maison, on n'a pas tous des parents qui nous amènent en concert jeunes, qui nous lisent des histoires avant que l'on s'endorme, des grandes sœurs qui partagent leur mélomanie, des tantes ou des oncles qui nous font découvrir la peinture de la Renaissance. Ce constat, renforcé par les sociologues des arts et de la culture à partir des années 1960, aboutit à une ambition démocratique d'accès aux arts et à la culture où l'école peut jouer un rôle dans la réduction des inégalités que le milieu familial tend à renforcer⁴.

En France, l'EAC est l'une des politiques publiques contemporaines qui bénéficient d'une attention devenue significative, tant de la part des acteurs artistiques, culturels et éducatifs que des territoires. Institutionnellement, elle est appréhendée dès 2000 avec le plan Jack Lang « Éducation artistique et culturelle », conçu avec le ministère de la Culture, préfigurant le projet qui voit le jour en 2005, notamment avec la création d'un Haut Conseil qui rassemble des représentants des six ministères concernés (Culture ; Éducation nationale et Jeunesse ; Enseignement supérieur ; Cohésion des territoires ; Agriculture ; Solidarités et Santé), des représentants au titre des différents types de collectivités territoriales, des personnalités qualifiées des mondes de la recherche et de la culture, des représentants de parents d'élèves. Le Haut Conseil de l'EAC présente publiquement une charte élaborée par ses membres, en juillet 2016, pendant le festival d'Avignon. Cette charte est un document de référence qui s'adresse à l'ensemble des acteurs

(1) Emmanuel Ethis, « L'EAC, principe actif et référence internationale des politiques culturelles », in Éric Fourreau (dir.), L'Éducation artistique dans le monde. Récits et enjeux, Toulouse, L'Attribut, 2018, p. 295-300.

(2) Jean-Louis Fabiani, L'Éducation populaire et le théâtre. Le public d'Avignon en action, Grenoble, PUG, 2008.

(3) Pierre Bourdieu, La Distinction. Critique sociale du jugement, Paris, Minuit, 1979.

(4) Dès 1965, des enseignants développent des actions d'EAC à destination des lycéens ; création de l'éducation socioculturelle dans l'enseignement agricole. En 1968, les principes de l'éducation artistique sont posés à l'issue du colloque intitulé « Pour une école nouvelle », qui indique qu'elle doit commencer à l'école primaire, s'ouvrir au monde contemporain et privilégier le contact avec les artistes.

« Lancé en 2021, le label "Objectif 100 % EAC" est décerné, pour sa première année d'existence, à 79 collectivités à travers toute la France. »



(5) Éric Fourreau, « L'Inseac à Guingamp. Une utopie qui écrit l'EAC en lettres majuscules ! », NECTART, n° 16, 2023, p. 82-91.

98

Plus qu'un slogan, le « 100 % EAC », politique volontariste de l'État relayée par les collectivités territoriales, se déploie désormais largement dans les régions. Les départements, par leur rôle de proximité, se révèlent les garants de l'équité culturelle territoriale. Plusieurs expérimentations l'attestent.

souhaitant entreprendre un projet d'EAC, le définissant de façon compréhensible par tous. Elle comprend 10 articles et donne un cadre référentiel, institutionnel et politique à l'EAC, sous la tutelle conjointe des ministères de la Culture et de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Elle est aussi un outil pour la mise en œuvre de la politique d'EAC sur nos territoires, avec d'autres : le label « 100 % EAC », le pass Culture, l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inseac) qui, installé dans l'ancienne prison de Guingamp, « incarne autant la consolidation nationale de l'EAC qu'une forme d'aboutissement de la décentralisation culturelle⁵ ».

«L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur l'engagement mutuel entre différents partenaires : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales », indique l'article 7 de la Charte pour l'EAC.

Après une expérimentation sur 10 « villes laboratoires » à partir de 2018, le label « Objectif 100 % EAC » est généralisé et mis en place en 2021. Le mode d'emploi est donné dès le départ : le ministère de la Culture aidera à identifier les projets culturels ; celui de l'Éducation nationale mobilisera les écoles ; tous deux délivreront un label « EAC », et les collectivités financeront les projets. Le « collège 100 % EAC », constitué de 10 territoires expérimentateurs, valorise les collectivités et intercommunalités qui portent un projet ayant pour objectif de proposer une éducation artistique et culturelle à l'ensemble des jeunes de leur territoire, de la petite enfance à l'université. Il s'agit d'offrir à chacun un parcours associant la découverte et la connaissance d'œuvres, la rencontre avec des artistes et la possibilité d'exercer sa propre créativité, dans l'esprit de la Charte pour l'EAC élaborée en 2016.

Le « collège 100 % EAC » fait des émules : lancé en 2021, le label est décerné, pour sa première année d'existence, à 79 collectivités à travers toute la France. Octroyé pour cinq ans renouvelables, il a vocation à accompagner les collectivités de diverses manières. Premièrement, il leur apporte les outils méthodologiques pour élaborer un état des lieux et une stratégie ; posséder cette vision d'ensemble constitue un appui précieux pour renforcer la cohérence de son action. Le label vise également à fédérer les acteurs et mobiliser d'autres partenaires ; dans cette optique sera créé très prochainement un réseau des territoires labellisés ; ces derniers pourront ainsi échanger sur leurs expériences, organiser des séances de professionnalisation, partager l'information, voire mutualiser la venue d'un artiste sur le territoire. Enfin, ce label participe à la création d'une dynamique nationale et est vecteur de visibilité.

Des communes labellisées, mais aussi des agglomérations et des départements !

Les 94 dossiers déposés dès la première session en 2022 traduisent un fort intérêt suscité par la généralisation de l'EAC dans de nombreux territoires, de taille et de nature très variées – 56 communes, 24 communautés de communes, 10 communautés d'agglomération, deux conseils départementaux, un parc naturel régional, un pôle d'équilibre territorial et rural. Les candidatures relèvent de 46 départements et de 23 académies. Preuve que les attendus ont été assimilés par les collectivités, la grande majorité d'entre elles ont été labellisées par les préfets de région et les recteurs d'académie à l'issue de l'examen des candidatures par les rectorats et les directions régionales des affaires culturelles (Drac). Les départements, eux aussi, détiennent des compétences spécifiques qui, mises au service d'un projet d'EAC avec les acteurs locaux, peuvent déterminer le succès d'un projet auprès des structures culturelles et structures scolaires, et une adhésion de la population locale. Le Département des Vosges et celui de la Haute-Marne, par exemple, sollicitent le label « EAC » avec l'ambition d'embarquer tous les acteurs du territoire qui œuvrent déjà pleinement pour l'éducation artistique et culturelle et souhaitent la mettre en lumière, créer des dispositifs de suivi et d'analyse afin d'être efficaces dans leur démarche. Ces accessions au label soutiennent le dialogue avec les services de l'État. Ces deux départements s'accordent effectivement avec la Drac et le rectorat pour jouer un rôle majeur de levier, d'impulsion et de mobilisation indispensable pour leur environnement.

Dans ce cadre général, les moyens d'action des départements sont donc pluriels : ils peuvent être signataires d'une convention-cadre pour le développement de l'EAC ; ils peuvent apporter aux intercommunalités un accompagnement en ingénierie (par exemple, dans le diagnostic de territoire) et une participation financière (par exemple, le recrutement d'un coordinateur EAC) ; ils ont la possibilité d'encourager la complémentarité de l'offre culturelle dans tous les temps de vie des enfants et des jeunes, mais aussi d'aider à la coordination entre les structures/ acteurs culturels locaux et les acteurs de l'éducation, de la jeunesse, des secteurs social et médico-social. Les départements ont enfin parfois la capacité de répondre à la question des transports, du moins partiellement, en collaboration avec les collectivités. Cette problématique est en effet l'une de celles auxquelles sont le plus confrontés les acteurs de l'éducation, en raison de l'éloignement des structures culturelles.

Autre exemple : le Morbihan déploie une activité notable en matière d'EAC. Il apporte un accompagnement financier mais participe également à la création d'événements en partenariat avec



Photo : © Inseac du Cnam

Charte pour l'EAC
Traduction en breton, Inseac du Cnam



les établissements scolaires et les acteurs culturels, à l'organisation de projets de médiation (et l'animation d'un réseau de 50 médiateurs), au développement d'outils numériques... Les prêts d'expositions itinérantes, les classes à horaires aménagés (musique, danse, théâtre), les visites et ateliers en lien avec les expositions contribuent à toucher un grand nombre de collégiens. De grands projets susceptibles de concerner une multiplicité d'élèves, comme la reconnaissance d'un site patrimonial par l'Unesco, possèdent une force de mobilisation collective à l'échelle d'un territoire qui vient consolider son identité et sa « signature ». Dans le Morbihan, le site mégalithique de Carnac est susceptible ainsi d'embarquer près de 10 000 élèves, de même qu'en Lozère l'histoire de la Bête du Gévaudan continue de faire récit dès l'instant où l'on instruit un projet multidimensionnel en termes d'EAC et de ressources afférentes, comme l'a fait le Département avec un projet d'EAC permettant de comprendre la place du loup dans un écosystème territorial.

« Cette dynamique des acteurs de l'EAC est essentielle pour que nos enfants deviennent plus encore les premiers ambassadeurs d'une culture de proximité. »

Les exemples à l'échelle départementale sont nombreux. Ces collectivités s'investissent vivement dans l'éducation artistique et culturelle, et leur engagement, comme celui de l'ensemble des collectivités, constitue sur le terrain une transcription primordiale des grandes orientations étatiques. L'extension du dispositif « pass Culture » à la classe de sixième va permettre, dans ce prolongement et dès la rentrée 2023, aux collèges de financer et de structurer de véritables parcours d'EAC en s'appuyant en priorité sur les partenaires artistiques ou culturels de chaque Département. Cette dynamique des acteurs de l'EAC est essentielle pour que nos enfants deviennent plus encore les premiers ambassadeurs d'une culture de proximité dont l'accès doit trouver désormais un nouveau souffle afin que la démocratisation des pratiques prenne tout son sens dans leur ancrage territorial. L'échelle du Département est précieuse : il conserve une fonction d'acteur de proximité tout en étant libre, par sa dimension, de mener des projets d'envergure et d'animer un réseau sur le territoire. Il a un rôle particulièrement important à jouer en tant que coordinateur territorial, fédérateur et garant de l'équité culturelle territoriale. ♦



Soirée festive dans le cadre des Rencontres
de l'Éducation Artistique et Culturelle.
Cour du château de la Roche-Jagu
9 septembre 2022

TIAGO RODRIGUEZ,
Directeur du festival d'Avignon

LE SPECTACLE, **CONTRAT IMAGINAIRE**

102

EXTRAIT DE L'ENTRETIEN
«Le spectacle, contrat
imaginaire », par Laure Adler

Le texte représente ma façon de participer au théâtre et, par cela, de participer au monde. Mon point de vue est encore beaucoup lié à celui du comédien, c'est-à-dire que ce n'est pas l'œuvre en soi qui me séduit, qui me passionne, mais les possibilités de rencontre avec l'autre qu'elle permet.

C'est très simple : comme des centaines de femmes et d'hommes l'ont fait avant moi, j'écris le matin, nous répétons avec la troupe l'après-midi. Le matin, j'essaie d'apporter quelques pages, que nous lisons ensemble pendant l'après-midi, à table ou debout. Les gens disent ce qu'ils pensent, nous faisons des coupes, nous jetons à la poubelle. Si cela se passe bien et que quelques phrases survivent jusqu'au lendemain, le matin suivant j'écris encore et l'après-midi nous répétons à nouveau. Ce que j'ai trouvé dans ce système – qui n'est pas vraiment une méthode, mais juste une façon de passer le temps tandis que nous sommes en train de créer une pièce – c'est qu'il y a un dialogue plus intime, plus profond entre ce moment matinal de solitude et celui, social, de l'après-midi, de l'assemblée, qui se réunit autour des textes. Il se passe un échange là, un débat profond qui correspond à ma manière d'être avec les autres.

Pour moi le théâtre a toujours été cela, depuis que j'ai commencé à en faire. C'était un besoin personnel. Je savais depuis mon enfance que je ne deviendrai pas quelqu'un qui allait faire des choses concrètes, qui allait sauver, guérir, protéger. J'allais parler plutôt, écrire peut-être, et lire : ce serait à travers les mots des pages sales que je participerai au monde, à travers des choses invisibles qui demandent un effort d'imagination pour être acceptées comme faisant partie de la réalité. Depuis très jeune, l'écriture a été à la base du rapport avec ma famille, avec ma maîtresse de l'école primaire, avec mes petites amies : j'écrivais des poèmes d'amour, des choses comme cela. Elle a été à la base du rapport avec mes camarades : dans les pauses des leçons, je racontais des histoires et ils les aimaient bien. Je ne faisais rien de vraiment spécial, mais je savais que j'allais participer ainsi

au monde, que j'allais narrer et écouter des contes, parler, écrire. J'ai commencé à faire du théâtre non pas parce que cela me fascinait, mais parce que cela me permettait d'être en rapport à la fois avec la lecture et avec l'autre, de parler physiquement, en le regardant, de ne pas être tout seul avec le livre, même s'il satisfaisait aussi ce besoin d'isolement.

Je pense que l'équilibre entre la solitude matinale et l'assemblée de l'après-midi était déjà posé au début. Heureusement j'ai eu l'opportunité, la chance, la détermination aussi, peut-être, de traduire cela en profession, en mode de vie. Et les mots continuent de me rendre heureux. ♦



Photo : © Inseac du Cnam

13h51 : Quart d'heure de lecture silencieuse
Inseac du Cnam, 10 février 2023

PRÉSENTATION

LA CHARTE POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE & CULTURELLE

104

La charte pour l'Éducation Artistique et Culturelle, élaborée par le **Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle (HCEAC)** pour fixer les grandes caractéristiques de l'EAC, constitue un document de référence pour l'ensemble des acteurs de l'Éducation Artistique et Culturelle.

Elle rassemble les acteurs et les institutions autour de 10 principes qui fondent l'Éducation Artistique et Culturelle. Elle complète le cadre posé par le référentiel de 2015 sur le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle, et vient conforter les nombreuses actions menées dans les établissements et dans les réseaux associatifs. Elle permet à chacune et à chacun de s'emparer de l'Éducation Artistique et Culturelle, de la mettre en œuvre, et de l'inscrire dans le cursus des élèves.

RÉFÉRENCES

Charte pour l'éducation artistique et culturelle (version 2018).

Chateigner F. L'éducation populaire, combien de citations ? (note de recherche). Agora débats/jeunesses, L'Harmattan/Presses de Sciences Po, 2007, pp.62-72. halshs-00202705.

Collectif (avec Frédéric Chateigner) *Éducation populaire et Université peuvent-elles tisser des liens et faire des Étincelles ?* L'Étincelle, s.d.

Ethis, E. *Avignon ou le spectateur réinventé*, Paris, La documentation française, 2002.

Fabiani, J.L. *L'éducation populaire et le théâtre. Le public d'Avignon en action*, Saint-Martin d'Hères, Presses universitaires de Grenoble.

Michel, J.M. *Passeurs d'avenir : les Ceméa, un mouvement face aux défis du XXI^e siècle*, Arles, Actes Sud.

Le Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et des Sports et celui de la Culture travaillent de concert pour garantir à 100% des jeunes l'accès à une Éducation Artistique et Culturelle de qualité notamment dans les territoires les plus éloignés de l'offre culturelle (territoires ruraux spécifiques, quartiers prioritaires, outre-mer). Les deux ministères entretiennent des relations étroites pour y arriver, notamment à travers la relance du Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle (HCEAC) qu'ils président, dont les locaux se situent au sein de l'INHA (institut national d'histoire de l'art).

Il a pour mission d'accompagner le développement de la politique de généralisation du 100% EAC, par la valorisation et l'encouragement des projets innovants, ainsi que l'analyse des initiatives du terrain pour en tirer des préconisations concrètes qui soient en cohérence avec les attentes nouvelles de tous les publics. Instance de consultation et d'orientation, par la diversité et la richesse de sa composition, par



À L'INITIATIVE DU HAUT CONSEIL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle

1

L'éducation artistique et culturelle doit être accessible à tous, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.

2

L'éducation artistique et culturelle associe la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.

3

L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est une éducation à l'art.

4

L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une éducation par l'art.

5

L'éducation artistique et culturelle prend en compte tous les temps de la vie des jeunes, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur environnement familial et amical.

6

L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain.

7

L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur l'engagement mutuel entre différents partenaires : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.

8

L'éducation artistique et culturelle relève d'une dynamique de projets associant ces partenaires (conception, évaluation, mise en œuvre).

9

L'éducation artistique et culturelle nécessite une formation des différents acteurs favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.

10

Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de travaux de recherche et d'évaluation permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.



l'engagement de ses membres sur le terrain, le HCEAC doit favoriser les échanges, approfondir la réflexion et faire des propositions afin de :

- **Analyser les orientations en matière d'EAC définies en régions**
- **Établir des préconisations concernant :**
 - les modalités d'articulation entre les différentes instances existant sur un territoire
 - la nature des partenariats entre l'État et les collectivités territoriales dans le domaine de l'EAC.
- **Accompagner le développement de l'EAC autour de plusieurs axes prioritaires :**
 - l'observation, tant qualitative que quantitative, de l'EAC, notamment à partir du récolement de données fiables auprès des ministères ;
 - la mobilisation des établissements d'enseignement supérieur et des pôles de ressources pour l'Éducation Artistique et Culturelle (PREAC) afin d'enrichir la recherche, la formation, l'action culturelle et la production de ressources
 - la mise en œuvre du parcours d'EAC dans une articulation cohérente des différents temps de vie du jeune impliquant le partenariat entre l'École, les collectivités territoriales et les acteurs culturels et socio-culturels
 - les spécificités de l'EAC dans les quartiers prioritaires, en milieu rural et péri-urbain
- **Envisager des modalités et moyens de valorisation de l'Éducation Artistique et Culturelle**
- **Encourager les expériences innovantes et étudier les principes de réussite et de transférabilité**
- **Assurer une veille sur les travaux de recherche et valoriser leurs apports par rapport à l'Éducation Artistique et Culturelle**

Composition du HCEAC

Depuis 2017, la composition du HCEAC a été élargie à 30 membres afin d'assurer dans les débats et dans les travaux une meilleure représentativité de la diversité des acteurs engagés dans l'Éducation Artistique et Culturelle. Y sont présents des représentants des six ministères (culture, éducation nationale et jeunesse et sports, agriculture, enseignement supérieur, cohésion des territoires et solidarités et santé), des représentants des différents niveaux de collectivités territoriales, et des



« Graffolyse ». Lycée Antoine de Saint-Exupéry de Créteil. Graffiti sur toile exposé lors de l'inauguration des bureaux du HCEAC en 2018

personnalités qualifiées du monde de la recherche et de la culture. C'est Emmanuel Ethis, vice-président, recteur de la région académique Bretagne, qui anime le Haut Conseil. Les collectivités territoriales, représentées par les grandes associations d'élus, sont des actrices essentielles de l'Éducation Artistique et Culturelle dans les territoires. Cette politique nécessite un pilotage efficace pour prendre en compte les contextes territoriaux, les richesses et les besoins, les compétences et les volontés de chacun. La nouvelle gouvernance impulsée par la réforme territoriale permettra d'ancrer encore davantage le partenariat en matière d'EAC sur les territoires. ♦

MICHEL CABARET,

Directeur de l'Espace des sciences Rennes-Morlaix-Bretagne,
Responsable de l'animation du Pôle Bretagne culture scientifique

108

LA CULTURE SCIENTIFIQUE À LA PORTÉE DE TOUS EN BRETAGNE **AVEC L'ESPACE DES SCIENCES DE RENNES ET DE MORLAIX**

L'Espace des sciences est un Centre de culture scientifique, technique et industrielle. Créé il y a près de 40 ans, son histoire est originale. Une étude de préfiguration financée par le ministère de la culture et la ville de Rennes est réalisée en 1983 par Bernard Berest. Le centre met en place sa gouvernance en 1984 sous la forme d'une association loi 1901. Le centre démarre ses activités publiques dans un centre commercial Colombia au cœur de Rennes en 1986 avec l'animation d'expositions scientifiques. Il jouxte une antenne de la bibliothèque municipale dédiée aux sciences et techniques. L'idée première est d'être là où est le public. Il organise aussi des conférences chaque mardi qui attirent très vite un large public. Il édite également une revue mensuelle Sciences Ouest et produit des expositions itinérantes.

Edmond Hervé, maire de Rennes porte pour sa ville le projet d'un Nouvel Equipement Culturel (NEC) qui deviendra Les Champs libres. Dès sa conception en janvier 1992, le Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle (CCSTI) devenu l'Espace des sciences fait partie du projet avec la Bibliothèque et le Musée de Bretagne. Il participera à toutes les étapes de sa création, notamment lors du choix de l'architecte, Christian de Portzamparc, et à toutes les réflexions avec les deux autres entités. L'essor de l'Espace des sciences se confirme lorsqu'il quitte le centre commercial Colombia pour rejoindre les Champs Libres en mars 2006, équipement culturel phare de Rennes Métropole dirigé actuellement par Corinne Poulain. Le magnifique auditorium de 450 places porte le nom d'Hubert Curien, en hommage au soutien qu'il a apporté à l'Espace des sciences. Il accueille chaque mardi soir des grands scientifiques qui se révèlent être d'excellents

médiateurs. L'Espace des sciences propose aux publics une salle d'exposition temporaire, une salle d'exposition semi-permanente (renouvelée tous les 7 ans environ), le Laboratoire de Merlin pour l'apprentissage des sciences aux jeunes et un planétarium numérique de 100 places. Depuis son ouverture au sein des Champs libres, il rencontre un formidable succès avec une fréquentation qui est le double de ce qu'elle était attendue. À partir d'une équipe passionnée, la « petite entreprise » devient la première non parisienne dans son domaine en termes de fréquentation. En effet, l'Espace des sciences accueille chaque année à Rennes plus de 230 000 visiteurs et ses expositions itinérantes ont drainé plus de 110 000 visiteurs en 2022, un bilan remarquable compte tenu de la population métropolitaine de 450 000 habitants. C'est à ce jour le centre le plus fréquenté en région.

109

C'est notamment grâce au soutien de Rennes Métropole, du Département d'Ille-et-Vilaine, de la Région Bretagne, de Morlaix-Communauté et de la ville de Morlaix (pour le projet de l'Espace des sciences à Morlaix) que l'Espace des sciences fonctionne.

Ce centre diffuse des connaissances avec pour objectif d'amener les citoyens à prendre position sur les grands enjeux de la société contemporaine qui concernent notamment les transitions énergétiques, climatiques et démographiques. En effet, le bon fonctionnement de la démocratie montre à quel point il est nécessaire de renforcer la culture scientifique de tous, et en particulier des élus, afin que les décisions s'appuient sur les informations scientifiques. Celles-ci ne se résument pas aux résultats, elles concernent la méthode utilisée pour les obtenir et les indications nécessaires pour les vérifier, voire les infirmer. Pour les sciences expérimentales, cela passe obligatoirement par les expériences.

Si la plupart des laboratoires scientifiques sont fermés au public, et on comprend aisément pourquoi, il est impératif de disposer d'espaces publics qui accueillent le plus grand nombre, les enfants et les adolescents, afin qu'un contact direct ait lieu avec le médiateur scientifique. Cet esprit dont l'origine revient au Palais de la découverte est celui de l'Espace des sciences Rennes-Bretagne qui programme chaque jour plus de 15 animations basées sur l'interaction d'un médiateur avec le public.

Chaque année près de 2000 classes fréquentent notre établissement soit plus de 50 000 élèves de l'académie de Rennes. Afin de soutenir la diffusion de la culture scientifique, une convention ambitieuse a été signée en 2022 par Emmanuel Ethis, Recteur de la région académique Bretagne, Chancelier des universités et Jacques Lucas, Président de l'Espace des sciences. Elle comporte différents axes, notamment la diffusion de Sciences Ouest, qui décrypte l'actualité scientifique en Bretagne (magazine conçu par l'Espace des sciences) dans tous les établissements scolaires publics, collèges et lycées, de l'académie. Le magazine est par ailleurs accessible en ligne à toute la communauté éducative. La convention définit également la mise à disposition de professeurs



relais, d'une personne chargée de l'animation du Pôle Bretagne culture scientifique et les modalités du pilotage régional, avec le soutien du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, de la fête de la science, qui touche de nombreux élèves chaque automne.

Concernant la gouvernance de l'Espace des sciences, depuis son lancement à la fin des années 1980, il faut rappeler que les présidents qui se sont succédés (Raphaël Favier, Paul Tréhen et aujourd'hui Jacques Lucas) et le directeur ont toujours été des scientifiques. Par ailleurs, la politique scientifique et culturelle a toujours été pilotée par l'association dans le respect de la loi 1901, c'est-à-dire qu'elle a su préserver une réelle autonomie de décision. Elle contribue également à mettre en œuvre la dimension sociale de la diffusion des savoirs. Des tarifs attractifs ainsi qu'une politique de diffusion (expositions itinérantes et animations) sur tout le territoire breton et au-delà sont des éléments favorables à l'accès du plus grand nombre.

Les coopérations avec Universcience ainsi qu'avec le Muséum d'histoire naturelle de Nantes et le Musée du Fjord du Saguenay au Québec sont d'autres axes forts. De nombreuses expositions sont ainsi coproduites.

Le projet de Morlaix

Dans les années 2000, l'Espace des sciences organise des conférences scientifiques soutenues par la mairie de Morlaix. En 2010, une rencontre sera déterminante entre le président de Morlaix Communauté, Yvon Hervé, sa vice-présidente en charge de la culture,



Photo : © Inseac du Cnam
Projet Minestory - Ancienne Prison de Guingamp, 2022

Annie Loneux, tous deux anciens enseignants, et le directeur de l'Espace des sciences. Après de nombreux échanges, les élus communautaires décident, début 2012, d'accueillir l'Espace des sciences à la Manufacture des tabacs. Le projet s'est ainsi inscrit dans la reconversion de la Manufacture avec le soutien des exécutifs qui se sont succédé depuis.

L'Espace des sciences a défini un projet de mise en valeur du patrimoine industriel dans la Manufacture des tabacs de Morlaix (Finistère). Ce projet, « Lauréat des Investissements d'avenir » en 2013, vise à promouvoir une culture industrielle dans un lieu patrimonial classé Monument historique en tirant parti notamment de l'interprétation du patrimoine mécanique demeuré sur le site. La Manufacture royale des tabacs de Morlaix est un lieu emblématique en Bretagne. Suite à l'arrêt de ses activités de production en 2004, se posait la question du devenir des bâtiments. Le scénario retenu par la communauté d'agglomération a été de sélectionner des projets dans quatre grands domaines : l'enseignement supérieur avec un IUT, l'administration avec l'implantation du siège de Morlaix Communauté, une plateforme culturelle autour du cinéma, du théâtre et du spectacle vivant (SEW) et la diffusion de la CSTI avec l'Espace des sciences de Rennes-Bretagne.

La Manufacture était une entreprise de production qui façonnait différents tabacs : à mâcher, à priser et à fumer avec des cigarettes et cigares. Elle était caractérisée par la concentration de main d'œuvre (1 800 personnes au plus fort de son activité) avec la subdivision de chaque processus de production. Le parcours scénographique de l'Espace des sciences reprendra ce cheminement et grâce au concours des anciens ouvriers de la Manufacture, les machines ont été restaurées et remises en fonctionnement. L'ouverture au public de cet espace est prévue mi-2024.

Ce partenariat avec le site de Rennes est un modèle très original de politique de mutualisation : en quelque sorte, c'est une capitale régionale qui met à la disposition d'une ville moyenne sa « force de frappe », son expérience et ses réseaux.

Le futur équipement à la Manufacture sera une antenne de l'Espace des Sciences de Rennes et le site de Morlaix est d'ores et déjà intégré au Pôle Bretagne culture scientifique, créé à l'initiative du Conseil régional pour fédérer les centres de culture scientifiques bretons. La vocation spécifique de l'Espace des sciences de Morlaix sera d'être un centre de culture industrielle. Ainsi, la Manufacture retrouvera un nouvel usage sans trahir la mémoire des lieux, mais ce CCSTI sera également ouvert à toutes les disciplines de la culture scientifique notamment à travers des expositions temporaires conçues à Rennes.



Le Pôle Bretagne culture scientifique : une dynamique en Bretagne

L'ancrage territorial de l'Espace des sciences s'est élargi : après Rennes et Morlaix, c'est celui de la Bretagne. Dès son origine, il avait entrepris d'aller au plus près des publics sur tout le territoire breton et de développer des actions de coopération avec les structures de culture scientifique implantées en Bretagne. Pour sa part, la région Bretagne représentée par son vice-président Bernard Pouliquen, s'est résolument engagée sur la voie offerte aux collectivités territoriales par la loi Fioraso de 2013. Une telle initiative régionale affirme que la culture scientifique n'est pas un sous-produit de la culture et elle crée un réseau d'acteurs au service de la diffusion de la culture scientifique : l'objectif est de faire en sorte que des échanges se multiplient entre les chercheurs, les acteurs éducatifs, les collectivités locales et les sept membres labellisés en 2016 du Pôle Bretagne culture scientifique : Océanopolis à Brest, la Cité des télécoms à Pleumeur-Bodou, l'Espace des sciences/Maison de la Mer à Lorient, les Petits débrouillards Grand Ouest, le Planétarium de Bretagne à Pleumeur-Bodou, la fondation Tara Océan (qui a rejoint le Pôle fin 2018) et l'Espace des sciences à Rennes et Morlaix qui assure le rôle d'animation du réseau.

Les principes fondateurs sont simples, dans le respect de l'autonomie des opérateurs. L'idée est de garantir les spécificités des uns et des autres et de valoriser les savoir-faire de chacun inscrit dans un territoire. Le fonctionnement repose sur une lecture partagée des enjeux conduisant au renforcement des liens, afin que le tout soit supérieur à la somme des parties. De multiples activités sont organisées dans ce contexte : édition de la revue Sciences Ouest qui donne la parole aux scientifiques de la région, création et diffusion régionale d'expositions scientifiques... Le Pôle permet le renforcement des liens avec l'académie de Rennes et les organismes d'enseignement supérieur ainsi que l'émergence de nouveaux projets comme l'installation d'un centre orienté sur la culture industrielle au sein de la Manufacture royale des tabacs de Morlaix (voir plus haut).

Une synergie avec les missions de l'INSEAC

Les centres de culture scientifique donnent à leurs publics le plaisir de la découverte, le plaisir d'être curieux. Ils suscitent ainsi de l'intérêt pour la pensée scientifique et la démarche expérimentale. Sans collections, les CCSTI montrent leurs originalités par les conférences-débats, la circulation d'expositions, la création de « manips » et des animations.

Encore faut-il des lieux, des médiations, des médiateurs, des scientifiques, des collectifs qui démocratisent la connaissance scientifique pour la rendre accessible. Ainsi se définit la raison d'être de l'Espace des sciences, qui inclut les questions d'éducation, de laï-

cité, des rapports de la science avec notre société et du respect de la liberté de penser.

En cohérence avec la charte de l'Education Artistique et Culturelle, et dans le respect de la convention de création de l'INSEAC, l'Education Artistique et Culturelle est considérée comme un levier de développement de l'esprit critique des jeunes et, dans ce cadre, comporte des enjeux de sensibilisation des professeurs et des formateurs aux problématiques de culture scientifique qui nous concernent tous. « Le 100% Education Artistique et Culturelle » (EAC) ne peut être atteint sans inclure pleinement la culture scientifique, technique et industrielle.

A travers un partenariat qui sera finalisé à l'automne 2023, L'INSEAC, qui entend contribuer à l'impulsion forte donnée à la culture scientifique, technique et industrielle à l'échelle régionale et au-delà, et l'Espace des sciences, ont décidé de renforcer une dynamique régionale autour de ces convergences et de cette pluridisciplinarité joignant arts et sciences. Ce rapprochement a d'autant plus de sens que l'ouverture du site de Morlaix est proche. ♦

JEAN-MIGUEL PIRE,
Chercheur à l'École Pratique des Hautes Études

L'ÉAC, UNE ÉCOLE DU TEMPS LONG, LENT, DÉSENTÉRESSÉ, **CAPABLE DE** **REVALORISER NOTRE OTIUM PERDU**

114

« En raison de leur éminente permanence, écrit Hannah Arendt, les œuvres d'art sont de tous les objets tangibles les plus intensément du monde ; leur durabilité est presque invulnérable aux effets corrosifs des processus naturels, puisqu'elles ne sont pas soumises à l'utilisation qu'en ferait les créatures vivantes, utilisation qui, en effet, loin d'actualiser leur finalité [...] ne peut que les détruire. »¹ C'est la raison pour laquelle l'art rencontre les enjeux métaphysiques de chaque époque. Irréductibles au geste qui les a vues naître, ou à la personnalité de leur créateur, les œuvres arrachent ceux qui tâchent de les comprendre, à la pesanteur et à la trivialité. « Tout se passe comme si la stabilité du monde se faisait transparente dans la permanence de l'art, de sorte qu'un pressentiment d'immortalité, non pas celle de l'âme ni de la vie, mais d'une chose immortelle accomplie par des mains mortelles, devient tangible et présent pour resplendir et qu'on le voie, pour chanter et qu'on l'entende, pour parler à qui voudra lire. »² Parce qu'elles sont situées hors du processus vital, les œuvres d'art peuvent prétendre se hisser dans un univers qui les protège de toute consommation. Loin d'être hors du monde, elles en sont en fait la part essentielle, car il ne peut y avoir de « monde », c'est-à-dire, de culture, « que lorsque la totalité des objets fabriqués est organisée au point de résister au procès de consommation nécessaire à la vie des gens. »³ C'est seulement lorsque « nous sommes confrontés à des choses qui existent indépendamment de toutes références utilitaire et fonctionnelle, et dont la qualité demeure toujours semblable à elle-même, que nous parlons d'œuvres d'art. »⁴ Celles-ci ne sont possibles que s'il existe une sphère située hors des besoins vitaux, hors de toute utilité. C'est la résistance à l'usure du temps et à l'instrumentalisation par les besoins et les intérêts, qui détermine la valeur des œuvres et leur aptitude à nourrir la quête de culture.

Artefact concrétisant la résistance au temps, l'art, en retour, nous impose de prendre le

temps. Pour accéder au sens de l'œuvre et pour en être transformé, il faut lui accorder une attention qui s'inscrit dans la durée. Or, aujourd'hui, rien de plus luxueux que le temps long, rien de plus difficile que le maintien de l'attention. Même l'école peine échappe difficilement à l'accélération et à l'utilitarisme. Tous les savoirs doivent rapidement avouer leur utilité pour susciter l'intérêt des élèves. Dans ce contexte, l'EAC déploie une qualité de relation différente avec le temps. Elle perpétue ces formes « chronophiles » d'attention et de disponibilité qui ont peu à peu déserté les sphères jugées non utiles de nos existences. Je voudrais donc explorer cette dimension de l'EAC au travers d'une réflexion sur l'état actuel de notre relation avec le temps. A cette occasion, j'aimerais défendre l'opportunité qu'il y aurait à nous réapproprier la notion perdue d'*otium*⁵ – le loisir fécond des Anciens. Je souhaiterais apporter ainsi une contribution inédite à l'éternel procès en futilité de l'EAC. Il s'agirait de montrer combien ce temps long requis par l'art, représente une dimension essentielle de l'éducation. Bien au-delà du champ artistique, elle familiarise avec une faculté décisive pour l'acquisition de l'autonomie.

Le temps fuit à toute vitesse. Nous sommes coincés dans une boucle qui ne nous laisse aucun répit. Nos sens sont sans cesse sollicités par une quantité inépuisable de sons et d'images toujours plus impressionnants, activant nos effrois et notre libido. Fragmentée en diverses opérations, consultations, conversations, notre attention explose en une multitude d'actions plus ou moins incompatibles. Outre l'incohérence et la frustration, il en résulte une sensation de manquer de temps. Or, en Occident, depuis l'instauration des congés payés, jamais autant d'individus n'a disposé d'une telle quantité de loisir. Le problème vient plutôt de notre capacité à faire fructifier cette quantité inédite de temps libre sans le perdre en pur divertissement. En réalité, chacun éprouve du mal à faire de ce temps un usage intéressant à ses propres yeux, une véritable occasion de s'améliorer, de progresser, d'accroître son discernement et son autonomie. Et force est de constater que les représentations collectives considèrent le temps du loisir comme mineur, notamment par rapport au travail. C'est d'abord un repos permettant de reconstituer les forces requises par le labeur. Le loisir n'est valorisé que s'il s'apparente au divertissement, s'il nous divertit de nous-même. C'est le temps qu'il reste lorsque les choses importantes sont réglées et, en toute logique, lorsque les revenus sont assurés. L'accomplissement personnel, la découverte d'un sens à sa vie, sont d'abord attaché à la possession d'un emploi.

Apparemment intangible, cette hiérarchie entre les usages du travail et du loisir, a connu une remise en question lors du confinement, avec l'énorme quantité de temps libre brusquement alloué à une majorité de salariés. Se retirer un moment, se déconnecter, réfléchir à ce qui arrive, sont apparus comme autant d'objectifs salutaires. Certains ont compris que cette suspension du flux représentait une chance pour rompre avec un rythme de vie qui interdisait tout recul. Ce loisir contraint est devenu une chance de féconder la vacance du temps. Penser au sens de l'existence, de sa *propre* existence, tenter de progresser dans la compréhension du réel, étudier, réfléchir, débattre, devenir plus autonome, plus lucide, plus empathique, est apparu comme désirable. Sans le savoir, ceux qui empruntaient cette voie renouaient avec la pratique ancienne du « loisir

(1) Hannah Arendt, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Presses Pocket, 1983, p.226.

(2) *Ibid.*

(3) Arendt Hannah, *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1972, p.269.

(4) *Ibid.*

(5) Le concept d'*otium* est détaillée dans mon ouvrage *Otium. Art, éducation, démocratie*, Paris, Actes Sud, 2020.



(6) Michel Foucault, « *Les techniques de soi* », Dits et écrits, t.IV, Paris, Gallimard, 1994, p.786.

(7) Pierre Bourdieu, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, coll. « Liber », 1997, p.31.

(8) Ibid., p.9.

(9) Ibid., p.27.

fécond ». Au cours de l'Antiquité, ce que les Grecs appellent la *skhôlè*, puis les Romains l'*otium* est placé au sommet de l'existence. Il s'agit d'un temps vraiment « libre » au sens où il désigne les meilleures conditions d'indépendance, de désintéressement et de durée, jugées nécessaires à la conscience pour qu'elle puisse satisfaire son aspiration à l'épanouissement, déployer ses facultés, penser, apprendre, donner du sens, rechercher la justice, la vérité.

En fait, la *skhôlè* est le temps nécessaire au souci de soi et à la quête de la sagesse. Non une démarche égoïste ou narcissique mais un désir visant à se doter d'une intériorité et des outils nécessaires à la conscience raisonnable : le for intérieur, le libre-arbitre, le jugement, le goût. Comme l'écrit Michel Foucault, « ce précepte du "souci de soi" figurait l'un des grands principes des cités, l'une des grandes règles de conduite de la vie sociale et personnelle, l'un des fondements de l'art de vivre. »⁶ En effet, dans la Grèce du V^e siècle avant JC, l'être humain est considéré comme la « mesure de toute chose » (Protagoras). La philosophie naissante est fondée sur le principe que l'intelligence humaine constitue l'unique moyen de connaître et de comprendre le réel. Pour la première fois dans l'histoire, la compréhension du monde, la quête du sens et de la vérité, ne sont plus soumis à la religion, à la tradition, à la force, mais reposent sur la raison empirique et argumentative. Si la philosophie décrit les formes et les résultats de la démarche rationnelle, il appartient à la *skhôlè* de désigner les conditions mentales et matérielles indispensables à cette démarche. Aussi, pour les Grecs, loin d'un luxe dispensable, le « loisir fécond » représente-t-il le moment le plus précieux de l'existence, tant pour l'accomplissement individuel que pour le destin de la Cité. La capacité de penser par soi-même permise par la *skhôlè*, constitue à leurs yeux une condition pour assumer la vocation existentielle de chaque individu, pour refuser la servitude et se dédier au bien commun.

L'invention de la *skhôlè* représente un événement majeur dans l'histoire de l'intelligence et de l'autonomie. Pour Bourdieu, elle inaugure même une « possibilité anthropologique universelle »⁷. Car ce « temps libre et libéré des urgences du monde »⁸ autorise « la première et la plus déterminante de toutes les conditions sociales de possibilité d'une pensée "pure" »⁹. Sans doute, comme l'ensemble du monde antique, la société grecque est-elle inégalitaire et la *skhôlè* y est plutôt réservée aux citoyens, c'est-à-dire aux hommes libres. Toutefois, en instituant la raison et la sagesse comme fondements universels, la pensée grecque pose le premier jalon d'un processus au terme duquel la possibilité pour chaque individu de déployer son intelligence, finira par s'apparenter à un droit humain. Il revient ainsi à la Grèce d'avoir innové en attribuant une dignité existentielle à ce temps voué au « loisir fécond ». Malheureusement, par la suite, cette dignité fragile ne cessera pas d'être menacée tant elle représente un défi jeté à la face de l'arbitraire. Adopté par le monde latin qui l'appelle *otium*, le « loisir fécond » subit une première rétrogradation. Même si la pensée spéculative reste honorée à Rome, elle est toutefois jugée bien inférieure aux activités utilitaires douées d'une rentabilité vérifiable. Aux antipodes de l'esprit grec, cette orientation matérialiste entraîne la dévalorisation de cette forme de loisir. L'*otium* apparaîtra progressivement comme un luxe parfois dangereux dans un monde où, avec le triomphe du christianisme, la quête de sagesse devient le monopole de la religion. En dépit de sa redécouverte à la Renaissance, puis lors des

Lumières, placée au centre du projet éducatif de Condorcet, la valeur du loisir fécond demeurera néanmoins minorée par rapport à celle du travail. Cette dévalorisation de la *skhòlè* dans la culture latine, s'imposera donc jusqu'à nos jours. Le temps du loisir, fécond ou non, sera toujours considéré comme inférieur. Parce qu'il assure l'indépendance matérielle, c'est le travail qui est sensé concentrer l'essentiel des énergies physiques, mais aussi des préoccupations existentielles. C'est en lui que chacun doit espérer trouver le sens de son existence.

Pourtant, depuis plusieurs décennies, la dégradation des conditions de l'emploi tend à remettre ce dogme en question. Désormais, une part croissante de la population est convaincue que l'accomplissement personnel et la quête de lucidité ne passent plus forcément par l'engagement professionnel. En particulier, beaucoup de jeunes actifs décident de chercher hors de leur travail le sens de leur vie. Le moment semble donc opportun d'interroger à nouveau frais le monopole existentiel accordé au travail. La redécouverte de l'*otium* peut nous encourager à explorer la puissance émancipatrice contenue dans l'usage fécond de notre temps « libre ». Certains indices peuvent nous mettre sur la voie. En effet, si la valeur de l'*otium* a disparu, le souvenir du mot s'est malicieusement glissé dans notre vocabulaire. Deux mots en gardent la trace et nous éclairent : l'*oisiveté*, terme péjoratif qui perpétue la vision latine, très négative, du temps non consacré au travail ; le *négoce*, synonyme du marché, construit sur l'expression *nec otium* qui, littéralement, signifie négation de l'*otium*. Ainsi, de façon sidérante, notre mémoire linguistique révèle que l'essence du marché est de nier l'*otium*...

Revaloriser l'*otium*, ce serait donc aussi lutter contre les excès d'une marchandisation qui tend à imposer ses critères dans l'ensemble des domaines de l'existence. Désormais, la rapidité, l'efficacité, le profit, ne prévalent-ils pas là où ils n'auraient jamais dû pénétrer, dans l'éducation, la culture, la santé, l'environnement ? Lorsque nous affirmons que ces domaines ne sont pas « négociables », notre inconscient langagier traduit le sentiment du danger à poursuivre dans cette voie sans réagir. Car aujourd'hui, le négoce ne se contente plus d'entraver notre *otium* en le « niant », mais il a transformé celui-ci en objet dont chacun peut faire commerce. Ainsi, la vente massive de notre « temps de cerveau disponible » aux annonceurs par les grandes plates-formes de l'Internet, représente-t-il aujourd'hui l'un des marchés les plus prodigieusement rentables qui ait jamais existé. En se dissolvant devant les milliers d'écrans voués à sa captation, ce temps perd pour nous sa valeur et nous voilà disposés à le livrer sans limite à tous les spéculateurs. Le combat pour un droit universel à l'*otium* pourrait nous aider à inverser cette course à l'abîme. La lutte contre la servitude, notamment attentionnelle, suppose de redevenir protagoniste de notre propre temps.

Mais ce qui n'est pas nommé n'existe pas. La dévalorisation historique de l'*otium* nous a privés du terme capable de définir cet usage du temps où l'on peut progresser sans être « rentables », où suffisent la curiosité, la créativité, la simple présence aux autres et aux choses. Un temps où seul compte le désir de s'améliorer, de déployer ses facultés, sa lucidité, son empathie. Nous



n'avons pas de mot pour définir l'usage gratuit, désintéressé, non mercantile, du temps. Cette réalité nous est sans doute familière mais, nous ne savons pas la nommer. Or, une telle lacune affaiblit la revendication que nous pourrions soutenir vis-à-vis de ce temps fécond. Redécouvrir l'*otium* permettrait de « nier le négoce ». Le mot nous ferait comprendre pourquoi, moins nous cultivons notre loisir fécond, plus nous nous exposons à l'asservissement de la consommation. Si l'*otium* n'existe plus dans notre vocabulaire, le besoin qu'il désigne s'impose aujourd'hui avec une force nouvelle. On peut désormais éprouver sans honte le désir d'un temps à soi, pour mieux se connaître, déployer ses facultés, sa créativité, sa lucidité. Un temps qui ne soit pas forcément *utile* mais *fécond*, libéré des contraintes, des intérêts, des ambitions, propice à la réflexion libre, à la curiosité assidue, à la flânerie consciencieuse. Nous pressentons que ce temps gratuit n'est pas futile car la vie y possède une densité et une authenticité qu'ailleurs on cherche en vain. Nous y découvrons cette part de nous-mêmes capable de nous hisser au-delà de nous-même, comme de nous rendre plus disponible à autrui.

La dépréciation scolaire de l'art est emblématique de cette évolution. Éternelle laissée pour compte de la politique scolaire, l'éducation artistique est jugée futile et superflue. Elle représente pourtant l'une des meilleures voies d'accès au loisir fécond. En sollicitant la patience et l'attention, en réclamant un temps long qui mobilise les sens et l'intelligence, en proposant une transmission de savoirs, d'émotions, d'échanges sans autre but qu'eux-mêmes, la pratique artistique, comme la connaissance active des œuvres, rompent avec les menaces utilitaires qui pèsent sur l'éducation en général. Par l'intensité de l'engagement mental et physique qu'il permet, le déploiement des talents artistiques peut libérer des forces inconnues au fond de chaque élève. De même, par sa puissance de révélation existentielle, la connaissance des plus grandes œuvres peut faire obstacle aux réductions consuméristes. Mobilisant nos sens, convoquant la mémoire, les sentiments, l'intelligence, la sensibilité, les goûts, l'art visite en nous des territoires plus étendus que ceux de la raison positive. Ils donnent à voir un univers que les œillères des intérêts ou des préjugés auraient scellé. Éventuellement inutile, la rencontre avec l'art peut tout aussi bien modifier le cours de l'existence. A la condition d'être débarrassé du vice inégalitaire accablant la société antique, la redécouverte et la démocratisation de l'*otium*, pourrait aider à convaincre que l'EAC n'est pas un domaine éducatif comme les autres. Universellement accessible grâce à l'école républicaine, cette revalorisation du loisir fécond permettrait à tous de comprendre que l'art est l'une des voies essentielles pour apprendre à vivre en être humain, un moyen d'être plus attentif à ce que l'on ressent, pense, accomplit, la promesse d'une ouverture sur autrui, d'un souci pour le bien commun. ♦

JULIEN LE BOUR,

Doctorant à l'INSEAC du Cnam, Dicen-IDF (EA 7339)

Sous la direction scientifique d'Emmanuel Ethis, de Damien Malinas et de Raphaël Roth

DISSERTATION DE PHILOSOPHIE.

INTÉRÊT, PARTENARIAT ET MÉTHODOLOGIE D'EXTRACTION DES DONNÉES STATISTIQUES

119

L'épreuve de philosophie du baccalauréat 2022 a eu lieu la matinée du 15 juin. Elle concernait près de 730 000 bacheliers. L'épreuve philosophique est la dernière épreuve écrite du baccalauréat général (coefficient 8), mais aussi technologique (coefficient 4). Durant 4 heures, les lycéens doivent traiter l'un des deux sujets de dissertations proposés, ou réaliser une explication de texte. Dans le cas de cette recherche, ce qui nous intéresse tout particulièrement c'est la pratique de la dissertation par les lycéens et les réponses apportées au premier sujet proposé du baccalauréat général : "Les pratiques artistiques transforment-elles le monde ?"

En effet pour y répondre, les candidats au baccalauréat général devait problématiser leur raisonnement en définissant la notion de "pratiques artistiques" et en convoquant un ensemble de références philosophiques bien entendu, mais aussi artistiques et culturelles.

Conformément à l'article 10 de la charte pour l'éducation artistique et culturelle sur l'évaluation de la politique publique et par convention avec l'éducation nationale et l'académie de Rennes, nous avons eu l'occasion d'accéder aux dissertations répondant à ce sujet sous la forme de scans individuels. Néanmoins cette opportunité a soulevé des interrogations : Combien de copies y avait-il en réponse à ce sujet ? Peut-on travailler quantitativement à partir de données qualitatives ? Comment extraire de la donnée à partir d'un fichier PDF, production d'un auteur anonyme à la calligraphique unique ?



Faible pourcentage, mais gros échantillon

D'après les données fournies par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), il y a eu 729 426 candidats à la session du baccalauréat de juin 2022, toutes formations incluses, pour un taux de réussite globale de 91,1%. Parmi ces bacheliers, il y avait 377 248 candidats au baccalauréat général, soit autant de candidats potentiels sur le premier sujet de dissertation. Nous avons recensé 21 119 copies répondants à ce sujet, soit 5,6% de la totalité des candidats. On peut donc dire qu'une grande majorité des bacheliers n'a pas choisi ce sujet philosophique, peut-être par manque de maîtrise pour la pratique de la dissertation ou d'intérêt pour le sujet lui-même, ou bien encore à cause la difficulté potentielle à convoquer des références culturelles qui puissent appuyer un propos singulier. Néanmoins, avoir un échantillon qualitatif de plus de 21 000 répondants dans une recherche en sciences humaines et sociales relève à la fois de la prouesse et de la gageure.

La construction d'un partenariat et d'un projet

Il nous fallu donc un partenaire compétent dans le traitement de données textuelles, si l'on voulait espérer mener à bien ce projet scientifique. En novembre 2022, s'est établi un premier contact avec Nicolas Bréchet, maître de conférence en informatique et directeur des études du BUT Statistique et Informatique Décisionnelle de l'IUT de Vannes. Dans le cadre des projets étudiants du BUT STID de première année, un éventuel partenariat s'est en effet établi entre l'Inseac du Cnam de Guingamp et l'IUT de Vannes, afin que ces derniers puissent travailler ensemble autour de données qu'ils auraient à manipuler. Initialement ce premier contact devait s'orienter sur les données textuelles du Living Lab de l'EAC de Guingamp, pour finalement se diriger vers le potentiel traitement de copies numérisées (et anonymisées) du baccalauréat général de philosophie. La présentation est la suivante :

“La faisabilité technique est confirmée [...]. On va étudier la possibilité d'un développement permettant d'automatiser la transcription à partir des copies manuscrites. Pour information, une copie numérisée pèse en moyenne 2,7 Mo. En tout, nous dénombrons 369 000 candidats au BCG [Baccalauréat général]. Nous ne connaissons la proportion qui, parmi eux, ont choisi le sujet portant sur les pratiques artistiques qu'à la fin du processus de correction (donc de façon imminente). Si l'on considère à ce stade qu'1/3 des candidats ont choisi ce sujet, cela représenterait un peu plus de 120 000 copies pour 335 Go.”

Dès lors que l'intérêt commun pour ce projet fut confirmé, trois questions sont apparues :

- Était-ce faisable avec les étudiants de 1ère année de BUT ou devait-on envisager d'autres traitements (stage, mémoire de master, etc.) ?
- Devait-on commencer par une extraction au niveau national de toutes les copies concernant ce sujet, ou fallait-il un échantillon aléatoire avec une volumétrie donnée ?
- Enfin, quelle serait la date de mise à disposition souhaitée de ces données ?

121

“J’ai échangé avec d’autres collègues, ça nous semble tout à fait faisable pour les étudiants de première année [...]. Idéalement si nous pouvions avoir un échantillon représentatif ça serait le mieux, mais comment l’obtenir ? Aléatoirement ? Il faudrait savoir si nous disposerons de méta données (académie, age, genre, etc.). Plus nous en avons et plus nous serons en mesure d’échantillonner finement (et en plus ça permettrait d’autres axes d’analyse). La totalité des copies me semble en revanche peut-être trop ambitieux (dans un premier temps en tout cas, sachant en plus qu’il faut absolument que nous ayons les données sous forme de fichiers txt). Autre possibilité, avoir les copies d’une seule académie ? Avec peut-être un maximum de 10 000 fichiers pour rester raisonnable (mais automatiser la transcription de 10 000 copies manuscrites me semble difficilement faisable, qu’en pensez-vous ?) [...]. Nous avons besoin des premières données pour mi/fin décembre. Après, pas nécessairement la totalité, une centaine de copies au format txt permettrait déjà aux étudiants de voir le type de données et de commencer à réfléchir à la problématique.”

Extrait de mail du 14/11/2022
de l'IUT de Vannes à destination de l'INSEAC du Cnam



Le conventionnement

Les intentions des partenaires s'accordant, il a été nécessaire d'établir une convention afin d'instaurer le cadre initial du projet et de sceller notre accord de collaboration sur l'exploitation et le traitement des copies de ce bac philosophie 2022. La convention rédigée présentait les contacts, le client, le contexte, les objectifs et enfin, les problématiques et les attendus livrables qui étaient dans notre cas :

“La problématique générale est l'étude des tendances et des points de vue exprimés dans les dissertations du bac 2022 autour de l'impact des pratiques artistiques. Il pourra de manière plus spécifique permettre de répondre aux questions suivantes :

- Les répondants portent-ils un point de vue critique favorable ou défavorable sur la ? Font-ils preuve d'engagement ou de retenue ?*
- Quels sont les grands axes de développement de leurs discours ? Quelles sont les tendances qui se dégagent des réponses ?*
- Quels sont les philosophes convoqués ? (Dégager des tendances et moyennes)*
- Peut-on identifier les points du programme de l'enseignement de philosophie, auxquels les élèves font référence ?*
- Quelles sont les pratiques artistiques convoquées ? (Dégager des tendances et moyennes)*
- Quelles sont les références culturelles les plus évoqués ? Quels artistes ? Quelles œuvres ? Quelles périodes historiques ?*

Les attendus du projet sont de répondre aux différentes attentes mentionnées ci-dessus ainsi que la restitution des résultats dans un rapport contenant des graphiques et/ou tableaux adaptés, en faisant la synthèse des observations et potentiellement une présentation orale des recherches à une équipe de l'INSEAC”.

Le conventionnement permet également d'établir la matière et les outils nécessaires au projet. Dans notre cas, il s'agissait de logiciels de traitement de données (Langage de programmation Python, Word, Excel). Notre sujet concernait donc une sélection de 100 copies originales scannées avec la retranscription Word des introductions, conclusions et références convoquées dans le corps des dissertations. Ces scans ne permettaient pas à eux seuls le traitement statistique immédiat. En effet, bien que les copies aient été en PDF, il s'agissait de contenus visuels et non textuels. À ce stade, aucun logiciel de transcription numérique automatisé ne pouvait répondre à la contrainte d'un traitement statistique de chaque dissertation à la calligraphie unique. Nous devons par conséquent, amorcer le processus de traitement des données, en fournissant la transcription Word des copies aux étudiants du BUT.

123



Photo : © DR

Participants au projet de données statistiques sur les dissertations de philosophie de l'IUT de Vannes et de l'INSEAC. 15 juin 2023

La Transcription

En amont du traitement statistique des données par les étudiants de l'IUT de Vannes, les copies concernées ont été sélectionnées au hasard sur l'ensemble des académies françaises par un professionnel du rectorat de Rennes extérieur au projet de recherche, en charge de la conservation de ces données. Comme énoncé précédemment, la réécriture (partielle) de ces



dissertations fut donc un préalable afin d'optimiser le temps de travail de chacun. Pour chaque copie il a fallu compter une vingtaine de minutes en moyenne, soit plus de 35 heures cumulées de transcription pour une centaine de copies. La base de données ainsi composée fût transmise en deux fois, une première partie en décembre 2022, la seconde en janvier 2023.

Le projet tutoré

Les sujets et l'organisation générale des projets tutorés en sciences des données ont été présentés aux étudiants de années à la mi-janvier. Ils devaient choisir parmi plusieurs sujets proposés dont le nôtre. 4 équipes projets de 4 à 6 étudiants furent alors constituées par Nicolas Béchet et Anne Cuzol, les responsables de formation. Le 24 janvier, les étudiants se sont retrouvés une première fois pour organiser leur équipe et prendre connaissance de la problématique et des données à analyser. Chaque mardi, les groupes d'étudiants travaillèrent ensuite sur leur sujet. Entre la prise en mains du projet et le rendu des résultats, trois rencontres ont été programmées par les étudiants à l'IUT de Vannes, les 28 février et 2 mai 2023, afin d'échanger sur la méthodologie, les outils et les ressources nécessaires pour la mise en œuvre de ce projet. Cela nous a permis de voir l'intérêt qu'il y avait à pouvoir localiser les origines respectives des copies, afin de réaliser des comparaisons territorialisées. Ce nouveau critère d'analyse, a révélé ainsi la faible représentativité de certaines académies dans notre échantillon initiale et la charge de travail supplémentaire qu'il faudrait réaliser, pour avoir une représentativité homogène des établissements publics et privés de chaque département Français. À la suite de ces deux premières rencontres, il a été tout de même décidé d'agrandir l'échantillon de 30 copies, en se concentrant sur 3 académies (Rennes, Versailles et Mayotte) aux profils sociaux, économiques et culturels différents. Enfin le 15 juin, à l'occasion de la présentation orale de leur livrable final, un rapport du projet, un poster synthétique de leurs résultats, ainsi que le code informatique de leur outil d'analyses statistiques, ont été transmis à l'INSEAC par les groupes d'étudiants, afin qu'il poursuive l'enquête à partir d'un échantillon toujours plus conséquent et plus représentatif des publics et des territoires. ♦

EMMANUEL ETHIS,*Recteur de la Région académique Bretagne, chancelier des universités,**Vice-président du Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle*

RENFORCER LES DROITS DE L'HOMME ET SOUTENIR LA DIVERSITÉ CULTURELLE **DANS ET À TRAVERS** **LES SYSTÈMES ÉDUCATIFS**

125

En 2016, le Ministère de la Culture et le Ministère de l'Éducation ont adopté un document essentiel à l'initiative du Haut Conseil de l'éducation artistique et culturelle : la Charte de l'éducation artistique et culturelle.

Cette charte en dix articles très simples rappelle quelques principes en direction de notre système éducatif et nos institutions culturelles et notamment celui de la préoccupation d'une éducation artistique et culturelle accessible à tous, une éducation à l'art et une éducation par l'art, dans tous les temps de la vie qui permettent à tous de fréquenter des œuvres, rencontrer des artistes, acquérir des connaissances.

On retrouve formalisées en principe les préoccupations qui oscillent entre universel et particulier, entre local et global, que l'on se réfère à la Déclaration universelle des droits de l'homme comme aux différents textes de l'Unesco qui jalonnent ces préoccupations entre droit à la culture et droits des cultures. Renforcer ces droits implique donc de renforcer à la fois le droit à la culture et le droit des cultures avec toutes les zones de flous que cela peut comporter tant sur le plan des définitions que sur celui des leviers d'action possibles donc, en conséquence sur la portée réelle en termes d'obligations et de ressources que chaque pays serait susceptible de mettre en oeuvre.

En 1970, l'Unesco a estimé que l'article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'homme impliquait que les autorités qui ont la charge d'une communauté ont le devoir de fournir à tous ses membres les moyens effectifs de participer à la vie culturelle et non pas seulement celui



de respecter leur droit à y prendre part. En 2001, la Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle dessine plus précisément un lien entre culture et pluralité des identités et l'expression « identité culturelle » traverse le texte de bord à bord pour aboutir à des contours plus clairs de l'idée de diversité comme le précise l'article 5 de cette déclaration, article qui stipule que « toute personne doit pouvoir s'exprimer, créer et diffuser des œuvres dans la langue de son choix et en particulier dans sa langue maternelle. Toute personne doit pouvoir participer à la vie culturelle de son choix et exercer ses propres pratiques culturelles ». L'acceptation de la culture s'en trouve par-là même élargie car celle-ci ne saurait plus s'entendre sous sa seule acception des beaux-arts ou des belles lettres. Et il faut bien considérer cet élargissement comme une prise en considération de la manière dont on conçoit le temps libre consacré tant à la formation de soi, à son enrichissement, à une émancipation qui est autant personnelle que collective. Pour s'en convaincre, je vous invite à lire le remarquable ouvrage que l'historien Paul Veyne a consacré à Palmyre. Palmyre écrit-il ne ressemble à aucune autre cité de l'empire tant on y sentait souffler un frisson de liberté et de multiculturalisme où se mêle Aram, Arabie, Perse, Syrie, Hellénisme, Orient et Occident. Métaphoriquement Palmyre nous montre combien tout patchwork culturel loin d'aboutir à l'universelle uniformité ouvre avant tout la voie à l'universalité. Pour le dire avec ses mots « ne connaître, ne vouloir connaître qu'une seule culture, c'est se condamner à vivre sous un éteignoir ».

Notre Charte de l'éducation artistique et culturelle ne parle pas explicitement de droits culturels, mais bien d'accessibilité pour tous et se veut pragmatique face à une démocratisation de la culture par trop théorique qu'elle prendrait le risque de ne jamais être atteinte. Ainsi s'appuyant sur l'article 1 de notre Charte de l'EAC, en 2017, le Président de la République française, Emmanuel Macron, dans la lignée de ses prédécesseurs a inscrit l'éducation artistique et culturelle, non seulement dans son programme, mais dans ses chantiers prioritaires en impulsant le 100% EAC, c'est-à-dire en inscrivant l'éducation artistique et culturelle comme une politique publique dotée d'indicateurs spécifiques et partagés par le ministère de la culture et de l'éducation nationale : chorales, lectures silencieuses, lectures à voix haute, réappropriation de son patrimoine de proximité, ciné-clubs, ouvertures aux arts ludiques, orchestres à l'école, artistes en résidence, artistes intervenants, ... La politique volontariste de l'Etat et de plus en plus des collectivités territoriales ont sonné la remobilisation de toutes les parties prenantes de l'éducation artistique et culturelle et de l'éducation populaire pour porter cette généralisation à l'échelle nationale du 100% EAC afin de donner et de partager le goût de l'expérience collective de la culture. À cette fin, a été créé notre PASS Culture qui permet de financer des projets d'EAC dès le collège jusqu'à plus de 18 ans démarrant avec des projets collectifs pour s'émanciper avec une part du PASS individuelle. Grandir et s'émanciper avec la culture en faisant confiance à l'individu détenteur du Pass, c'est en ce sens totalement inédit car les jeunes français deviennent, on peut le voir ainsi, de véritables petits mécènes de la culture.



Photo : © Inseac du Cnam

Dispositif « 1/4h de lecture »
Inseac du Cnam, 2021

Le Pass culture devient ainsi un levier de l'EAC pour tous et les projets d'éducation artistique et culturelle prennent ainsi tout leur sens.

J'aimerais insister ici sur l'importance que peut revêtir l'expérience commune, l'expérience partagée, mieux encore l'expérience synchronisée de l'éducation artistique et culturelle. Ainsi, en Bretagne, région de France où j'exerce ma mission de recteur, j'ai instauré depuis 3 ans, le quart d'heure de lecture silencieux synchronisé proposant aux 600 000 élèves de Bretagne le vendredi à 13h51 de s'arrêter en même temps, au même moment pour lire durant 15 minutes le livre qu'ils aiment, les professeurs, les administratifs, les techniciens s'arrêtent évidemment en même temps qu'eux pour lire aussi le livre qu'ils aiment. Je vous laisse imaginer les vertus de cette synchronisation. Elle permet une véritable socialisation par la lecture plaisir dans tous nos établissements scolaires. Elle permet à chacun, dans le respect de sa culture et de la diversité de venir dans l'école avec un livre qu'il ou elle aime vraiment, donc d'en parler, de le montrer, de partager ses passions par ce geste de la lecture plaisir, de participer à un élan collectif dans le geste et éminemment respectueux dans le choix, bref de façonner l'esprit d'une immense communauté de lectrices et de lecteurs. Désormais, en collège, j'ai des enseignants qui, grâce au Pass Culture, accompagnent celles et ceux qui n'ont pas de livres à la maison dans une librairie pour apprendre à choisir et donc à acheter le livre qui leur plaît. La démarche est vertueuse et complète car, grâce à un dispositif pensé de A à Z et désormais enseigné aux futurs enseignants au sein de notre Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle, nous espérons faire de l'EAC un fondamental partagé de l'interministériel jusqu'à l'échelle des plus petites collectivités pour, comme l'écrivait Condorcet en 1792, « ne laisser subsister aucune inégalité qui entraîne de dépendance ». C'est en inventant ainsi des expériences communes partageables et respectueuses de chacun que nous parviendrons, nous en sommes convaincus, à reprendre pied dans un récit collectif ancré dans la diversité culturelle et respectueuse des droits à la culture et des droits des cultures, c'est à dire des droits de l'homme. ♦





LA SAISON DES PREAC
2023-2024

LES BELLES HISTOIRES

le cnam
inseac

Institut
National
Supérieur
de l'Éducation
Artistique et
Culturelle

FOCUS SUR...

130

La Délégation Générale à la Transmission, aux Territoires et à la Démocratie Culturelle (DG2TDC) du ministère de la Culture

La Délégation Générale à la Transmission, aux Territoires et à la Démocratie Culturelle définit, coordonne et évalue la politique de l'État visant à garantir la participation et l'accès de tous les habitants à la vie culturelle. Elle élabore et coordonne la politique du ministère en matière d'Éducation Artistique et Culturelle. Elle veille au développement des pratiques amateurs. Elle engage et promeut des actions innovantes en matière de participation à la vie culturelle. Elle élabore la politique ministérielle en matière de handicap, en lien avec le secrétariat général. Elle participe au développement des politiques culturelles territoriales et coordonne les initiatives visant à renforcer l'aménagement culturel du territoire, en partenariat avec les collectivités territoriales. Elle élabore et coordonne la stratégie ministérielle en matière d'enseignement supérieur. À ce titre, elle contribue au pilotage des enjeux transversaux identifiés dans les politiques de l'enseignement supérieur. Elle anime, en lien avec les directions, la politique de recherche dans le champ de compétence du ministère. Elle conduit la politique du ministère en matière de diffusion de la culture scientifique et technique. Elle veille à l'analyse des modèles économiques, notamment ceux des opérateurs. Elle contribue, pour ce qui la concerne, à la politique et à la gestion des ressources humaines ainsi qu'à la stratégie et à la gestion budgétaire. Elle assure l'animation des services déconcentrés et des opérateurs dans son champ de compétence et exerce la tutelle des organismes relevant de son périmètre.

La Mission Éducation Artistique et Culturelle de la DGESCO du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

La Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO) élabore et met en œuvre la politique éducative et pédagogique du ministère en charge de l'Éducation nationale. De ce fait, elle y assure l'impulsion, le pilotage et la coordination au niveau national de la politique EAC dont l'objectif est de permettre à chaque élève de France de bénéficier d'une action d'Éducation Artistique et Culturelle lors de son année scolaire. Afin de renforcer le portage stratégique et transversal de l'EAC, une Mission Éducation Artistique et Culturelle a été créée le 1^{er} octobre 2020. Elle est directement rattachée au directeur général de l'enseignement scolaire. Outre les champs artistiques classiques, ses domaines d'intervention intègrent pleinement la culture scientifique, technique et industrielle, le livre et la lecture, et la politique mémorielle. À travers le déploiement de ses actions et outils, la Mission EAC de la DGESCO exerce le devoir de fédérer, dynamiser, rassembler et diffuser les expertises remarquables des territoires. À cet effet, elle s'appuie sur les équipes EAC de chacune des 30 académies en liaison étroite avec l'ensemble de ses partenaires, au premier rang desquels figure le ministère de la Culture.

LES PÔLES DE RESSOURCES POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (PREAC)

131

DAMIEN MALINAS, *Coordinateur et Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication*
JULIE WOZNIAK, *Coordinatrice des PREAC*

Les Pôles de Ressources pour l'Éducation Artistique et Culturelle (PRÉAC) sont des pôles de formation continue en Éducation Artistique et Culturelle.

Ce sont des instances partenariales, formalisées par voie de convention, avec au moins une structure culturelle, le rectorat à travers la Délégation Académique aux Arts et à la Culture (DAAC), la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et l'École Académique de la Formation Continue (EAFC) de l'académie du PRÉAC.

Pour 2023-2024, le financement des PRÉAC est attribué par une dotation nationale conjointe du ministère de la Culture (MC) et du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (MENJ), déléguée aux services déconcentrés des deux ministères (DAAC / DRAC) en complément des dotations régionales.

Les trois ministères (MC, MENJ, MESRI) ont confié la coordination nationale des PREAC à l'institut national supérieur d'éducation artistique et culturelle (INSEAC du CNAM).

Les Pôles de Ressources pour l'Éducation Artistique et Culturelle (PRÉAC) sont régis par la circulaire N° 2007-090 du 12 avril 2007.

Missions

Les PREAC ont pour missions la formation de prescripteurs de formation, à partir des besoins recensés, notamment autour de la méthodologie de conduite de projets, et la constitution et transmission de ressources, pour contribuer au déploiement de la politique publique de l'objectif 100%EAC.

7 GRANDS DOMAINES

- **Arts visuels** (*Arts plastiques, Création numérique, Design, Photographie*)
- **Cinéma et audiovisuel**
- **Culture scientifique, technique et industrielle**
- **Éducation aux médias et à l'information**
- **Patrimoine** (*Architecture, Archives, Mémoire, Monuments historiques, Musées, Patrimoine immatériel*)
- **Spectacle vivant** (*Arts de la rue, Arts du récit, Arts du mime et du geste, Cirque, Danse, Marionnette, Musique, Théâtre*)
- **Univers du livre, de la lecture des écritures et de l'oralité** (*Création littéraire et graphique, Pratiques de lecture, Écritures, Éloquence*)



Ils contribuent à développer une culture commune de l'Éducation Artistique et Culturelle et à susciter l'envie des acteurs de mettre en œuvre des projets territoriaux impliquant directement les enfants, les jeunes, quels que soient leur lieu et temps de vie (accueil petite enfance, établissements scolaires, périscolaire, accueil de loisirs, établissements et structures accueillant des jeunes suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse, établissements sociaux et médicaux notamment).

Les formations

Implantés en régions et en académies, les PREAC sont pour autant porteurs de formations s'adressant à **l'ensemble du territoire national**.

Construites autour d'un domaine d'éducation artistique et culturelle et d'une problématique spécifique, y compris dans sa dimension interdisciplinaire, toutes les formations sont pensées pour un public mixte et fondées sur des besoins de terrain identifiés.

Elles s'articulent autour de temps de transmission d'informations théoriques, d'ateliers de pratique et de partages d'expériences.

Pour assurer un réinvestissement et une exploitation opérationnelle en territoires, elles reposent sur des axes de travail et de réflexion portant à la fois sur la méthodologie de projet, la pédagogie, la médiation et toute autre forme d'action d'éducation artistique et culturelle.

Les publics

Les formations s'adressent à un public mixte de professionnels de l'EAC susceptibles d'être prescripteurs de formations ou de projets partenariaux ambitieux, issus des domaines de l'éducation, de la culture, et de l'enfance et de la jeunesse.



Consultez la cartographie
des PREAC sur le site de l'Etabli

Les PREAC sur le site de l'Établi :

L'agenda et la cartographie des formations, les programmes complets, les liens d'inscriptions et la photographie des PREAC existants sont à retrouver sur l'Établi de l'Inseac :

<https://etabli-eac.cnam-inseac.fr/preac/>

LA SAISON

DES PREAC

DES FORMATIONS NATIONALES POUR LES PROFESSIONNELS DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

133

Arts visuels

Comment un bâtiment, un lieu, un projet racontent les transformations d'un territoire ?

PREAC Architecture, arts de l'espace et société(s)

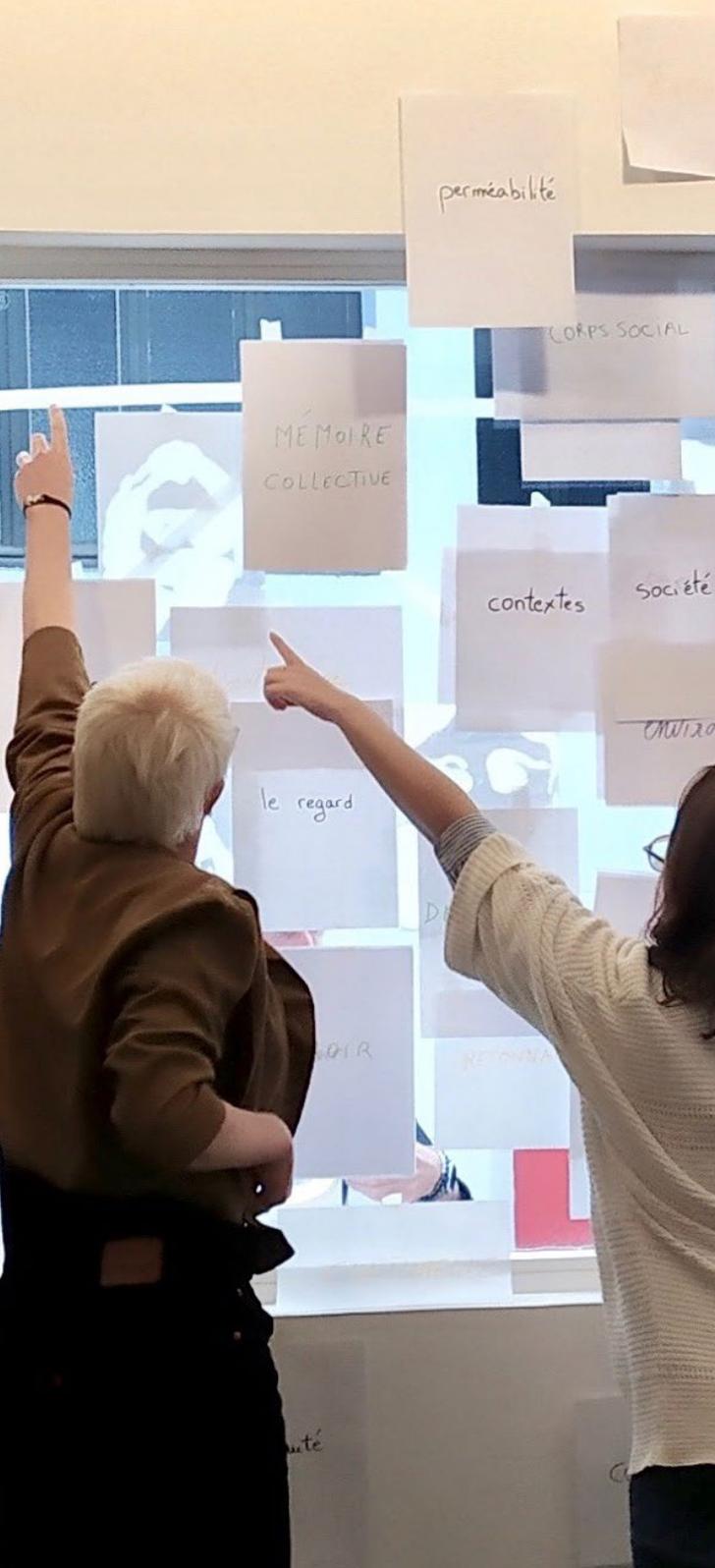
Le PREAC Architecture, arts de l'espace et société(s) propose d'interroger l'évolution de nos territoires habités, au prisme des transitions (sociales, politiques, économiques, écologiques) qui les traversent actuellement. Dans quelle mesure les projets d'architecture et d'urbanisme contemporains prennent en compte ces transitions et cette relance territoriale ? Comment s'y inscrivent-ils et quelles évolutions, innovations, mutations engendrent-ils à leur tour ? En particulier, comment le patrimoine local est-il employé pour révéler et/ou provoquer des transitions ?

Durant deux jours, combinant interventions théoriques, visites de sites, rencontres et ateliers, la formation propose de questionner des lieux (bâti et non bâti, réhabilités, récemment construits ou aménagés, ou encore réappropriés par des habitants et jeunes professionnels), porteurs de changements dans le territoire du Royans-Vercors.

Domaines : architecture, patrimoine

Dates de la formation : 5 et 6 octobre 2023





« Si loin si proche »
Création artistique, ruralité et EAC, une relation à réinventer ?

PREAC Art contemporain (Bretagne)

À la lumière d'interventions de chercheurs, d'artistes et de professionnels de la médiation, le PREAC Art contemporain offre un temps d'étude et d'expérimentation autour des réalités, des relations et des interconnaissances des professionnels de l'art et de la médiation, de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse implantés en milieu rural.

En définissant les relations entre création, art contemporain et espace rural, comment prendre de la hauteur et comprendre les liens qu'entretiennent avec la « ruralité » la classe, l'école, l'éducation mais aussi les artistes et lieux d'art contemporain, la transmission et médiation des arts visuels et de création ? Comment déployer des projets d'éducation artistique et culturelle au regard des spécificités de travail dans un milieu rural ?

De quelles histoires et représentations, au-delà de la notion de paysage, peut se nourrir notre imaginaire et comment les mettre au service de projets transversaux (EAC et EDD) ?

Domaines : arts plastiques, éducation au développement durable

Dates de la formation : 12 février et 30 mars 2024

PREAC Art contemporain -
Workshop de Marianne
Mispelaëre

Photo : © a.c.b - art contemporain en Bretagne

Paysages immersifs

PREAC Art et paysage (Nouvelle Aquitaine)

Le paysage est un questionnement à la croisée de plusieurs disciplines. En s'appuyant sur la création contemporaine et l'actualité culturelle le PREAC Art et paysage propose d'interroger cette notion à travers le regard des artistes et les choix d'expositions des structures culturelles. Entre expérimentations, rencontres et pratiques, le projet de formation 2024 « Paysages immersifs » s'intéresse spécifiquement à l'usage des nouvelles technologies dans le traitement du paysage, sa représentation et son exploration physique et mentale. Au croisement du réel, du virtuel et de l'imaginaire, ces nouvelles propositions nous transportent dans un paysage nouveau au croisement des questionnements artistiques et numériques, interrogeant ainsi la place du corps, du mental, de la relation sensible au paysage, entre distance et regard critique.

Domaines : arts plastiques, création numérique, patrimoine

Dates de la formation : mai 2024

Écritures numériques : entre sciences, poésie et métavers

PREAC Arts, cultures et numériques (Nouvelle Aquitaine)

Les bouleversements induits par l'évolution des sciences et des techniques, et son aspect le plus visible, le numérique, modifient et influencent notre rapport au monde en participant à nos représentations de celui-ci. Cette transformation se prolonge dans le domaine de la création artistique, dans le spectacle vivant et les arts visuels notamment, et dans les rapports que ces domaines et leurs acteurs entretiennent avec le public. Cette formation 2023 présente et interroge des cas concrets de créations avec le numérique ou avec d'autres outils technologiques telles que la réalité virtuelle ou l'IA, et permet d'aller à la rencontre d'artistes qui proposent de nouvelles pratiques et usages, comme la poésie par exemple.

Domaines : création numérique, écritures, culture scientifique, technique et industrielle

Dates de la formation : du 30 novembre au 1er décembre 2023



Photo: © PREAC Art et Paysage

Formation Cheminements cartographiques, 2022

L'intelligence artificielle dans le champ de la culture et de l'artistique : quelles perspectives ? Quelles approches critiques ?

PREAC Arts, cultures et numériques (Nouvelle Aquitaine)

L'intelligence artificielle est appelée à prendre une place centrale dans nos sociétés futures, y compris en transformant les usages artistiques et culturels, continuant la longue histoire des rapports entre art et technologie. Objet d'analyses et d'expérimentations aussi bien prospectivistes que dystopiques, l'IA fascine et/ou effraie. L'intention pédagogique de cette formation 2024 est bien de pouvoir développer une approche réflexive sur le sujet et de proposer des ateliers collectifs, permettant de suivre des processus de production culturelle et/ou artistique employant cette technologie.

Domaines : arts plastiques, création numérique, écritures, culture scientifique technique et industrielle

Dates de la formation : juin 2024

PREAC Arts, cultures et
numériques
2022



Quelles pratiques artistiques et culturelles autour de la bande dessinée ? Connaître les codes pour mieux les déconstruire et les reconstruire PREAC Bande dessinée (Nouvelle Aquitaine)

La bande dessinée est un médium artistique et culturel riche et diversifié qui a su captiver et divertir les lecteurs du monde entier depuis de nombreuses décennies. Derrière ses histoires captivantes et ses illustrations expressives, se cachent des codes et des pratiques spécifiques qui donnent vie à cet art unique. La formation 2024 se propose de les explorer, cherchant à les comprendre en profondeur pour mieux les déconstruire puis les reconstruire et appréhender alors l'ampleur de l'influence culturelle et artistique de la bande dessinée.

Comment les créateurs s'approprient ces codes pour exprimer leur vision artistique et transmettre des messages complexes ? Comment les artistes explorent-ils les frontières de la bande dessinée traditionnelle pour créer de nouvelles formes d'expression ? Quelles sont les influences culturelles et artistiques qui façonnent la bande dessinée dans différents contextes géographiques et historiques ?

Domaines : arts plastiques, écritures, création littéraire et graphique, pratiques de lecture

Dates de la formation : du 22 au 24 janvier 2024

Direction artistique : l'exposition jeunesse PREAC Design graphique (Grand Est)

Le PREAC Design graphique élabore un parcours permettant aux acteurs de l'EAC de se construire une solide connaissance des enjeux et des pratiques du design graphique. La formation met l'accent sur l'expérimentation et la pratique tout en étant complétée par des apports plus théoriques, en lien avec la discipline.

L'illustration jeunesse est omniprésente dans les collections des centres de documentation des établissements scolaires et centres culturels ; son exposition est une problématique qui se pose régulièrement. Comment réaliser une exposition à destination du jeune public autour de l'univers d'un illustrateur ? L'enjeu de cette formation est de permettre aux stagiaires de s'appuyer sur l'analyse de projets d'illustrateurs jeunesse à la fois pour élaborer des productions visuelles avec les publics, mais aussi pour en penser la monstration et de restituer le travail d'analyse et de création.

Domaines : arts plastiques, design

Dates de la formation : du 7 au 9 février 2024





Photo : © Patrice Terraz

Cinéma et audiovisuel

Filmer la ville : une énergie documentaire PREAC Cinéma (Auvergne-Rhône-Alpes)

Si la fonction de divertissement et d'échappée onirique a toujours été un facteur majeur et indispensable du cinéma, la systématisation des récits fictifs se fait au détriment d'autres formes audiovisuelles plus aptes à questionner et à provoquer notre rencontre avec une altérité concrète et rendant compte de l'état du monde, des rapports humains ou des grands enjeux mondiaux. Le documentaire est un genre et un format filmique dont la vitalité et la diversité sont encore trop méconnus des pédagogues de l'image.

La thématique de la ville, riche de potentialités, permet de s'ouvrir sur une grande diversité des points de vue et des formes dans des œuvres souvent inventives car devant retranscrire une énergie, une histoire, un milieu social ou un environnement architectural spécifiques.

Réaliser un documentaire sur la ville demande un travail d'observation de son environnement et de trouver des dispositifs pour retranscrire les éléments urbanistiques ou humains. Le PREAC Cinéma propose d'initier les participants à ces problématiques (histoire, esthétique, pratiques) au travers d'échanges et de réflexions, et de les accompagner dans un projet de réalisation.

Domaines : cinéma et audiovisuel, architecture, patrimoine

Dates de la formation : du 15 au 17 avril 2024

Territoires de cinéma : espaces de création et de transmission PREAC Transmettre le cinéma aujourd'hui (Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Les choix d'œuvres du cinéma mondial, l'évolution des esthétiques et des pratiques cinématographiques renvoient à toutes les dimensions de l'éducation artistique et culturelle, autour de ressources constamment renouvelées. Le festival de Cannes est un cas d'école pour l'EAC, un matériau unique pour la médiation et la recherche : il révèle les en-

jeux fondamentaux de la programmation, de la réception des publics et de la distribution de films emblématiques qui génèrent des débats citoyens, éthiques et esthétiques.

Cette première formation du PREAC « Transmettre le cinéma aujourd'hui » offre de découvrir les lieux (de tournage et de réalisation), les moyens (pratiques, rencontres, métiers, milieux) au service de ces questionnements : comment développer des partenariats territoriaux pérennes ? Comment développer la connaissance et la pratique des métiers de l'audiovisuel chez les jeunes ? Comment former les créateurs/spectateurs de demain ? Qu'attend-on de la « transmission du cinéma » ?

Domaines : cinéma et audiovisuel

Dates de la formation : du 22 au 24 novembre 2023

139

Culture scientifique, technique et industrielle

Données du passé / questions du présent : les populations humaines dans leurs environnements

PREAC Archéologie (Nouvelle Aquitaine)

Face à l'accélération de la crise climatique et l'attention accrue de la société aux enjeux environnementaux, cette formation se propose d'investiguer les liens entre les sciences archéologiques et les questionnements soulevés par ce débat contemporain. Plus précisément, la formation compte interroger l'étude des sciences de l'archéologie, appliquées notamment à la Préhistoire, comme méthode et moyen pour comprendre l'évolution de l'environnement et des sociétés humaines, ainsi que de leurs interactions dans le temps.

Un focus particulier est réalisé sur les paysages, les patrimoines et l'environnement de la vallée de la Vézère en lien avec l'exposition « PaysÂges Vézère » présentée au Pôle d'interprétation de la Préhistoire. Le PREAC ambitionne d'apporter un regard nouveau sur les problématiques environnementales grâce aux regards croisés de scientifiques, médiateurs culturels et artistes de création sonore.

Domaines : patrimoine, éducation au développement durable

Dates de la formation : du 4 au 5 avril 2024





Du battant des lames aux sommets des montagnes : Océan PRÉAC Arts, nature, culture (La Réunion et Mayotte)

Les propositions 2024 autour de l'Océan des deux PREAC Arts, nature, culture, ont pour objectif de faire prendre conscience de la richesse, des menaces et des enjeux des océans en s'appuyant respectivement sur les territoires de La Réunion et de Mayotte.

Entre conférences, ateliers et échanges, il s'agit de comprendre l'océan dans ses spécificités physiques, sa faune et sa flore, ses espaces à valoriser et à protéger, étudier son rapport avec l'activité humaine d'un point de vue historique, social, économique et politique et appréhender l'enjeu arts/sciences à travers son appropriation par les artistes, que ce soit par les arts plastiques, la danse, la musique, le théâtre...

Domaines : patrimoine, archéologie, éducation au développement durable, arts visuels, spectacle vivant

Dates de la formation pour La Réunion : du 14 au 16 février 2024

Dates de la formation pour Mayotte : du 14 au 16 mai 2024

Intelligence artificielle et création artistique PREAC Science et société (Occitanie)

La question de l'intelligence artificielle apparaît importante dans le contexte actuel de l'accès par le grand public à des applications comme ChatGPT. C'est un domaine qui nécessite ainsi une mise à jour des connaissances des acteurs de l'éducation et de la culture afin d'accompagner les pratiques des jeunes dans ce domaine. Le projet 2023/2024 du PREAC Science et société cherche alors à nourrir la réflexion sur cette place grandissante de l'IA dans notre société et plus précisément sur la question de son implication possible dans la création artistique.

Les IA sont-elles créatives, génératives ? Comment les artistes et créateurs peuvent se saisir de ce nouvel outil ? Quelle définition donner à l'art en prenant en compte les nouvelles capacités des IA ?

Conférences, ateliers et partages d'expériences permettent une mise en interaction des connaissances scientifiques, en tant qu'objets de savoir, avec une interrogation sur ses enjeux sociaux, historiques, géographiques et culturels pour une approche toujours renouvelée de l'Éducation Artistique et Culturelle.

Domaines : éducation aux médias et à l'information

Dates de la formation : 25 et 26 avril 2024

141

Patrimoine

Aux sources de l'objet archéologique : les matières premières

PREAC Patrimoine archéologique (Bourgogne-Franche-Comté)

Centrer la formation sur l'objet archéologique, à travers les matières premières qui le constituent, propose un sujet directement en prise avec les parcours EAC des élèves, en permettant un réinvestissement dans tous les musées et à travers une grande variété d'ateliers de pratiques artistiques et numériques, en même temps qu'il présente une forte interdisciplinarité : Histoire, Langues et Cultures de l'Antiquité, Histoire des arts, Arts plastiques, Géographie, Sciences et Vie de la Terre et Technologie.

Regarder les objets archéologiques au-delà de leur fonction permet d'identifier les matières premières qui les constituent et d'appréhender leurs origines (minérales, végétales, animales), leurs parcours (provenances, acquisition/prélèvement sur le milieu naturel, gestion de la ressource, approvisionnement et circuits d'échange) et leur fonctions (symbolique, mise en valeur, ornementation).

Domaines : culture scientifique, technique et industrielle, archéologie

Dates de la formation : du 27 au 29 novembre 2024



Comment le chant porte-t-il l'identité d'un territoire et d'une culture ?

PREAC Chants et dialogues des cultures (Occitanie)

La thématique portée par cette formation 2024 permet de questionner la place du chant au sein d'un territoire et de s'appropriier un répertoire à la fois dans sa dimension traditionnelle, mais également en tant que matière propice à la création, à l'inspiration, à la mutation. Il s'agit de considérer un patrimoine immatériel – porté par la voix- comme un ancrage territorial mais aussi comme une ouverture perpétuelle aux différentes cultures.

Le PREAC propose de découvrir des chants traditionnels d'origines diverses, de travailler sur l'émission vocale propre à ce répertoire, d'appréhender les modes de jeux et pratiques vocales spécifiques à un territoire, et de s'appropriier les techniques de transmission, de collectage, et de préservation du patrimoine immatériel.

Domaines : spectacle vivant, patrimoine immatériel, musique

Dates de la formation : du 15 au 17 mai 2024

Spectacle vivant

«Mots à maux» : le spectacle vivant comme espace de représentation pour se raconter au monde

PRÉAC Adolescence et spectacle vivant (Grand Est)

De la difficulté de se dire au monde, ou comment le spectacle vivant et la pratique théâtrale permettent de créer cet espace imaginaire alternatif, creusets propices à la construction et à l'émergence du moi adolescent. Naître au monde et aux autres.

Le spectacle vivant, avec un espace de représentation où Je est un autre, ne peut-il pas permettre à l'adolescent de se réaliser ? De donner de la voix ? De trouver un espace de libération du souffle et du corps propice à une salvatrice catharsis ? L'espace scénique n'est-il pas cet espace où trouver un second souffle ?

Ainsi, le spectacle vivant et la pratique théâtrale, par la multiplicité des moyens d'expression corporelle, vocale, chorégraphique offerts, donnent un espace d'expression à l'adolescent, un terrain de jeu pour la mise en distance nécessaire et le lien à l'autre.

Pendant 3 jours, le PREAC questionnera les leviers et les enjeux des pratiques dans cette optique et les rôles complémentaires de chaque acteur (enseignant, artiste, médiateur culturel).

Domaines : théâtre, danse, musique

Dates de la formation : du 7 au 9 février 2024

143

Construire le collectif par l'apprentissage des portés acrobatiques PRÉAC Arts du cirque (Grand Est)

Premier volet d'un cycle sur 3 ans, cette session propose de sensibiliser les participants au sens du collectif à travers la discipline des portés acrobatiques et du point de vue artistique d'une compagnie de renommée internationale XY. Au travers d'une immersion au cœur d'un centre national artistique, d'ateliers de pratiques, de rencontres et d'échanges, cette formation offre aux participants des outils de transmission et une prise de conscience différente du collectif.

Voyage concret, tant théorique que pratique, à travers des arts du cirque qui sont fondateurs d'une pédagogie artistique, la formation doit permettre à chacun de pouvoir compléter et perfectionner ses connaissances, élargir sa culture, éveiller sa curiosité et concevoir un projet pédagogique artistique grâce aux interventions structurées d'artistes-pédagogues confirmés. La rencontre avec le cirque, la découverte de ce lieu d'enseignement et de recherche, les échanges interdisciplinaires, la pédagogie des intervenants, la pratique initiatique nourrissent l'imaginaire et les projets de chacun.

Domaines : cirque

Dates de la formation : du 27 au 29 mars 2024



PREAC Cirque Photo : © Plateforme 2 Pôles Cirque en Normandie





Cirque et Utopie : pour un décloisonnement des disciplines PREAC Cirque (Normandie)

Aujourd'hui, le cirque rencontre aussi bien d'autres arts vivants que l'histoire ou l'archéologie. Comment le cirque se place-t-il comme point de rencontre entre différentes démarches ? Comment ces entrecroisements peuvent-ils générer de nouveaux récits et de nouvelles pratiques ?

À l'image du cirque, cette formation se propose comme un format de laboratoire de recherche partagée qui fait la part belle à la pluridisciplinarité et à l'interaction entre les bénéficiaires. Ceux-ci sont amenés à expérimenter par eux-mêmes l'acte créatif et le jeu, afin de leur permettre ensuite de transmettre des processus, des dispositifs et des protocoles de travail. La thématique de l'utopie, inhérente au cirque par ce qu'elle vise d'absolu, d'exploit, d'inatteignable, et la démarche artistique de la comédienne, auteure et metteuse en scène Delphine Lanson, viendront alimenter le travail et l'imaginaire des bénéficiaires de la formation et mettre en pratique le mélange des arts, des esthétiques et des matières, caractéristique majeure du cirque contemporain.

Domaines : cirque, écritures

Dates de la formation : du 14 au 15 mars 2024

PREAC Chorégraphie et
création contemporaine

Photo : © ICI-CCN - Denise Oliver Fierro

Comment faire récit sans faire d'histoire ?**PRÉAC Chorégraphie et création contemporaine (Occitanie)**

Le cycle pluriannuel du PREAC explore les questions liées à la place du récit dans le champ chorégraphique. Pour un abord en arborescence de ces questions, le choix a été fait de s'appuyer sur une ou plusieurs autre(s) pratique(s) pour rendre possible une mise en jeu des questions liées à la narration et à la fiction avec celles liées à l'abstraction en chorégraphie. La musique, l'audiovisuel, la littérature sont aussi des champs traversés par ces problématiques compositionnelles. Les faire résonner renseigne cette approche dialogique.

Pour cette année 2024, en compagnie de l'artiste chorégraphe Sylvain Prunenec et du musicien compositeur Ryan Kernoa, il est proposé de sortir de l'espace habituel de formation et des lieux dédiés à la danse pour explorer le travail in situ et l'exploration des espaces naturels. En articulant la rencontre et l'expérience esthétique avec la dimension pédagogique, en entremêlant la pratique et la théorie, les artistes partageront les pistes qui fondent leur travail.

Domaines : danse, musique

Dates de la formation : du 29 au 31 mai 2024

145

Danses sociales 2.0 : transmission, savoirs, transformation.**PREAC Danse (Bretagne)**

Les danses sociales sont à la fois un langage et une expression corporelle émergeant d'une communauté. Elles ne remontent pas à un moment précis. Chaque danse a des pas sur lesquels tout le monde s'accorde, mais il est avant tout question de l'individu et de son identité créative. Multiples dans leurs esthétiques, dans leurs formes et dans leurs champs d'expression, elles sont nées d'un besoin de rencontres et de vivre ensemble.

En rappelant leurs essences, leurs contextes et leurs valeurs ainsi que leur portée sociologique.

La formation nationale du nouveau cycle thématique du PREAC Danse « Danses sociales 2.0 : transmission, savoirs, transformation » offre un temps pour s'interroger sur ce qui constitue et caractérise les danses sociales et à analyser leurs particularités qui influencent toujours aujourd'hui, leur pratique, leur transmission, leur transformation et la formation et qui ont font aujourd'hui des « danses sociales 2.0 ».

Domaines : danse, musique, création numérique

Dates de la formation : 1^{er} et 2 février 2024





Photos : © ICI-CCN - Denise Oliver Fierro

PREAC Chorégraphie et
création contemporaine

Créolisation : processus et imprévisibilité PREAC Danse contemporaine (Bourgogne-Franche-Comté)

En plaçant la notion de créolisation et d'imprévisibilité au cœur du séminaire 2024, le PRÉAC Danse contemporaine touche à des problématiques actuelles, dans un contexte sociétal, économique, politique et sanitaire instable, en pleine mutations et transformations. Comment l'imprévisibilité - résultante de la créolisation- peut-elle ouvrir des espaces de création et des changements de paradigme ? Comment appréhender l'imprévu et le bouleversement perpétuel où les civilisations s'entrecroisent ? Comment l'accueillir comme une source d'enrichissement, de création ?

Adossée à la pièce *Tout-Moun*, création 2023 de Héra Fattoumi et Eric Lamoureux, célébration de la poétique du poète et philosophe Édouard Glissant, la formation permet d'éprouver ces questionnements et la pensée et l'imaginaire du poète, en traversant les processus de création de la pièce et en découvrant une manière d'interpréter, en mouvement, la notion de créolisation ainsi que des techniques d'improvisation.

Domaines : danse, musique, arts visuels, écritures

Dates de la formation : du 23 au 25 mai 2024

Tisser les différences, broder la diversité : rencontres autour de Lia Rodrigues **PREAC Danse et arts du mouvement (Auvergne-Rhône-Alpes)**

« *La pratique du collectif est un travail qui ne finit jamais, qui ne s'arrête jamais, car il est toujours à refaire, à recommencer. La rencontre collective est pour moi un travail de broderie et je me demande toujours comment tisser quelque chose ensemble.* » Lia Rodrigues

Artiste brésilienne, iconoclaste et engagée, Lia Rodrigues occupe une place importante sur la scène chorégraphique internationale depuis ses premiers pas dans les années 1980 dans la compagnie de Maguy Marin. Au milieu des années 2000, elle choisit d'installer sa compagnie dans une favela, à Rio de Janeiro, où elle participe à la création du Centre d'art de Maré et de l'École libre de danse de Maré. Depuis trois décennies, elle se joue des frontières de la création, de l'improvisation et de la pédagogie. Son activité de création est inséparable de son action sociale au sein de la favela et bien au-delà.

Ces trois jours de rencontre et de formation articulent des temps de pratique, tables rondes, projection de films, visite d'exposition, temps réflexifs et échanges.

Domaines : danse

Dates de la formation : du 28 au 30 septembre 2023



Découvrir les territoires sensibles du corps **PREAC Danse nomade (Nouvelle Aquitaine)**

Conçue comme le premier volet d'un cycle autour des « territoires de la danse », cette formation 2024 s'intéresse aux territoires du corps et de ses sensibilités. Adossée au festival « A corps », elle propose d'aborder ce questionnement en reliant savoirs somatiques et scientifiques, en expérimentant une démarche en Analyse Fonctionnelle du Corps dans le Mouvement Dansé (AFCMD), et en traversant une approche holistique du corps.

Une rencontre intime avec une démarche artistique, à travers une œuvre, permettra par ailleurs l'observation, l'analyse et la problématisation d'une pièce chorégraphique, et offrira l'expérimentation d'un univers avec un corps habité, vibratoire et re-senti.

Domaines : danse

Dates de la formation : du 4 au 6 avril 2024

Francophonies, arts vivants et espace public **PREAC Écritures et théâtres contemporains francophones**

Cette deuxième formation 2023 (cycle de 2 séminaires) poursuit l'exploration des écritures contemporaines francophones dans l'espace public en proposant de vivre et de partager des expériences sensibles en compagnie des artistes du Festival Zébrures d'automne : Odile Sankara, Kossi Efoui, Dalila Boitaud de la Cie Uz et coutumes, accompagnés de Myriam Suchet, maitresse de conférences en langues et littératures françaises et francophones.

Domaines : théâtre, univers du livre, de la lecture, des écritures et de l'oralité

Dates de la formation : 28 et 29 septembre 2023

De l'idée au texte, du texte à la scène : la fabrique de l'écriture dramaturgique francophone

PREAC Écritures et théâtres contemporains francophones

Ce parcours de formation envisagé en deux sessions permet d'interroger le passage du texte à la scène et de la scène au texte. Cette première formation 2024 interroge en premier lieu du passage de l'idée au texte, en s'appuyant notamment sur le programme de résidences d'écriture mené par La Maison des auteurs des Francophonies – *Des écritures à la scène, Dispositif Découverte* à destination des autrices francophones émergentes.

Quels sont les prémices de l'écriture dramaturgique ? Quels enjeux, quelles méthodes et quelles pratiques impliquent la fabrique de l'écriture ? Comment mener un atelier d'écriture en milieu scolaire ?

Domaines : théâtre, univers du livre, de la lecture, des écritures et de l'oralité

Dates de la formation : 14 et 15 juin 2024

149

La place de la main dans la relation corps/matière

PREAC Marionnette (Grand Est)

Adossée à la 22e édition du Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes, la formation du PREAC Marionnette invite à un moment privilégié de rencontres, d'accessibilité accrue à la richesse de la création contemporaine des arts de la marionnette.

La thématique 2023 s'interroge sur la place qu'occupe la main dans sa relation au corps et à la matière et propose de mener une réflexion sur la place des matériaux dans le processus de création, la dramaturgie et l'identité des compagnies, de créer la rencontre avec les matériaux et d'aborder par un travail corporel (mouvement et geste chorégraphique) la place de la main de l'atelier au plateau et sa fonction de la construction à la manipulation.

Domaines : marionnette

Dates de la formation : du 19 au 22 septembre 2023



S'adresser à l'adolescence dans le spectacle vivant

PREAC Spectacle vivant (Pays de la Loire)

Inaugurant en 2024 un nouveau cycle qui questionne la place particulière de l'adolescent acteur et spectateur dans le spectacle vivant et les écritures scéniques, cette première formation s'appuie sur le spectacle *Odyssées 2020*, triptyque de pièces courtes inspirées par l'Odyssée d'Homère et écrites au contact de collégiens.

« *C'est peut-être là que les grands mythes nous structurent et nous portent, lorsque les civilisations qui les ont engendrées ont à se questionner, à se réinventer, et qu'elles le font sans doute, d'abord, dans le regard de leur jeunesse.* » Noémie Rosenblatt

Portée par cette création contemporaine nourrie des préoccupations des adolescents du XXI^e siècle la formation est articulée entre des temps d'ateliers sur les différents volets de la création (écriture, scénographie, jeu...), des temps réflexifs sur les apports du spectacle pour les adolescents et son écosystème, et des temps d'appropriation et d'interconnaissance.

Domaines : théâtre

Dates de la formation : 6 et 7 décembre 2023

« A vous de jouer ! » : développer avec les formateurs la pratique théâtrale

PREAC Théâtre (Bourgogne-Franche-Comté)

Confié à Leyla-Claire Rabih traductrice et metteuse en scène particulièrement impliquée dans les questions de migrations et dans une démarche d'ouverture au monde, ce stage souhaite accompagner les participants dans la création d'une boîte à outils pour développer la pratique théâtrale. Nourries par son travail à l'endroit de la frontière culturelle et par son attrait pour le croisement des cultures et des langues, ces deux journées se verront enrichies par son expérience internationale de la pratique et de l'apprentissage théâtral.

De la troupe de théâtre au sein des établissements scolaires, à l'atelier en structure associative, cette formation offre d'expérimenter des exercices pratiques à réemployer facilement. Comment faire troupe ? Comment fédérer et créer du collectif ?

Dans cette proposition, le « À vous de jouer ! » s'adresse d'abord aux formateurs, convaincus que c'est en passant par l'expérimentation que les choses peuvent s'inscrire dans la durée.

Domaines : théâtre

Dates de la formation : 6 et 7 février 2024

Créations vocales collectives et musiques actuelles

PREAC Chanson francophone et musiques actuelles (Nouvelle Aquitaine)

Adossée aux Francofolies, La formation nationale du PREAC Chanson francophone et musiques actuelles, répond aux besoins en didactique de transmission de répertoire et au développement de compétences de techniques vocales et d'arrangement.

Elle propose en 2024 un programme consacré uniquement à la création et aux pratiques collectives. Celui-ci alternera transmission d'informations théoriques, ateliers de pratique et partages d'expériences permettant un réinvestissement dans d'autres contextes, notamment territoriaux. Les axes de travail et de réflexion porteront à la fois sur la méthodologie de projet, la pédagogie, la médiation et toute autre forme d'action d'éducation artistique et culturelle menant à une exploitation opérationnelle.

Domaines : musique, chant choral

Dates de la formation : du 29 novembre au 1^{er} décembre 2023

151



Photo : © DR - Francofolies de La Rochelle

PREAC Chanson francophone et musiques actuelles



Restitution des ateliers instrumentaux sur la thématique de « L'oralité, entre transmission culturelle et mode d'apprentissage », lors du PREAC 2021 au Tétris, Le Havre



Photo : © Celine Lecomte

Les pratiques numériques dans les musiques actuelles PREAC Musiques du monde – musiques actuelles (Normandie)

Les outils numériques font partie de notre quotidien, mais sont constamment améliorés ou réinventés par leurs créateurs. Les artistes s'emparent de ces outils et contribuent à leur évolution à travers la création de nouveaux projets, et par des collaborations nombreuses entre le « monde artistique » et le « monde scientifique ». Généralement attractifs pour les jeunes, ils ne savent pourtant pas toujours s'en servir ou les utilisent sans connaître toutes leurs possibilités. Ces nouveaux outils peuvent également faciliter les apprentissages et le développement de compétences, et ce même s'ils n'ont pas été pensés dans un but pédagogique à l'origine.

Quelle place et quelle forme occupe les pratiques numériques dans l'histoire de la musique ?

Quelles nouvelles possibilités offrent ces outils dans l'espace scénique, la transversalité, l'identité musicale ?

Quelles nouvelles modalités de transmission et modes de collaboration doivent et peuvent se mettre en place ?

Domaines : musique, création numérique

Dates de la formation : du 5 au 7 février 2024

Création artistique et totalitarisme : créer dans un contexte d'oppression

PREAC Opéra et expressions vocales (Auvergne-Rhône-Alpes)

Autour de l'opéra *Brundibár*, de Hans Krása, écrit en 1938 et représenté pour la première fois en 1943 dans le camp de concentration de Theresienstadt, la formation considère la création artistique musicale, avec une ouverture vers les arts plastiques, comme forme de résistance au totalitarisme, de combat et de résistance individuelle ou collective dans des conditions d'oppression extrêmes.

Comment dans le processus de déshumanisation et de destruction du système concentrationnaire nazi une forme de création artistique a-t-elle perduré, voire s'est développée ? A quel prix, dans quelles conditions et avec quels enjeux ?

Comment a-t-elle été la manifestation d'une résistance à l'oppression ? Quel a été le devenir de ces œuvres ? Comment ces œuvres nous sont-elles parvenues et quels sens prennent-elles aujourd'hui ? Comment les aborder en tant qu'œuvres d'art et en tant que témoignages de leur

contexte de création ? Comment les faire découvrir et les étudier avec un public jeune notamment dans le cadre d'un projet d'éducation artistique et culturelle ?

Domaines : musique, opéra, mémoriel

Dates de la formation : du 15 au 17 mai 2024

153

Univers du livre, de la lecture, des écritures et de l'oralité

Le temps en littérature

PREAC Littérature (Auvergne-Rhône-Alpes)

Quand l'information se trouve à portée de clics, quand les réseaux sociaux rythment de plus en plus nos journées, quand nous attendons de plus en plus d'immédiateté, la littérature offre à ses lecteurs la mesure du temps.

La formation 2024 du PREAC Littérature propose de questionner le temps en littérature ainsi que notre rapport au livre et à la lecture en observant aussi bien les constructions littéraires que nos pratiques de lecture. En effet, il n'y a pas de saisie immédiate dans la lecture. Il est nécessaire pour le lecteur, notamment le public jeune, d'appréhender le temps de la lecture. De la même façon, l'éducation artistique et culturelle est invitée à prendre la forme d'un parcours à construire dans la durée, durant l'année scolaire ou dans le temps de la scolarité, et non celle d'actions ponctuelles et isolées.

Deux thématiques ont ainsi été retenues : d'une part, le temps de la création et de l'acte de l'écriture, ; d'autre part, le temps d'après la création, qui va de la transmission à la consécration littéraire, jusqu'à la trace laissée dans le patrimoine littéraire.

Domaines : Création littéraire et graphique, pratiques de lecture, écritures

Dates de la formation : 12 et 13 février 2024



Photo: © Inseac du Cnam

Dispositif «1/4h de lecture»
Inseac du Cnam, 2022

Le poète Yvon Le Men a produit pour l'Inseac un texte que nous interprétons comme une mise en perspective du statut de l'artiste, de son art et leurs rôles dans la transmission que suppose l'Éducation Artistique et Culturelle.

UN TEXTE D'YVON LE MEN

JE VEUX ÊTRE POÈTE,
MAIS JE SUIS PRESSÉ

154

*...Orphée à son tour,
levant sa cithare de la main gauche, entreprit de chanter.
Il chantait comment la terre, le ciel et la mer
autrefois confondus en une forme unique,
à la suite d'une fatale discorde furent chacun de l'autre séparés ;
comment dans l'éther un emplacement fixé à jamais fut assigné
aux astres et aux chemins de la lune et du soleil ;
comment se soulevèrent les montagnes et comment naquirent
les fleuves sonores avec leurs mythes et tous les animaux.*
Apollonios de Rhodes, Les Argonautiques

Je veux être poète mais je suis pressé
et je suis déjà plus vieux que Rimbaud
quand il a commencé

Rimbaud
toujours lui
devant
derrière
en haut
en bas

y en marre de Rimbaud
dit celui qui veut être poète
et est pressé
de l'être

mais
par qui
par quoi
est-il pressé ?

il me fait penser à moi
quand j'étais
celui qui n'osait pas
dire
je veux être poète
et je suis pressé

mais pressé par qui
par quoi ?

par sa vie brève mais étoilée
sa vie dure mais héroïque ?

c'est impossible
me disait-on
alors j'y vais
je répondais

à défaut de traverser la banquise
le désert
je traverserais la page blanche et glacée de mon premier poème
à elle

mon premier et seul poème
à elle

il faisait froid dans le grenier
où j'écrivais mes épopées
à Spartacus et à Janine

je veux être poète
et je suis pressé
de l'être

assieds-toi
et parle-moi de tes pourquoi ceci pourquoi cela

qui se reflètent dans tes yeux quand ils regardent au loin si près de moi
ainsi que je regardais au loin
si près de lui

tu crois
que c'est possible
tu crois que mon père comprendra
mon choix

ma mère est morte
je suis orphelin depuis l'âge de huit ans

et avec les mots
on peut faire des miracles

jusqu'à plonger dans ses rêves
et les faire remonter à la surface

avec les mots
on peut faire des choses
comme

un magicien ?

oui

je le sais depuis la mort de ma mère
quand j'étais enfant
quand mon père me parlait d'elle
alors qu'elle n'était plus
quand une voisine me disait
ta mère je l'ai connue

elle était belle
belle comme une actrice

sans les mots
ma mère ne serait plus
jamais
celle que j'aimais
tu le sais bien
toi qui a perdu ton père

toi qui est orphelin
comme moi
l'enfant d'Orphée
l'enfant du premier poète

oui
depuis l'âge de douze ans
je dis
nous sommes les enfants d'Orphée
nous nous reconnaissons au premier mot
au premier pas de travers sur les routes

nous avons besoin de mères
de pères

tels que j'en ai trouvés
comme tu en trouveras

tu crois
que l'on peut vivre
en poésie
de poésie ?

en poésie
oui
il suffit d'y travailler
de poésie
c'est une autre histoire
mais qui vaut d'être vécue
et partagée

je voulais être poète
et moi aussi j'étais pressé

de rencontrer d'autres poètes
de mon âge
comme toi

mais aussi plus âgés
beaucoup plus âgés
comme je le suis aujourd'hui

et si on se disait
ainsi que disent les enfants

c'est possible
pour toi
car ce le fut pour moi

il suffit de croire en ceux qui étaient sur la route avant toi
et t'attendent
je te raconte

la première fois que je le vis
ce fut en le lisant

un vers seulement
Le bruit court qu'on peut être heureux
et je traverserais la France en me tenant au verbe de son vers

et ainsi je courais vers lui
je courais en 2CV sur les routes de son poème
comme si son poème tel le vent
me poussait dans le dos jusqu'à lui
comme si le poème était la vie la vie la vie

née en 1915
morte en 1976

mais toujours là par les mots que je dis
de lui sur lui

ce fut mon premier poète
comme il y eût un premier amour
qui ne dure pas mais dure toujours

par les mots qui sourient quand on le raconte
plus tard beaucoup plus tard

il s'appelait Jean
comme tu t'appelles Thomas
et un jour

peut-être dans le prochain siècle
quelqu'un dira ton prénom
comme je dis le sien
aujourd'hui



IV



REMERCIEMENTS

ET **JOURNAL DE BORD**

REMERCIEMENTS

Au sein des différentes instances de l'INSEAC, ils participent à sa création, à son déploiement et à son installation.

Les partenaires signataires de la Convention de création de l'Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle, membres du Conseil stratégique de l'INSEAC

Présidé par le directeur de l'INSEAC, le Conseil stratégique regroupe les parties signataires de la convention de création de l'INSEAC

Le conseil stratégique de l'INSEAC a pour missions de :

- faire un point d'étape annuel des avancées et travaux de l'INSEAC et proposer des orientations dans le respect des priorités ministérielles en matière d'Éducation Artistique et Culturelle,
- assurer le suivi des actions de recherche et des programmes d'enseignement,
- assurer l'étude de tout document et rapport établis dans le cadre des activités de l'institut,
- veiller à l'articulation des projets de l'institut avec les différents schémas directeurs et initiatives publiques incluant une composante d'EAC, à l'échelon national et territorial,
- définir une politique de communication et de diffusion auprès des publics ciblés,
- assurer le suivi de l'ensemble des questions liées aux moyens de fonctionnement de l'institut.

Gabriel Attal, ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Rima Abdul Malak, ministre de la Culture

Loïc Chesnais-Girard, président de la Région Bretagne

Christian Coail, président du Conseil départemental des Côtes d'Armor

Vincent Le Meaux, président de Guingamp Paimpol Agglomération,

Philippe Le Goff, maire de Guingamp

Emmanuel Mégret, président de l'Association de Gestion du Cnam-Bretagne

Bénédicte Fauvarque-Cosson, administratrice générale du Cnam

Remerciements sont adressés aux cabinets et administrations des trois ministères, des collectivités et du Cnam et à celles et ceux qui, du Cnam, ont participé à l'année de préfiguration de l'INSEAC, notamment :

Au ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Édouard Geffray et l'équipe de la Mission Éducation Artistique et Culturelle de la DGESCO, Manuel Brossé et Fanny Jaffray, conseillère

Au ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Anne-Sophie Barthez et l'équipe de la Direction générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle et Isabelle Prat, conseillère

Au ministère de la Culture, Noël Corbin et l'équipe de la Délégation Générale à la Transmission, aux Territoires et à la Démocratie Culturelle, Bertrand Munin, Isabelle Jacquot-Marchand et Anne Gérard, conseillère

Olivier David et la vice-présidence Vie Étudiante, Enseignement Supérieur et Recherche du Conseil Régional de Bretagne

Françoise Le Guern et les équipes des services de la Ville de Guingamp

Céline Larrière et les équipes du Théâtre du Champ au Roy

Larry Bensimhon, Pascale Heurtel

et Stéphane Lefebvre, adjoints à l'administratrice générale du Cnam

Les Présidents du Conseil d'Administration et l'ensemble des administrateurs de l'Association de Gestion du Cnam-Bretagne, Emmanuel Mégret

Laurent Buchon et l'équipe du Cnam-Bretagne, notamment : Isabelle Guée, Gwenaëlle Verdure, Aurélie Hérault, Jean-François Pommier

Les membres du comité exécutif (COMEX) - Un comité exécutif a été créé pour venir en appui aux instances fondées par la convention de création de l'INSEAC. Il était composé, au 1er septembre 2023, de :

- Isabelle Chardonner, directrice régionale des Affaires Culturelles
- Laurent Buchon, directeur du CNAM Bretagne
- Emmanuel Ethis, recteur de la Région académique Bretagne, Chancelier des universités
- L' administratrice du CNAM : Bénédicte Fauvarque-Cosson

Il s'est réuni autant que de besoin depuis le début de l'année de préfiguration et jusqu'à l'inauguration de l'INSEAC

Les membres du conseil de perfectionnement du Master de l'INSEAC

Le conseil de perfectionnement du master est un organe consultatif qui se réunit au moins une fois par an. Il est composé de représentants des enseignants, des personnels administratifs, d'étudiants, d'Alumni et de représentants du monde socio-professionnel :

Laure Adler, présidente du Conseil de perfectionnement ; Thierry Seguin (Centre national pour la Création Adaptée), Léna Paugam (Artiste), Benjamin Dubreuil (CEMEA), Béatrice Damian-Gaillard (Université de Rennes 1), Arnaud Vigneron (Conseil départemental des Côtes d'Armor), Isabelle Chardonnier (DRAC Bretagne), Laurent Buchon (CNAM Bretagne), Nicolas Tocquer (INSPE Bretagne), Aude Bosquet Barth (Cité des télécoms), Marie-Catherine Mouchot (ENSSAT), Philippe Durance (Cnam EPN 16), Damien Malinas (INSEAC), Raphael Roth (INSEAC), Stéphanie Pourquier-Jacquín (INSEAC), Emmanuel Ethis (Académie de Rennes), Tabatha Morin (INSEAC), Béatrice Falusi (INSEAC), Laurence Van Asten (Cnam Pays de la Loire), Laurent Garreau (INSEAC).

L'équipe de l'INSEAC

(voir partie 2)

Le conseil scientifique de l'INSEAC

Le conseil scientifique pluridisciplinaire propose et évalue la politique scientifique de l'institut. Le directeur de l'INSEAC le préside. Ce conseil est composé, de l'ensemble des enseignants-chercheurs et experts affectés à l'INSEAC, des représentants des structures de recherche associées et des personnalités désignées par le comité de pilotage, du directeur du Cnam Bretagne. Un représentant du Haut Conseil à l'Éducation Artistique et Culturelle y siège en tant qu'invité permanent avec voix

consultative. Le directeur du Département de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère en charge de l'Éducation nationale et le directeur des études, de la prospective et des statistiques du ministère de la Culture y siègent.

Les partenaires des premiers projets portés par l'INSEAC (Campus d'Excellence de l'EAC, Cœur de territoire, Établi de l'EAC, création des formations, animation des réseaux, structuration de la recherche)

Les maires et directrices, directeurs de la culture des villes-laboratoires du 100% EAC.

Les membres du Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle

Les premiers partenaires internationaux,

parmi lesquels l'Université de Laval (Canada), Napier University of Edinbourg, Université Mohammed V

Les premiers partenaires de projet,

et particulièrement, les rectorats de la Réunion et de Nice, Réseau Canopé, la Réunion des Musées Nationaux (GP-RMN), France Culture, l'École nationale supérieure de la photographie d'Arles, le Musée national d'histoire de l'immigration, Les petites cités de caractère, Art Contemporain Bretagne, l'AFDAS, Bretagne Culture Diversité, Bretagne culture scientifique, Cinéma de Bretagne, Céméa, Centre national pour la création adaptée, le Collectif des Festivals, le Réseau Régional des Conservatoires, CORLAB, le CROUS de Bretagne, l'École Européenne Supérieure d'Art de Bretagne, l'École Nationale Supérieure d'architecture de Bretagne, le Festival des Trans Musicales de Rennes, la French

Tech Brest+, Centre d'Art GwinZegal, le cinéma Korrigans de Guingamp, Livres et lecture en Bretagne, le Pont Supérieur, l'École du Théâtre National de Bretagne, la Technopole Anticipa, Ty Films, l'INSPE de Bretagne et l'INSPE de Créteil, le Palacret (Études et chantiers), la Tannerie Bégard, personnellement, Catherine Dando-Mathieu, proviseur du lycée Savina de Tréguier ; pour le rectorat : Isabelle Coullon, Arnaud Devillez, Adil Mahmoudi, Robin Lagarrigue, Vincent Prono, Arnaud Guilbert ; pour la Région : Anne-Véronique Cap, Jean-François Bertrand, Thierry Le Nédic, Anne Boubila ; pour le Cnam Bretagne : Isabelle Guée ; pour la DRAAF : Françoise Duteilleau ; pour la DRAC de Bretagne, Martine Le Bras, Fanny Webre.

Les parties prenantes du « Living lab » de l'EAC sur les Côtes d'Armor,

notamment Philippe Koszyck, IA-DASEN et directeur des Services Départementaux de l'Éducation nationale des Côtes d'Armor, Emmanuel Laot, coordonnateur EAC pour le département au sein de la DAAC, l'ensemble des établissements scolaires et des structures culturelles du territoire et, en particulier, Ronan Nicol, Anne Duclou, Joseph Rault et l'ensemble du personnel du lycée Auguste Pavie de Guingamp ; Geneviève Roussel, principale du Collège Jacques Prévert, le personnel du collège, le Domaine de la Roche Jagu de Ploëzal, Gwinzegal, le Lieu Grégoire & cie, la Médiathèque de Guingamp, le Théâtre de Champ du Roy, Ti Ar Vro.

Les artistes, enseignants, élus et professionnels de la culture, de la jeunesse notamment :

Erik Orsenna, Yvon Le Men, Claudia Ferrazzi, Quentin Lafay, Thierry Coulhon, Marie Ameller, Pierre Ouvre, Matthieu Lahaye, Marc Schwartz, Anne-Sophie Barthez, Anne Laude, Mona Ozouf, Jacques Téphany,

Christian Marquezy, Marion Lévy, Jérôme Arnould et le groupe Malo, Lena Paugam, Olivier Sadin, David Guillerme, Julien Nicol, Stéphanie Outin, Julien Simon, Yvon Le Men, Sylvie Le Queré, Karine Podvin, Marc Régnauld, Erwan Beaudouin, Franz Gandubert, Patrick Toffin (Philharmonie de Paris), Marc Schuste, Assia Maameri, Yann Jacob, Anne-Claire Lainé, Janet Staiger, Jean-Louis Fabiani, Manon Maubert, David Guillerme, Jérôme Arnould et le groupe Malo, Christian Amourette et Marlene Bouedec, Didier Bazin, Philippe Besson, Damien Boisset, Pascal Brasselet, Stéphane Caron, Olivier Cras, Florent Della Valle, Cécile Derbois, Benjamin Dubreuil, Jocelyn Julienne, Estelle Keraval, Michel Cabaret et l'équipe de l'Espace des Sciences, Philippe Guyard, Alain Le Bouffan, Nathalie Le Gall, Noël Le Graet, Adil Mahmoudi, Nicole Ménager, Ronan Nicoll, Erwan Paitel, Lauriane Perrigault, Jean-Jacques Rault et l'équipe de Ty Films, Thomas Renault, Bruno Ricard, Jean-Pierre Roche, Lorraine Rossignol, Lionel Rouxel, Thierry Seguin, le SeW et l'équipe du Centre National pour la Création Adaptée, Celia Szymczak, Maeva Tisserand, Bertrand Réau, Laurent Hamon, Aude Labbé, Laurent Queffurus, Naomi Allcock, Jacques Bourniche, Mathieu Gauffre et Hélène Sanglier, Christelle Molina, Julien Pion, Nicolas Roussel et l'équipe de l'INSPE de Bretagne, Paul Cottin, Didier Olivry, Christelle Gueguen-Kuntz, Gaëlle Bachet, Alexandre Delorme, Quentin Amalou, Martine Gemetto, Sophie Roué, Christian Marquezy, Nicole Phoyu-Yedid, Jean-Jacques et Diane Launier, Arnaud Devillez, Jérôme Sother, Laurent Cambon, Solange Rebol, Franck Mas, Sylvie Robert, Leslie Le Gal, Frédéric Cauchetier, Nolwen Herry, Laurence Rigaut et l'équipe du Domaine départemental de la Roche-Jagu, Robin Renucci, Sandrine Treiner, Jean-Marc Claus, Ludovic Mannevy, Jean-Jacques Aillagon, Medi Parisot, Lilia Parisot, Laurence

Patti, Pierre-Raoul Vernisse, Michel Canerot, Sylvie Patéa, Camille Gapihan, Valérie Perrin, Dominique Joly, David Wahl.

Jean-Michel Le Boulanger, Bernard Pouliquen, Alain Cader, Romain Boutron, Christophe Kerrero, recteur de la région académique Île-de-France, recteur de l'académie de Paris, William Marois, recteur de l'académie de Nantes, Michel Roussel, Valérie Perrin, Françoise Nyssen, Franck Riester, Philippe Gustin, Préfet de Bretagne, Stéphane Rouvé, Préfet des Côtes-d'Armor, Serge Delrieu, sous-préfet de Guingamp, Stéphane Dumas et l'équipe des Services techniques de la Ville de Guingamp, Céline Larrière et l'équipe de la direction de la culture de la ville de Guingamp.

L'ensemble des ouvriers, artisans et entreprises qui ont littéralement « brisé des murs et érigé des ponts » et participé à la rénovation de l'ancienne prison pour en faire l'INSEAC.

Les intervenants :

Jean-Jacques Aillagon, Maël Bellec, Marie Blanchard-Tchernia, Pierre Buhé, Michel Cabaret, Laurent Cambon, Frédéric Cauchetier, Stéphane Couapel, Béatrice Damian-Gaillard, Arnaud Devillez, Benjamin Dubreuil, Richard Dufour, Gisèle El Dib, Jean-Louis Fabiani, Xavier Herveaux, Marie-Christine Guillou, Diane Launier, Jean-Jacques Launier, Stéphane La Truffe, Le Boulanger Jean-Michel, Jean-Baptiste Le Picard, Franck Mas, Pierre Noul, Nicole Phoyu-Yedid, Jean-Miguel Pire, Jean-Jacques Rault, Solange Rebol, Laurence Rigaut, Sylvie Robert, Pierre Roineau, Jérôme Sother, Yannick Vernet, Laurent Szymczak, Linda Watson.



Retrouvez les précédents livrets de bord sur le site de l'Inseac du Cnam

REVUE DE PRESSE (au 1^{er} août 2023)

Titre : Dix orateurs départagés à un concours d'éloquence

Journal : Le Télégramme

Date de parution : 22 juin 2023

Source : <https://www.letelegramme.fr/morbihan/lanester-56600/dix-orateurs-departages-a-un-concours-de-loquence-a-lanester-6378112.php>

« Simon Keller, de l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inseac) de Guingamp, a remporté le prix du public avec son sujet : « La nature a-t-elle besoin de l'homme ? ». »

Titre : À Guingamp, l'évasion d'un étudiant chinois dans une ancienne prison

Journal : Le Télégramme

Date de parution : 19 juin 2023

Source : <https://www.letelegramme.fr/bretagne/a-guingamp-levasion-de-zeyu-li-dans-une-prison-ecole-6374878.php>

« Zeyu Li vient d'une « petite » ville en Chine, mais autrement plus grande que Guingamp, où il est installé pour suivre des études à l'Inseac, dans l'ex-prison transformée en université. »

Titre : À Guingamp, le PolarPODibus pose ses valises pour sensibiliser les jeunes à la protection des océans

Journal : Guingamp Maville

Date de parution : 16 juin 2023

Source : https://guingamp.maville.com/sport/detail_a-guingamp-le-polarpodibus-pose-ses-valises-pour-sensibiliser-les-jeunes-a-la-protection-des-occeans_fil-5817649_actu.Htm

« Accueillis à l'Inseac (Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle), les élèves du lycée Jules-Verne, à Guingamp (Côtes-d'Armor), ont pu réaliser des expériences scientifiques en lien avec le projet de navire océanographique. »

Titre : À Guingamp, 500 candidatures pour postuler au Master de l'Inseac

Journal : Le Télégramme

Date de parution : 19 mai 2023

Source : <https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/guingamp-22200/a-guingamp-500-candidatures-pour-postuler-au-master-de-linseac-5813469.php>

« Quel succès. L'Inseac a reçu 500 candidatures pour intégrer le Master Culture et communication, à la rentrée. Seulement 25 seront retenus pour étudier dans l'ancienne prison de Guingamp. »

Titre : De la Bretagne au Brésil, il n'y a qu'un pas

Journal : Le Télégramme

Date de parution : 25 avril 2023

Auteur : Emmanuel Nen

Source : <https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/guingamp-22200/de-la-bretagne-au-bresil-il-n-y-a-qu-un-pas-qui-passe-par-guingamp-4095115.php>

« À l'origine, Maria est venue nous voir, elle cherchait un lieu pour ses cours de danse. Elle était très curieuse sur la culture bretonne et maintenant, elle va faire son stage de Master 1 à Ti ar Vro », indique Gaël Roblin, médiateur culturel à Ti ar Vro Gwengamp, qui apprécie de voir « les étudiants de l'Inseac s'impliquer. »

Titre : L'Inseac teste son escape game auprès de collégiens

Journal : Le Télégramme

Date de parution : 16 avril 2023

Auteur : Hélène Duros

Source : <https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/goingamp-22200/a-goingamp-l-inseac-teste-son-es-cape-game-aupres-de-collegiens-4090178.php>

« Ce vendredi 14 avril, 27 élèves de 4^{edu} collège Jacques-Prévert ont participé à un escape game à l'Inseac (Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle) de Guingamp. Le jeu a été réalisé par sept étudiantes de master 1 Culture et communication. »

Titre : Culture, communication : à Guingamp, l'Inseac a

lancé sa campagne d'admission 2023

Journal : Le Télégramme

Date de parution : 11 avril 2023

Auteur : Valentin Boudet

Source : <https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/goingamp-22200/culture-communication-a-goingamp-l-inseac-a-lance-sa-campagne-d-admission-2023-4087949.php>

« L'Inseac de Guingamp a lancé la campagne d'admission pour son master Culture et Communication. Elle est ouverte jusqu'au 18 avril. »

Titre : Le « 100 % EAC » Désormais une réalité dans les territoires !

Journal : Nectart, Hors-Série #1

Date de parution : 11 avril 2023

Auteur : Emmanuel Ethis

Source : <https://editions-attribut.com/product/nectart-hs1/>

« Plus qu'un slogan, le « 100 % EAC », politique volontariste de l'État relayée par les collectivités territoriales, se déploie désormais largement dans les régions. Les départements, par leur rôle de proximité, se révèlent les garants de l'équité culturelle territoriale. Plusieurs expérimentations l'attestent. »

Titre : À Guingamp, ces deux étudiants sont de « beaux parleurs »

Journal : Le Télégramme

Date de parution : 6 avril 2023

Auteur : Emmanuel Nen

Source : <https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/goingamp-22200/a-goingamp-ces-deux-etudiants-sont-de-beaux-parleurs-4083966.php>

« Étudiants à l'Inseac, Simon Keller et Clémentine Crossay sont les deux vainqueurs du concours d'éloquence organisé à Guingamp mardi, à l'initiative de l'association « Beaux Parleurs ». »

Titre : À Guingamp, qui sera l'étudiant le plus éloquent ?

Journal : Le Télégramme

Date de parution : 30 mars 2023

Auteur : Emmanuel Nen

Source : <https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/goingamp-22200/a-goingamp-qui-veut-tenter-de-devenir-l-etudiant-le-plus-eloquent-4079106.php>

« C'est une première à Guingamp. À l'initiative de deux étudiants de l'Inseac, un concours d'éloquence sera organisé mardi 4 avril, dans l'ancienne prison. »

Titre : « On oublie vite qu'on étudie dans une prison »

Journal : Le Télégramme

Date de parution : 29 mars 2023

Auteur : Emmanuel Nen

Source : <https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/goingamp-22200/inseac-a-goingamp-on-oublie-vite-qu-on-etudie-dans-une-prison-4078943.php>

« Postuler à l'Inseac s'est révélé être un bon choix, qu'ils ne regrettent pas. Outre le fait d'étudier dans une ancienne prison, ce qui est singulier, pour ne pas dire unique au monde. »

Titre : Salon du livre : dix-huit auteurs attendus en mars

Journal : Ouest-France

Date de parution : 10 février 2023

Source : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/goingamp-22200/goingamp-dix-huit-auteurs-attendus-au-troisieme-salon-du-livre-en-mars-f03083a2-a88a-11ed-a860-558fa52a32fc>

« Après deux éditions déployées dans les locaux de la mairie, le troisième salon du livre de Guingamp (Côtes-d'Armor), du 10 au 12 mars 2023, gagne des mètres carrés dans l'ancienne prison, à l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inseac). »

Titre : La Nuit de la lecture invite à frémir de peur

Journal : Ouest-France

Date de parution : 19 janvier 2023

Auteur : Fabienne Menguy

Source : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/goingamp-22200/a-goingamp-la-nuit-de-la-lecture-invite-a-fremir-de-peur-c9867a9c-971c-11ed-816c-f199c789eb53>

« Frémir délicieusement de peur. C'est ce que proposent le théâtre du Champ-au-Roy et la médiathèque, avec l'Inseac. »

REVUE DE PRESSE (au 1^{er} août 2023)

Titre : L'Inseac à Guingamp, une utopie qui écrit l'EAC en lettres majuscules !

Journal : Nectart

Date de parution : 11 janvier 2023

Auteur : Eric Fourreau

Source : <https://www.cairn.info/revue-nectart-2023-1-page-82.htm>

« Longtemps dernière roue du carrosse des politiques éducatives, l'éducation artistique et culturelle (EAC), devenue essentielle dans le champ culturel, a désormais gagné ses lettres de noblesse dans l'enseignement supérieur. Aussi improbable par son installation à Guingamp qu'exemplaire par son effet d'écosystème sur la région, l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle, utopie à l'œuvre, incarne autant la consolidation nationale de l'EAC qu'une forme d'aboutissement de la décentralisation culturelle. »

Titre : L'Inseac reçoit Erik Orsenna pour de futurs projets

Journal : Le Télégramme

Date de parution : 29 décembre 2022

Auteur : Emmanuel Nen

Source : <https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/guingamp-22200/a-guingamp-l-inseac-recoit-erik-orsenna-pour-de-futurs-projets-1687986.php>

« Presque inconnu avec sa tête cachée sous une casquette rouge, l'écrivain Erik Orsenna était de passage à Guingamp ce mardi 27 décembre. Une belle collaboration s'amorce avec l'Inseac. »

Titre : L'art et la culture ont enfin leurs « hussards »

Journal : Le Monde

Date de parution : 8 novembre 2022

Auteur : Sandrine Blanchard

Source : https://www.lemonde.fr/culture/article/2022/11/06/a-guingamp-avec-les-futurs-hussards-de-l-education-artistique-et-culturelle_6148716_3246.html

« Emmanuel Macron s'est engagé à offrir à chaque élève, chaque année, au moins une action artistique et culturelle « de qualité ». »

Titre : L'Inseac compte déjà 80 étudiants sur ses bancs

Journal : Ouest-France

Date de parution : 15 octobre 2022

Auteur : Pauline Launay

Source : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/l-inseac-de-guingamp-compte-80-etudiants-c-est-ce-qu-on-visait-dans-trois-quatre-ans-9cbdf7da-494a-11ed-8081-7b99c3c0c6c>

« Deuxième rentrée pour l'Institut national supérieur d'éducation artistique et culturelle (Inseac) de Guingamp (Côtes-d'Armor). Une rentrée pleine projets, avec une nouvelle formation et l'envie de s'ouvrir à l'extérieur, pour l'établissement qui compte 80 étudiants. »

Titre : Les étudiants de l'Inseac visitent la Tannerie
Journal : Ouest-France

Date de parution : 14 octobre 2022

Source : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/begard-22140/begard-les-etudiants-de-l-inseac-en-visite-a-la-tannerie-967f9d66-4980-11ed-ab19-608ef59c9fc6>

« L'objectif de la médiation est de rendre accessible l'art contemporain, de donner des clés de lecture. La première chose est que le public se sente invité et non pas spectateur, complète Erwan Le Bourdonnec. »

Titre : À Guingamp, réunions au sommet au nom de l'art et de la culture

Journal : Le Télégramme

Date de parution : 9 septembre 2022

Auteur : Marie Le Seac'h

Source : <https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/guingamp-22200/a-guingamp-reunions-au-sommet-au-nom-de-l-art-et-de-la-culture-323479.php>

« Les premières rencontres de l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inseac) ont débuté ce jeudi, à l'ancienne prison de Guingamp. Elles se poursuivront jusqu'à dimanche au Domaine de La Roche-Jagu. »

Titre : À Guingamp, l'Inseac propose des rencontres de l'éducation artistique et culturelle

Journal : Ouest-France

Date de parution : 7 septembre 2022

Source : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/a-guingamp-l-inseac-propose-des-rencontres-de-l-education-artistique-et-culturelle-3c88f0e4-2e93-11ed-a9d3-c56f0c2d178b>

« Un événement pensé comme un temps d'échange autour des questions de formation, de recherche et de ressources autour de la thématique arts et sciences. »

Titre : Marion Lévy expérimente l'EAC à Guingamp

Journal : Le Piccolo - La lettre des professionnels du jeune public

Date de parution : n°131 juillet-août 2022

Source : <https://www.lascene.com/piccolo>

« La Ville de Guingamp, met des moyens sur ces différentes actions, confirmant son engagement de ville 100 % EAC. Les étudiants de l'Inseac ont été placés en observateurs de cette action participative. »

REVUE DE PRESSE (au 1^{er} août 2023)

Titre : Prison de Guingamp : les élèves de Coatréven restituent leur modélisation

Journal : Le Télégramme

Date de parution : 5 juillet 2022

Source : <https://www.letelegramme.fr/cotes-darmor/guingamp/prison-de-guingamp-les-élèves-de-coatreven-restituent-leur-modelisation-05-07-2022-13098239.php>

« À l'Inséac (Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle), vendredi 1^{er} juillet, les élèves de CM1-CM2 de l'école de Coatréven et leur enseignante Marie-Pierre Bernadac ont fièrement présenté leur travail réalisé au cours de l'année scolaire. Dans le cadre du projet Minestory, plusieurs classes de toute la France travaillent à la modélisation de monuments historiques. »

Titre : L'Inseac : l'école de l'EAC

Journal : Le Journal des Arts

Date de parution : 31 mai 2022

Auteur : Jean-Christophe Castelain

Source : <https://www.lejournaldesarts.fr/campus/linseac-lecole-de-leac-160955>

« L'Institut national supérieur de l'EAC a ouvert à Guingamp en septembre dernier dans une ancienne prison. C'est un lieu de formation, de ressources et de recherche à destination des acteurs de l'EAC, et notamment du corps enseignant. »

Titre : Des projets d'EAC qui embrassent tout le champ culturel

Journal : Le Journal des Arts

Date de parution : 31 mai 2022

Auteur : Jean-Christophe Castelain

Source : <https://www.lejournaldesarts.fr/actualites/des-projets-deac-qui-embrassent-tout-le-champ-culturel-160933>

« Pendant quatre semaines réparties dans l'année, à raison de quatre heures par jour (deux heures le matin et deux heures l'après-midi), quarante-quatre élèves de quatrième du collège Jacques-Prévert de Guingamp ont écrit le livret et répété un spectacle de danse qu'ils ont présenté en mai dans les locaux de l'Inséac sur le thème de Roméo (et Juliette) et des amours adolescents. »

Titre : 2023, année 1 de l'éducation artistique et culturelle - L'Éducation artistique et culturelle change de dimension

Journal : Le Journal des Arts

Date de parution : 31 mai 2022

Auteur : Jean-Christophe Castelain

Source : <https://www.lejournaldesarts.fr/actualites/2023-annee-1-de-leducation-artistique-et-culturelle-160963>

« Les dispositifs structurants mis en place récemment et bientôt opérationnels – Inséac, Adage, Pass culture « part collective » – devraient enfin permettre que tous les écoliers, collégiens et lycéens bénéficient d'un véritable parcours d'éducation artistique et culturelle tout au long de leur scolarité. »

Titre : À Guingamp, quels débouchés pour les étudiants de l'Inseac ?

Journal : Le Télégramme

Date de parution : 13 mars 2022

Source : <https://www.letelegramme.fr/cotes-darmor/guingamp/a-guingamp-quels-debouches-pour-les-etudiants-de-l-inseac-13-03-2022-12943281.php>

« L'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inseac) a accueilli ses premiers étudiants en septembre 2021. Leur diplôme en poche, quels débouchés s'offrent à eux ? »

Titre : Groix. Une Rencontre autour de l'éducation à l'image

Journal : Ouest France

Date de parution : 1 mars 2022

Source : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/groix-56590/groix-une-rencontre-autour-de-l-education-a-l-image-bb9e9af4-98c1-11ec-8a89-7be8364ba21e>

« La lanterne magique a invité plusieurs acteurs de la culture à un séminaire à Groix (Morbihan) autour de l'accès de la jeunesse, aux salles de cinéma et à la culture cinématographique. »

Titre : Le musée de la Résistance de Saint-Connan crée un circuit mémorial dans les rues de Guingamp

Journal : Le Télégramme

Date de parution : 26 février 2022

Source : <https://www.letelegramme.fr/cotes-darmor/chatelaudren-plouagat/le-musee-de-la-resistance-de-saint-connan-cree-un-circuit-memorial-dans-les-rues-de-guingamp-26-02-2022-12928970.php>

« Virginie Picaud, animatrice au musée de la Résistance en Argoat de Saint-Connan, accompagnée d'Alain Polis, guide bénévole et de Marie-Thérèse Le Bahers, enseignante à la retraite, est venue proposer aux étudiants de la formation d'agent d'accueil des publics et de l'éducation artistique et culturelle de l'Inseac, le circuit créé autour des lieux emblématiques de Guingamp pendant la Seconde Guerre mondiale.

Titre : Lancement du label « 100% éducation artistique et culturelle » pour les collectivités

Journal : Ministère de la Culture

Date de parution : 27 janvier 2022

Source : <https://www.culture.gouv.fr/Presse/Communiqués-de-presse/Lancement-du-label-100-education-artistique-et-culturelle-pour-les-collectivites>

« Une fois le label attribué, l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (INSEAC) pourra accompagner les besoins en formation de la collectivité. »

Titre : Le magazine des Côtes d'Armor

Journal : Tébéo

Date de parution : 15 janvier 2022

Auteur : Mathilde Quéméner

Source : <https://www.tebeo.bzh/replay/197-cotes-darmor/11227197>

L'EAC à la Une avec le reportage, en vidéo, sur l'Inseac du Cnam dans l'ancienne prison de Guingamp.

Titre : « À Lire à Guingamp, le rappeur Gringe présente son premier roman »

Journal : Le Télégramme

Date de parution : 23 novembre 2021

Auteur : Fanny Ohier

Source : <https://www.letelegramme.fr/cotes-darmor/guingamp/a-lire-a-guingamp-le-rappeur-gringe-presente-son-premier-roman-23-11-2021-12873602.php>

« Guillaume Tranchant, alias Gringe, est aussi auteur. Le rappeur, connu avec Orelsan et les Casseurs Flowters, et pour la série télé Bloqués, présentera « Ensemble, on aboie en silence » au Salon du livre de Guingamp, les 27 et 28 novembre. Scène littéraire avec Gringe et des étudiants de l'Inseac. »

Titre : Première rentrée à l'Inseac

Journal : Côtes d'Armor Magazine

Date de parution : novembre / décembre 2021

Source : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/guingamp-capitale-de-l-education-artistique-et-culturelle-selon-la-ministre-frederique-vidal-6859530>

« Ce parcours d'éducation artistique et culturelle (EAC) est unique en France. C'est ce qui fait la particularité du master de culture et communication.

REVUE DE PRESSE (au 1^{er} août 2023)

Titre : Festival 2021 - Palmarès de la 2^{ème} édition
Journal : Nouvelles Images Persanes
Date de parution : novembre 2021
Source : <https://www.nouvellesimagespersanes.fr/Le-palmares>

« Sous la présidence de Laurent Garreau, enseignant et fondateur du Festival, Hyemi Lim, Jeanne Dassas, Ali Nazari, Antoine-Riwall Brajeul et Jean-Philippe Vauthier, 5 étudiants en master au sein du nouvel Institut national supérieur d'éducation artistique et culturelle (CNAM) à Guingamp, ont constitué le jury du prix de l'Éducation artistique et culturelle. »

Titre : Rentrée universitaire : quand la Prison de Guingamp devient plus qu'une école
Journal : Guingamp Mag
Date de parution : septembre 2021
Source : <https://www.villeguingamp.bzh/index.php/bulletin-municipal/send/45-guingamp-mag/360-guingamp-mag-53>

« Rentrée universitaire : quand la Prison de Guingamp devient plus qu'une école. L'INSEAC (Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle) et sa trentaine d'étudiants ont fait leur rentrée dans les locaux de la Prison qui leur sont destinés.

Titre : À Guingamp, la génération «beur» se découvre avec Douce France
Journal : Le Télégramme
Date de parution : 22 septembre 2021
Source : <https://www.letelegramme.fr/cotes-darmor/guingamp/a-guingamp-la-generation-beur-se-decouvre-avec-douce-france-22-09-2021-12831257.php>

« Rachid Taha était un pionnier de la lutte contre le racisme et les discriminations. À travers la trajectoire singulière du chanteur et musicien, c'est toute une génération métissée qui s'expose à Guingamp. »

Titre : À Guingamp, une plongée dans la Douce France de Rachid Taha
Journal : Ouest France
Date de parution : 22 septembre 2021
Source : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/a-guingamp-une-plongee-dans-la-douce-france-de-rachid-taha-ba92ec66-1b83-11ec-a1f3-6a565d37dc23>

« Une exposition autour du célèbre chanteur Algérien vient de s'ouvrir, à Guingamp (Côtes-d'Armor). Elle raconte aussi la passionnante aventure musicale des 80 dernières années des enfants issus de l'immigration. »

Titre : Guingamp : qui sont les étudiants de la nouvelle école des arts et de la culture ?

Journal : L'Écho de l'Argoat

Date de parution : 17 septembre 2021

Source : https://actu.fr/bretagne/guingamp_22070/guingamp-qui-sont-les-etudiants-de-la-nouvelle-ecole-des-arts-et-de-la-culture_44979890.html

« L'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inseac), coiffé par le Cnam (Conservatoire national des arts et métiers), vient d'accueillir sa toute première promotion à l'ancienne prison de Guingamp (Côtes-d'Armor), réhabilitée pour devenir lieu d'études et de recherches. »

Titre : Guingamp. L'Inseac dévoile sa première promotion d'étudiants

Journal : Ouest France

Date de parution : 11 septembre 2021

Auteur : Fabrice Bernay

Source : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/guingamp-l-inseac-devoile-sa-premiere-promotion-d-etudiants-e828bd08-124c-11ec-b833-99ca1e7b742e>

« Une trentaine d'étudiants de Master ont fait leurs premiers pas à la prison de Guingamp (Côtes-d'Armor), cette semaine. Venus de Corée du Sud, d'Iran ou de Bretagne, ils se disent bluffés par Guingamp. »

Titre : Totalement rénovée, la prison de Guingamp attend ses premiers étudiants

Journal : Le Télégramme

Date de parution : 12 août 2021

Source : <https://www.letelegramme.fr/cotes-darmor/guingamp/totalement-renovee-la-prison-de-guingamp-attend-ses-premiers-etudiants-12-08-2021-12806250.php>

« Les travaux à la prison de Guingamp, c'est (presque) fini. Entièrement réhabilité en cinq ans, le bâtiment va bientôt accueillir les étudiants de l'Inseac, futurs occupants des lieux aux côtés du centre d'art GwinZegal. »

Titre : Côtes-d'Armor. À Guingamp, l'ancienne prison accueillera des étudiants à la rentrée

Journal : Ouest France

Date de parution : 4 août 2021

Auteur : Fabrice Bernay

Source : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/cotes-d-armor-a-guingamp-l-ancienne-prison-accueillera-des-etudiants-a-la-rentree-09ac8706-f147-11eb-93e8-0068234e4a20>

« Après avoir hébergé prisonniers, réfugiés espagnols et résistants, la première prison à vocation « humaniste » en France, datant du XIX^e siècle, accueille, dès la rentrée, ses premiers étudiants en Master. »

REVUE DE PRESSE (au 1^{er} août 2023)

Titre : L'école INSEAC accueillera ses premiers étudiants en septembre dans l'ancienne prison de Guingamp.

Journal : L'Écho de l'Armor et de l'Argoat

Date de parution : 30 juillet 2021

Auteur : Marie Jicquello

Source : https://actu.fr/bretagne/guingamp_22070/l-ecole-inseac-accueillera-ses-premiers-etudiants-en-septembre-dans-l-ancienne-prison-de-guingamp_43833844.html

« Les étudiants de l'INSEAC feront leur rentrée en septembre prochain dans l'ancienne prison de Guingamp. Les différentes formations devraient être complètes. »

Titre : Ancienne prison de Guingamp : les travaux touchent à leur fin

Journal : L'Écho de l'Armor et de l'Argoat

Date de parution : 30 juillet 2021

Auteur : Marie Jicquello

Source : https://actu.fr/bretagne/guingamp_22070/ancienne-prison-de-guingamp-les-travaux-touchent-a-leur-fin_43833303.html

« Les travaux de réhabilitation de la prison de Guingamp sont sur le point de s'achever. L'édifice qui accueillera une nouvelle école, l'INSEAC, sera inauguré fin septembre. »

Titre : Au Salon d'été de Carantec, Antoine Brajeul est déjà dans le grand bain

Journal : Ouest France

Date de parution : 28 juillet 2021

Source : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/carantec-29660/au-salon-d-ete-de-carantec-antoine-brajeul-est-deja-dans-le-grand-bain-f1dab85c-eedd-11eb-b608-41b2d07c31af>

Si au Salon d'été de Carantec (Finistère), 50 peintres et sculpteurs exposent leurs œuvres jusqu'au 19 août 2021, Antoine Brajeul, lui, y vit une passionnante expérience en tant que permanent à l'accueil. Le Salon d'été se déroule du 17 juillet au 19 août 2021 à Carantec (Finistère). L'association Salon des arts de Carantec, organisatrice, a embauché, le temps de la manifestation, le jeune Brestois Antoine Brajeul. Il vit à Carantec sa première expérience « professionnelle » dans le domaine de l'art. « Depuis tout petit, je suis passionné par l'art et la culture », sou- rit l'étudiant, âgé de 22 ans, qui doit commencer, en septembre, un Master culture et communication en Éducation Artistique et Culturelle à l'Institut national supérieur (INSEAC) de Guingamp (Côtes-d'Armor).

Titre : L'Art par l'art, un métier

Journal : Télérama

Date de parution : 12 juin 2021

Auteur : Lorraine Rossignol

Et si chaque enfant de France pouvait, au cours de sa scolarité, faire l'expérience intime de la création ?

Titre : A Guingamp, le chantier titanesque de l'INSEAC
Journal : Ouest France
Date de parution : 21 mai 2021
Auteur : Fabrice Bernay
Source : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/a-guingamp-le-chantier-titanesque-de-l-inseac-c24236f2-ba2f-11eb-93ed-1b7f34561bff>

La création à Guingamp (Côtes-d'Armor) de l'Institut national supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle est un pari osé, des formations à l'accueil futur d'une centaine d'étudiants. Tout doit être prêt pour la rentrée de septembre.

Titre : INSEAC : le recrutement des étudiants en cours
Journal : Le Télégramme
Date de parution : 13 mai 2021
Auteur : Virginie Chenard
Source : <https://www.letelegramme.fr/cotes-darmor/guingamp/inseac-le-recrutement-des-etudiants-en-cours-13-05-2021-12749642.php>

La rentrée se prépare activement à l'INSEAC de Guingamp, tant dans l'enceinte de la prison, où les ouvriers poursuivent le chantier, que dans la sélection des dossiers des candidats aux deux premières formations.

Titre : Un nouveau master s'ouvre à l'INSEAC
Journal : Ouest France
Date de parution : 28 avril 2021
Auteur : Fabrice Bernay
Source : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/guingamp-un-nouveau-master-s-ouvre-a-l-inseac-8619a44e-a76a-11eb-8b3a-563714af0f8f>

« La première promotion d'un master culture et communication, unique en France, ouvre à l'INSEAC de Guingamp (Côtes-d'Armor), à la rentrée. La campagne d'admission vient de débuter, ce lundi 26 avril 2021. Vingt étudiants sont attendus. »

Titre : À la prison de Guingamp, on étudiera la culture et la communication
Journal : Le Télégramme
Date de parution : 20 avril 2021
Source : <https://www.letelegramme.fr/cotes-darmor/guingamp/a-la-prison-de-guingamp-on-etudiera-la-culture-et-la-communication-20-04-2021-12738213.php>

Les premiers étudiants de l'Inseac sont attendus à la prison de Guingamp à la rentrée de septembre, en vue d'obtenir un master « Culture et Communication ».

Titre : Guingamp. La directrice de France Culture en visite à l'INSEAC
Journal : Ouest France
Date de parution : 24 février 2021
Source : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/guingamp-la-directrice-de-france-culture-en-visite-a-l-inseac-7166216>

La directrice de France Culture, Sandrine Treiner, a visité, vendredi 19 février 2021, le futur Institut national supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle (INSEAC) à Guingamp (Côtes-d'Armor). Des projets de co-production de podcasts sont prévus entre les deux structures.

Titre : EN IMAGES. Les travaux de l'ancienne prison avancent vite à Guingamp
Journal : Ouest France
Date de parution : 18 janvier 2021
Auteur : Pauline Launay
Source : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/en-images-les-travaux-de-l-ancienne-prison-avancent-vite-a-guingamp-7121617>

L'ancienne prison de Guingamp (Côtes-d'Armor) accueillera l'INSEAC (Institut national supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle) à l'automne prochain. La quatrième phase des travaux a commencé. Tout sera fini pour la rentrée.

Titre : À Guingamp, le projet INSEAC, « un laboratoire à ciel ouvert »
Journal : Le Télégramme
Date de parution : 12 octobre 2020
Source : <https://www.letelegramme.fr/cotes-darmor/guingamp/a-guingamp-le-projet-inseac-un-laboratoire-a-ciel-ouvert-12-10-2020-12636907.php>

« Ce lundi soir, en séance de conseil municipal, le recteur de l'académie de Rennes Emmanuel Ethis a présenté aux élus l'Institut national supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle (INSEAC) qui s'installera dans la prison de Guingamp en septembre 2021. »

Titre : Guingamp. « L'INSEAC va amener de l'activité économique. »
Journal : Ouest France
Date de parution : 26 septembre 2020
Auteur : Fabrice Bernay
Source : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/guingamp-l-inseac-va-amener-de-l-activite-economique-6990164>

« Emmanuel Ethis, recteur de l'académie de Bretagne, se réjouit des bienfaits que le nouvel Institut de l'Éducation Artistique et Culturelle va apporter à la ville de Guingamp (Côtes-d'Armor). »

Titre : Guingamp. Les élèves étudiés par des chercheurs
Journal : Ouest France
Date de parution : 26 septembre 2020
Auteur : Fabrice Bernay
Source : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/guingamp-les-eleves-etudies-par-des-chercheurs-6990248>

« Cas unique, les enseignants-chercheurs de l'INSEAC, à Guingamp (Côtes-d'Armor), vont étudier ce que produit l'éducation à la culture chez les enfants... sur toute une génération, de la maternelle au bac. »

REVUE DE PRESSE (au 1^{er} août 2023)

Titre : Guingamp. Huit enseignants et chercheurs s'installent à la mairie
Journal : Ouest France
Date de parution : 25 septembre 2020
Auteur : Fabrice Bernay
Source : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/guingamp-huit-enseignants-chercheurs-s-installent-a-la-mairie-6989503>

« Avant que n'ouvre l'INSEAC, à la prison de Guingamp (Côtes-d'Armor), l'année prochaine, les chercheurs sont déjà au travail, à la mairie. Ils devront être prêts à accueillir leurs étudiants en éducation artistique dès la rentrée 2021. »

Titre : « On parle de Guingamp dans tout le milieu de la culture »
Journal : Ouest France
Date de parution : 20 septembre 2020
Auteur : Fabrice Bernay
Source : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/on-parle-de-guingamp-dans-tout-le-milieu-de-la-culture-6981419>

« Avec l'arrivée de l'INSEAC, Guingamp (Côtes-d'Armor) s'affirme comme une ville de culture. Un statut qui pourrait aussi avoir des retombées économiques selon le maire, Philippe Le Goff.

Titre : Guingamp capitale de l'Éducation Artistique et Culturelle selon la ministre Frédérique Vidal
Journal : Ouest France
Date de parution : 5 juin 2020
Auteur : Fabrice Bernay
Source : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/guingamp-capitale-de-l-education-artistique-et-culturelle-selon-la-ministre-frederique-vidal-6859530>

« La ministre de l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, Frédérique Vidal, était ce vendredi à la prison

de Guingamp (Côtes-d'Armor), Elle y a affirmé l'ambition de l'État, pour le projet de l'Institut national supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle (INSEAC), qui ouvrira en septembre. »

Titre : Côtes-d'Armor. La ministre Frédérique Vidal en visite à Guingamp et Saint-Brieuc vendredi
Journal : Ouest France
Date de parution : 2 juin 2020
Source : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/cotes-d-armor-la-ministre-frederique-vidal-en-visite-guingamp-et-saint-brieuc-vendredi-6856108>

« Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, visitera l'Ifsi sur le campus Mazier, à Saint-Brieuc, et l'INSEAC, à Guingamp. »

Titre : Guingamp. Une vidéo pour présenter l'INSEAC
Journal : Ouest France
Date de parution : 23 mai 2020
Source : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/guingamp-une-video-pour-presenter-l-inseac-6844260>

« À Guingamp (Côtes-d'Armor), l'Institut national supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle (INSEAC) ouvrira ses portes en septembre 2021. Le conservatoire national des arts et métiers a posté une vidéo pour présenter ce futur établissement. »

Titre : Un institut national à Guingamp, comment c'est devenu possible ?
Journal : Le Télégramme
Date de parution : 8 janvier 2020
Source : <https://www.letelegramme.fr/cotes-darmor/guingamp/un-institut-national-a-guingamp-comment-c-est-devenu-possible-08-01-2020-12473805.php>

« À la rentrée de septembre 2021, la prison de Guingamp accueillera l'Institut national de l'Éducation Artistique et Culturelle (INSEAC). Pourquoi le choix de la petite sous-préfecture des Côtes-d'Armor, plutôt que Cannes, Poitiers ou Avignon ? Décryptage.

Titre : Guingamp. La naissance de l'INSEAC officialisée à Paris
Journal : Ouest France
Date de parution : 19 février 2020
Auteur : Fabienne Menguy
Source : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/guingamp-la-naissance-de-l-inseac-officialisee-paris-6744600>

« Programmée à Guingamp (Côtes-d'Armor) à deux reprises et repoussée, la signature de la convention relative à la création de l'Institut national supérieur d'Éducation Artistique et Culturelle s'est finalement déroulée ce mercredi 19 février 2020, au Centre national des arts et métiers à Paris. Un moment historique pour les différents partenaires. »

Titre : Guingamp. L'installation de l'INSEAC approuvée par les élus
Journal : Ouest France
Date de parution : 17 décembre 2019
Auteur : Fabienne Menguy
Source : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/guingamp-l-installation-de-l-inseac-approuvee-par-les-elus-6657310>

« L'installation de l'Institut national supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle (INSEAC) dans une partie de l'ancienne prison de Guingamp (Côtes-d'Armor) était à l'ordre du jour du conseil municipal, ce lundi 16 décembre. Un projet fédérateur, accueilli avec enthousiasme par tous les élus. »

Guingamp est une ville-laboratoire pour le 100 % EAC qui accueille chaque jour 7 000 élèves pour 7 000 habitants.

Depuis la gare de Guingamp, accessible à 2h30 de Paris, tous les services à disposition d'une « Ville-Campus », Petite Cité de Caractère à taille humaine : médiathèque, cinéma, théâtre, centre d'art, piscine, restauration et logements étudiants avec le CROUS.

L'agglomération Guingamp-Paimpol compte 73 700 habitants et 57 communes dont 36 de moins de 1 000 habitants.

Le département des Côtes-d'Armor en Bretagne est un territoire historiquement ancré dans l'Éducation Artistique et Culturelle.

La région Bretagne s'est engagée à être la première région pilote pour le 100 % EAC.

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est un grand établissement d'enseignement supérieur et de recherche français placé sous la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Au cœur des territoires, le Cnam compte 20 centres régionaux dont le Cnam-Bretagne. Sa devise : « la formation pour tous, partout ».

Pour plus d'informations sur l'INSEAC

sur Internet : cnam-inseac.fr

sur Twitter : [@LeCnam_Inseac](https://twitter.com/LeCnam_Inseac)

sur Facebook : [inseac](https://www.facebook.com/inseac)

sur Instagram : [inseac.du.cnam](https://www.instagram.com/inseac.du.cnam)

Responsabilité scientifique: Emmanuel Ethis, Damien Malinas et Raphaël Roth (Inseac du Cnam)

Réalisation Nicolas Perrigault (Inseac du Cnam)

Impression Cloître Imprimeurs - Septembre 2023

Dépôt légal : septembre 2023

ISBN : 978-2-38607-000-6



« Lire ressemble à regarder l'horizon.
D'abord on ne voit qu'une ligne noire.
Puis on imagine des mondes. »

Erik Orsenna